14-18 : Tannenberg

Le Monde

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15394 – 7 F

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

MARDI 26 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Blocage irlandais

LES nationalistes d'Irlande du Nord n'ont pas eu assez de courage – ou de détermination – pour franchir le pas. Réuni en congrès extraordinaire, le Sinn Fein a rejeté, dimanche 24 juillet, la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre dernier sur la paix en Ulster, fruit des négociations entre John Major et son homologue irlandais, Albert Reynolds.

« La déclaration de Downing Street n'est qu'une étape du processus de paix, pas une solution » : la tentation est forte de voir dans le communiqué de la branche politique de l'IRA une de ces réponses « ni oui, ni non », distillées depuis sept mois par le mouvement républicain. Mais, en ne mentionnant pas la cessation définitive du recours à la violence, le Sinn Fein confirme la volonté de l'IRA d'arracher davantage de concessions par la lutte armée.

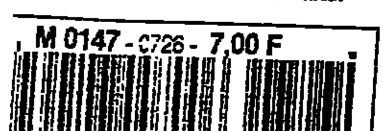
LONDRES et Dublin n'ont cessé d'affirmer qu'une discussion avec le parti de Gerry Adams était conditionnée à un arrêt de la violence de l'IRA. Le Sinn Fein juge, quant à lui, inacceptables plusieurs principes fondamentaux du texte commun : par exemple, le droit accordé aux unionistes (protestants) de mettre leur veto à la réunification de l'île si celle-ci n'est pas acceptée par la majorité de la population de l'Ulster, où les catholiques restent minoritaires.

Appelant le gouvernement britannique à le rejoindre pour « bâtir ensemble un nouvel avenir », M. Adams a laissé la porte ouverte à un règlement. Mais les deux partis unionistes d'Ulster ont, dès lundi, réclamé l'abandon par Londres de la déclaration anglo-irlandaise. Pour sa part, le Parti social-démocrate et travailliste (catholique modéré) a jugé irrecevable le « veto » du Sinn Fein, au sein duquel la tendance dure l'a visiblement emporté.

La balle est donc de nouveau dans le camp des deux gouvernements, qui se sont engagés à poursuivre le processus de paix. Ainsi, Downing Street envisage de relancer les conversations entre les quatre partis constitutionnels de la province, dans l'impasse depuis novembre 1992.

PAR ailleurs, Londres ne cache pas son irritation devant les hésitations de Dublin à modifier sa Constitution, selon laquelle le territoire national inclut les six comtés du Nord. Car le temps presse : l'Ulster est plongée dans une spirale de violence perpétrée non seulement par l'IRA, mais par les milices loyalistes (protestantes) qui s'attaquent sans discrimination à des civils catholiques. On comprend l'appel de M. Reynolds – qui voit pour sa part « un pas en avant » dans la déclaration du Sinn Fein – afin que « toutes les organisations paramilitaires arrêtent la tuerie ».

Depuis le début de l'année, le nombre des victimes des attentats – désormais plus nombreuses du côté catholique que protestant – n'a cessé d'augmenter. Les assassins des deux bords ont fait la preuve de leur impuissance à l'emporter par la violence et il est urgent de mettre fin à cette escalade sanglante. Dimanche, M. Adams n'a cessé de parler de « paix ». Il serait temps que ces mots s'inscrivent dans les faits.


M 0147 - 0726 - 7,00 F

Rencontre officielle de M. Rabin et du roi Hussein à Washington

Israël et la Jordanie proclament leur volonté de faire la paix

La première rencontre officielle entre le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien Itzhak Rabin devait se tenir lundi 25 juillet à Washington, où les deux dirigeants étaient reçus par le président Bill Clinton, avant un dîner à la Maison Blanche. Mardi, ils devaient s'adresser ensemble au Congrès. A l'occasion de ce sommet, qui couronnera une semaine de contacts israélo-jordaniens, le roi et M. Rabin devraient proclamer la fin de l'état de belligérance entre leurs deux pays.

Depuis près de trois ans, le Proche-Orient multiplie les « premières », et comme si cela ne suffisait pas en soi, depuis dix mois environ l'Histoire s'accélère à un rythme tel que ce qui était inimaginable hier devient presque un fait divers aujourd'hui.

Lundi 25 juillet, le roi Hussein de Jordanie et le premier ministre israélien devraient se rencontrer pour la première fois publiquement à Washington, avec tout l'éclat que les Etats-Unis savent donner à un événement. Il y a moins de trois ans, une telle rencontre aurait fait scandale dans le monde arabe et sensation en Occident. A quelques exceptions près, les Arabes aujourd'hui restent indifférents, et leur silence équivaut dans bien des cas à une approbation. Les Occidentaux, eux, saluent l'événement comme une *« avancée historique »* – l'expression est du Quai d'Orsay – vers la paix. Sans plus. Yasser Arafat est désormais installé à Gaza et y a même reçu la semaine dernière le secrétaire d'Etat Warren Christopher. L'événement est passé presque inaperçu. C'est qu'ici et là on a compris que la paix était en marche et que ce qui aurait relevé du miracle – ou de la trahison – hier est aujourd'hui un résultat logique.

MOUNA NAÏM

Lire la suite page 7

Passions du Tour

De Lille aux Champs-Elysées, de la chute de Laurent Jalabert au succès d'Eddy Seigneur, vingt et un jours pour la gloire de Miguel Indurain

« L'Angleterre ! » : Jean-Marie Leblanc, le directeur général de l'épreuve, n'a pas réfléchi longtemps avant de dire quel aura été son plus beau souvenir du Tour de France 1994, qui s'est achevé dimanche 24 juillet sur les Champs-Élysées. On le comprend.

Comment ne pas se souvenir de ces centaines de milliers de personnes qui, de Douvres à Portsmouth, ont réservé au peloton un accueil d'une chaleur et d'un enthousiasme sans pareils, remisant définitivement au magasin des clichés une prétendue « froideur » britannique ? A moins que le Tour de France ne permette, à lui seul, de réaliser ce miracle de transformer tout un peuple. *God save « the Tour ».*

A Douvres comme à Albi, à Lourdes comme à Rennes, on ne vient pas voir passer le Tour de France comme on prend ses billets pour un match de football, un concert de musique de chambre ou un meeting politique.

On « est » le Tour, vibrant quand il vibre, grondant quand il gronde, pleurant quand il pleure. On transpire avec les coureurs et on grelotte avec eux. Et quand un anonyme, sur le bord de la route, vous annonce fièrement que, depuis 1960, il *« les a tous faits »*, croyez-le : il a réellement, trente-quatre années de suite, sué sang et eau pour rejoindre Paris.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 11

Les mille douleurs des réfugiés rwandais

La faim, la soif et l'insalubrité aggravent l'épidémie de choléra et désespèrent la population dans les « camps » de Goma

GOMA (Zaïre)

de notre envoyé spécial

Malgré des efforts humanitaires spectaculaires – aussi médiatisés que tardifs et désordonnés – et malgré l'ouverture de la frontière zaïroise, la catastrophe ne fait que s'amplifier. C'est avec des camions-bennes que l'on déverse maintenant les corps dans la fosse commune, sans même plus les recouvrir d'un pauvre linceul. Faute de décision politique, la mort continue de faucher des milliers de Hutus parmi les plus faibles des centaines de milliers de réfugiés au Zaïre.

Les « camps » de réfugiés, sans eau, sans nourriture, sans sanitaires, deviennent chaque jour un peu plus des camps de la mort. Plus d'un million de réfugiés, épuisés par des jours de marche sans manger et souvent sans boire, accueillent cette apocalypse avec résignation, comme si le moyenâgeux choléra qui achève les plus faibles était une punition divine pour les horreurs que beaucoup ont commises à coups de machette.

Face à cette hécatombe, à cette masse de réfugiés sous-alimentés, affamés, assoiffés, dans une région enclavée, les moyens humanitaires mis en place ou à venir seront de toute façon insuffisants. *« Après le génocide, les kalachnikovs et les machettes, le peuple rwandais doit échapper à un autre génocide par la faim, la soif et le choléra »*, a déclaré à la presse le ministre français délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, en visite à Goma.

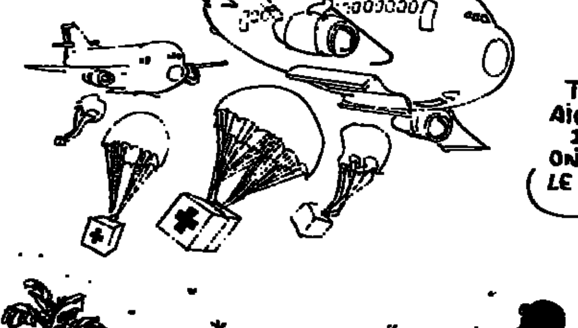
« Est-ce que la communauté internationale considère qu'ils sont des hommes ? Y-a-t-il une priorité humanitaire et politique ? Politique, car la seule chose à faire, c'est de faire rentrer les réfugiés chez eux. Il faut que la communauté internationale demande des garanties au gouvernement rwandais [pour les réfugiés]. *Il faut organiser le retour, une opération internationale sous l'égide du HCR »*, a ajouté le ministre.

Si le spectacle des corps ensevelis sans formalité ne surprend plus personne, ici et peut-être ailleurs, d'autres désastres menacent, pendant que se succèdent les visites diplomatiques, les « missions d'évaluation » et autres initiatives de bonne volonté ou de publicité sans grande efficacité. Dimanche, les Zaïrois de Goma ont bloqué des rues de la ville avec des cadavres non ramassés commençant à se décomposer. L'armée zaïroise a dû intervenir en tirant en l'air. *« Nous sommes touchés par le même sinistre que ceux que nous avons aidés »*, dit un haut responsable local zaïrois.

Le choléra touche aussi la population locale. Les prix des aliments ont été multipliés par cinq. Les tensions ethniques dans la région, où les affrontements entre Rwandais (Tutsis et Hutus) et Zaïrois ont fait des milliers de morts l'an dernier, sont toujours à vif. Les Tutsis qui s'étaient réfugiés dans la région pour échapper aux massacres d'avril au Rwanda ont été rattrapés par leurs bourreaux en déroute. L'un d'eux a été battu à mort, vendredi 22 juillet, par les membres des ex-forces armées rwandaises. Les réfugiés tutsis se terrent maintenant dans leur « camp », en demandant à rentrer au Rwanda. Certains incidents ont pour origine une nouvelle campagne de rumeurs, véhiculées publiquement par des responsables de l'ancien régime rwandais réfugiés au Zaïre.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 3





La requête de « mise en détention provisoire » du sénateur Arreckx

Le bureau du Sénat doit examiner, jeudi 28 juillet, la *« requête en autorisation d'arrestation et de placement en détention provisoire »* visant Maurice Arreckx, qui lui a été transmise par la chancellerie. Se fondant sur le dossier d'instruction du juge toulonnais Thierry Rolland, chargé d'un dossier de corruption dévoilé à l'occasion de l'enquête sur le meurtre de Yann Piat, le procureur général d'Aix-en-Provence estime, dans cette requête, que la détention du sénateur (UREI) du Var est *« nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par ces infractions »*.

page 9

Mandats d'arrêt contre deux dirigeants du groupe Fininvest de M. Berlusconi

Le juge Antonio Di Pietro, membre du pool de l'enquête *« Mains propres »* sur la corruption politico-fiancière, n'a pas attendu vingt-quatre heures après le retrait définitif du décret gouvernemental sur la détention préventive, pour lancer, samedi 23 juillet, vingt-trois mandats d'arrêt, dont deux concernent des dirigeants de la Fininvest, le groupe de communication du président du conseil Silvio Berlusconi, ainsi qu'un mandat de perquisition des bureaux des services fiscaux du groupe.

page 6

Un entretien avec Jean Gandois candidat à la présidence du CNPF

Candidat à la succession de François Perigot à la présidence du CNPF, Jean Gandois, PDG jusqu'au 27 juillet de Pechiney, exprime dans un entretien au *Monde* ses convictions, avant d'arrêter son programme. Jugeant le problème de l'emploi prioritaire, il souhaite rechercher de nouvelles solidarités. *« Le patronat doit prendre sa part de risques »*, affirme-t-il, en voulant, comme son concurrent, Jean-Louis Giral, PDG de Desquenne et Giral, faire du CNPF une force de propositions. M. Gandois veut aussi *« réhabiliter l'entreprise »*.

page 14

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y.

7. Tannenberg, la revanche et le mythe

Août 1914 : les Russes font connaître aux Allemands, fait unique durant toute la Grande Guerre, les « désastres de la guerre », avec leur cortège d'horreurs. La réaction sera à la hauteur de l'offense : une écrasante victoire militaire allemande, à la fin du mois. Mythifié sous l'appellation de « bataille de Tannenberg », ce triomphe déclencha aussi une opération colossale de culte du héros de la victoire : Hindenburg.

QUI est cet homme intrépide
Qui tient poste de jour [et de nuit
Fidèle comme l'or et ferme [comme l'acier
Pour protéger l'Allemagne
Contre la bande de larrons
Venus de l'Est ?
C'est notre Feldmarschall Hindenburg !

Ce couplet de la première *Chanson Hindenburg* du premier recueil de chants consacrés au maréchal, paru à Berlin dès la fin de 1914, marque la naissance d'un très grand mythe de l'histoire de l'Allemagne. Un mythe organisé pour l'occasion, mais efficace parce qu'il répondait à une nécessité et à une attente populaire.

On attendait anxieusement un redressement à l'Est, où les Russes étaient en train, depuis la mi-août 1914, de faire échec à toutes les prévisions stratégiques. Ils étaient censés mobiliser lentement, dans un délai d'environ six semaines, comme l'avait « prévu » le plan de guerre allemand, le fameux « plan Schlieffen » élaboré en 1905.

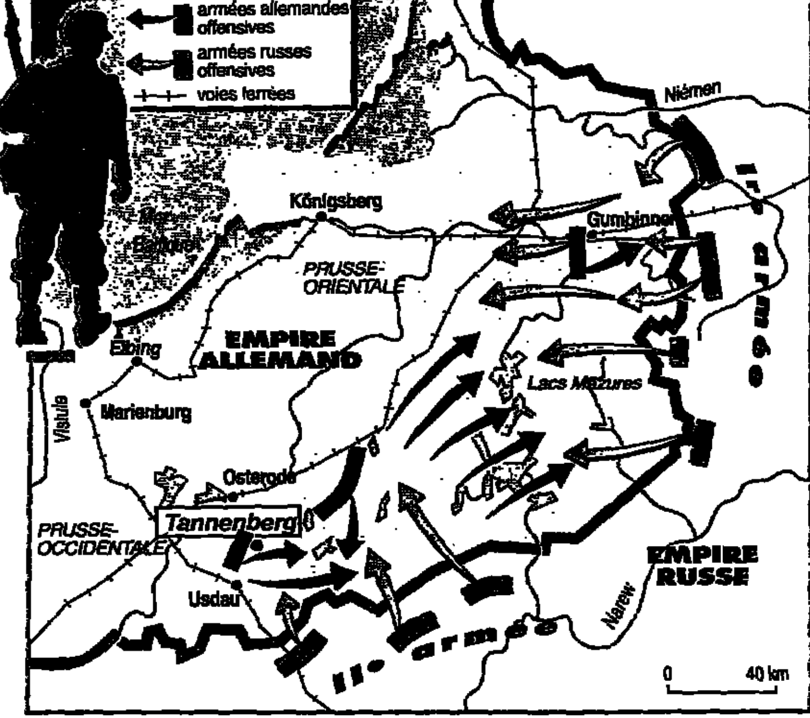
Les Français étaient de leur côté très dubitatifs quant aux possibilités russes de mobiliser *« simultanément et en toute diligence »* leurs armées, comme l'avait prévu l'accord militaire franco-russe de 1894, revu et confirmé encore en 1913.

Du côté des Allemands, on était plutôt tranquille quant aux affaires de l'Est. Les généraux étaient convaincus que le « rouleau compresseur » russe, dont on craignait beaucoup l'impact à long terme, ne fonctionnerait qu'après que l'on serait venu à bout des Français, laissant alors tout loisir d'envoyer vers l'Est le gros de l'armée impériale.

Il n'en fut rien. Dès la proclamation de l'état de guerre entre la Russie et l'Allemagne, des contingents de cavalerie russe font irruption en Prusse orientale. Il y a maintes escarmouches, et les journaux allemands prétendent évidemment que ces hordes barbares ont tout de suite été repoussées. Mais un énorme effroi subsiste : les gens de l'Est ont vécu l'invasion – villages en flammes, ponts détruits, civils sur les routes, avec tout ce que cela comporte. C'est en effet la seule fois, pendant toute la Grande Guerre, que l'Allemagne a connu les *« desastros de la guerra »*. La réaction n'en est que plus accusée. C'est au moment où, à l'Ouest, les troupes allemandes, face à la résistance belge, commettent ce qui sera désigné pour toujours par le terme d'« atrocités allemandes » que le public allemand apprend que les « hordes cosaques » auraient dévasté de paisibles villages, tuant les hommes, violant les femmes et rôtissant les enfants... Les journaux sont remplis de témoignages.

Alors que la propagande alliée se saisit des « atrocités boches », par une importante mobilisation des âmes contre la *Kultur*, les Allemands organisent leur ligne de résistance intellectuelle sur les *Kosakengreuel* (les « atrocités cosaques »). Les revues illustrées allemandes n'en finiront pas de faire voir, à l'aide de peintures et de photographies documentaires, ces atrocités perpétrées par les Russes.

Il faut dire que ces récits terribles ne sont pas tous des exagérations, comme le montrent les conclusions d'une commission gouvernementale instituée pour nourrir ces accusations. Mais le mythe des atrocités cosaques n'en fut pas moins entretenu, à grand renfort de communications officielles. Il fonctionnera d'autant mieux que c'est sur le mode de la résistance à l'invasion des barbares asiatiques que les socialistes allemands eux-mêmes ont été convaincus du bien-fondé de l'assertion officielle selon laquelle l'Allemagne se trouvait en état de légitime défense.



Le choc de l'avance russe était grand, en effet, et le danger, pressant. Deux armées russes, celle de Rennenkampf, au nord, sur le Niemen, et celle de Samsonov, au sud, sur le Narew, s'approchaient de la frontière allemande, face à la seule VIII[e] armée en position de défense. Le risque était réel que les Russes ne coupent celle-ci de ses bases situées sur la Vistule.

Les premiers affrontements massifs eurent lieu à partir du 17 août. Après la bataille de Gumbinnen, les Allemands commencèrent à se replier, le commandant de la VIII[e] armée envisageant même un recul stratégique derrière la Vistule, qui aurait laissé aux Russes presque toute la Prusse orientale.

Jugeant ce mouvement de repli injustifié, le grand quartier général (GQG) allemand décida de remplacer l'infortuné commandant, le général von Prittwitz. Mais par qui ? Il y avait bien Ludendorff, qui avait donné sa mesure, avec éclat, lors de la prise de Liège. Mais impossible de nommer, au poste de chef d'armée, un officier trop jeune âgé de... quarante-neuf ans ! Le principe de l'ancienneté étant l'élément le plus stable de l'organisation militaire de l'Allemagne, il fallait trouver un homme de paille.

La même stratégie qu'Hannibal à Cannes

Le général Hindenburg, qui avait commandé un corps d'armée en temps de paix avant de prendre sa retraite en 1911, était de nouveau disponible mais inutilisé depuis le début de la guerre. Il avait écrit, le 12 août seulement, une lettre à ses supérieurs demandant avec insistance une affectation, honteux de se *« promener dans les rues »* à un moment pareil. Dix jours plus tard, il était nommé chef de la VIII[e] armée et on lui faisait savoir qu'on lui enverrait Ludendorff pour l'accompagner vers le front, lui expliquer sa destination précise ainsi que les mesures les plus urgentes à prendre.

Arrivés sur le front, le nouveau chef et son adjoint firent exécuter un énorme mouvement à leur armée, préparé par le colonel Hoffmann. Les unités (neuf divisions d'infanterie, une division de cavalerie, et trois brigades de Landwehr) firent, en un délai de deux jours, presque demi-tour.

Cette manœuvre fut exécutée grâce à un réseau de chemins de fer en excellent état de fonctionnement et aussi à raison de marches journalières de 50 kilomètres ou plus, sous le soleil d'août. On réussit ainsi à constituer un nouveau front face à l'armée de Samsonov, qui était en effet en train de tomber sur le dos des Allemands, par le sud.

Ce demi-tour fut sans doute facilité par le fait que le GQG allemand était au courant des mouvements et des intentions des armées adverses, dont les ordres et messages n'avaient pas été codés ! Ce nouveau front établi, une bataille de trois jours s'engagea, où les Allemands réussirent, malgré leur infériorité numérique (ils étaient 150 000 contre les 190 000 hommes de la II[e] armée adverse) à encercler presque complètement les Russes et à les pousser vers les lacs Mazures, où il ne leur restait plus qu'à se noyer ou à se rendre.

C'était la vraie bataille de Cannes, tant rêvée par le maréchal Alfred von Schlieffen, et dont l'histoire militaire ne connaissait, depuis la victoire d'Hannibal, que quelques échantillons imparfaits. « Cannes » avait consisté à attirer la force principale de l'ennemi vers un centre passablement dégarni, à l'y laisser s'enfoncer en évitant à tout prix la *« rupture »*, et à masser ses propres forces principales sur les deux ailes pour attaquer les flancs de l'ennemi et l'encercler.

C'est ce qui fut fait entre le 26 et 29 août. Le public allemand put lire, à son grand réconfort, le communiqué officiel suivant : *« Nos troupes stationnées en Prusse sous la direction du général de corps d'armée von Hindenburg ont battu en une bataille de trois jours dans la région de Gilgenburg et d'Ortelsburg l'armée russe avançant par le Narev, à raison de cinq corps d'armée et de trois divisions de cavalerie. Nous avons entamé la poursuite au-delà de la frontière. »*

Au départ, on parle de 30 000 prisonniers russes. L'évaluation définitive est publiée le 3 septembre : *« Le nombre des prisonniers croît journellement ; on en compte déjà 90 000 [...]. Il semble que ce ne soit pas deux mais trois généraux commandants d'armée qui soient tombés. Le chef des armées russes est mort, si l'on en croit les communiqués russes. »* En effet, Samsonov s'était donné la mort sur le champ de bataille. Un geste rare, tout comme le fait que Hindenburg et Ludendorff avaient pu observer le déroulement de la bataille depuis leur petit *Feldherrnhügel*, à la manière napoléonienne.

Sans doute était-ce la dernière fois dans l'histoire des guerres qu'une bataille décisive était dirigée de cette façon, sous le regard du commandement. La réalité nouvelle sera celle qu'avait préconisée Schlieffen dès 1911 : un chef qui dirige la bataille loin du front, à grand renfort d'une logistique nouvelle, grâce au téléphone, surtout.

Mais, pour qu'il y ait mythe durable, il faut un nom de lieu saisissant. Ortelsburg et Gilgenburg sont des bourgs, et rien d'autre. Tannenberg, en revanche, était un nom bien connu en Allemagne : c'était là qu'en 1410 les Polonais avaient infligé une grave défaite aux chevaliers Teutoniques. Tannenberg étant à 3 kilomètres de distance, l'idée naquit de se saisir de ce nom.

Dès le 29 août, Hindenburg pria le Kaiser, dans son rapport d'ensemble, de donner le nom de Schlacht bei Tannenberg à cette grande bataille historique *« qui a constitué dans une large mesure une réparation de l'échec de 1410 »*. Le Kaiser acquiesça. Cette méthode de préfabrication de la commémoration fut reprise aussi sur le front ouest, où, quelques mois plus tard, Langemarck, nom à consonance beaucoup plus « germanique » que l'authentique Bixschoote, vint faire écho à Tannenberg. Une petite différence toutefois : Langemarck se voulait un emblème de l'héroïsme et de l'esprit de sacrifice du soldat allemand, tandis que Tannenberg n'a jamais été associé qu'au nom du chef suprême dont le génie seul avait sauvé le pays.

La recherche récente vient d'éclairer le processus de mythification de Hindenburg depuis le début du mois de septembre 1914. C'est dès cette date que la ville d'Osterode, en Prusse orientale, prend la décision de créer une rue Hindenburg. Quelques jours plus tard, la ville de Königsberg le fait citoyen d'honneur. Jusqu'au 1[er] octobre, pas moins de vingt-trois villes allemandes suivent son exemple.

Ce mouvement de vénération, à la fois organisé et spontané, culmine lors du premier anniversaire de la bataille de Tannenberg, le 28 août 1915, avec l'érection d'une statue de 12 mètres de hauteur sur la Königsplatz de Berlin. Les jambes sont légèrement écartées, les deux mains appuyées sur l'épée (pointe en bas...). C'est la copie presque exacte du fameux monument de Bismarck à Hambourg, personnification du Roland mythique.

Mais il y a plus : avant novembre 1914 (il est alors élevé à la dignité de *Feldmarschall*), Hindenburg reçoit le titre de docteur *honoris causa* des universités de Dantzig et de Breslau – l'université kantienne de Königsberg allant jusqu'à lui attribuer un doctorat *honoris causa* par chacune de ses quatre facultés ! De nos jours encore, beaucoup de lycées en Allemagne portent le nom de Hindenburg.

Une légende qui survécut à la défaite de 1918

Les rues Hindenburg ne font pas défaut non plus. Il y a toujours sept casernes Hindenburg et même deux casernes Tannenberg. Et ce malgré la grande épuration des noms en 1945, qui n'a pas épargné Ludendorff, dont le nom fut effacé, à l'exception de la caserne Ludendorff de Rastatt, occupée par... les Américains.

Il y a des raisons à une aussi durable renommée. Avec sa tête carrée, son regard extrêmement énergique et calme en même temps, Hindenburg ressemblait beaucoup à Bismarck, comme le relevait d'ailleurs la propagande iconographique. Lorsqu'il fut devenu le « vainqueur de Tannenberg » et le sauveur du pays, la confiance que le peuple lui porta dépassa toute mesure.

Le culte de tous les jours s'exprimait aussi dans de petits objets comme les pipes Hindenburg, les poêles Hindenburg... Hindenburg était devenu le vrai « père de la nation ». Il a même pu survivre politiquement à la défaite de 1918, au titre du plus notable représentant des soldats *« invaincus sur les champs de bataille »*.

Rien n'avait d'ailleurs été aussi propice à l'éclosion de la terrible légende du « coup de poignard dans le dos » que le témoignage de Hindenburg devant la commission d'enquête du Reichstag, où il avait affirmé, en 1919, que jamais l'armée n'aurait perdu la guerre si l'arrière avait *« tenu »*.

Il fut élu président du Reich en 1925, et la gauche le fit réélire en 1932, comme dernière recours contre Hitler. En effet, Hindenburg n'aimait nullement ce dernier, soldat politique par excellence, dont il fut cependant incapable de barrer l'ascension. Le 30 janvier 1933, il se trouva obligé de lui confier le gouvernement de la République.

La « poignée de main historique » entre le *Feldmarschall* et le *Feldgrau* fut exploitée par les nazis comme une réconciliation de leur révolution nationale avec toute l'histoire de l'Allemagne. Les cérémonies de ses funérailles en 1934 furent parmi les mises en scène les plus grandioses organisées par les nazis. Mais il n'y était pour rien et c'est pourquoi le mythe du vainqueur de Tannenberg et du « père sauveur de la nation » a pu survivre au dynamitage par les Russes, quand, en 1945, ils vinrent réoccuper la Prusse orientale, de l'énorme monument national de la bataille de Tannenberg.

« Bataille » : à l'est, soldats russes et allemands savaient ce que ce mot voulait dire dès la fin du mois d'août 1914. Sur le front ouest, les volontaires anglais de l'« armée Kitchener » en feraient à leur tour bientôt l'expérience.

Gerd Krumeich
Historial de la Grande Guerre

Près d'une centaine de milliers de prisonniers russes – dont trois généraux d'armée – furent capturés à l'issue de l'encerclement dirigé par Hindenburg.
(Photo Robert Hunt Library.)

LIRE

- Erich von Ludendorff, *Souvenirs de guerre : 1914-1918*, Payot, 1920
- *Alexandre Soljenitsyne*, *Août 14*, Gallimard, coll. « Folio », 1974

PROCHAIN ÉPISODE : L'ARMÉE KITCHENER OU LE MIROIR DÉFORMANT

Alors que la frontière avec le Zaïre a été rouverte à Goma

De nombreux pays commencent à se mobiliser en faveur des réfugiés du Rwanda

Alors que la frontière entre le Zaïre et le Rwanda était rouverte dimanche 24 juillet à Goma, les premiers avions américains commençaient à larguer quelques tonnes de vivres sur un des camps de réfugiés, Katale, où s'entassent trois cent mille à quatre cent mille personnes. Ces largages ont suscité les réserves, voire la colère des organisations humanitaires sur place, qui critiquent la précipitation et le choix de ce camp, déjà ravitaillé par camions depuis l'Ouganda, et qui dispose de 800 tonnes de vivres en stock.

Selon un responsable humanitaire du camp de Katale, des camions ont été envoyés à vide de Goma pour recueillir les parachutages, alors qu'ils auraient pu transporter de l'aide. Ces premiers largages limités – moins de dix tonnes – marquent le début du pont aérien massif que mettent en place les Etats-Unis à partir notamment de l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda.

Plusieurs autres pays se sont joints dimanche aux efforts lancés pour tenter de limiter l'ampleur de la catastrophe humanitaire. Huit avions Hercules, transportant des dizaines de tonnes de matériel médical et de vivres, et un hôpital militaire de campagne devaient quitter Israël dimanche soir. L'Espagne va octroyer une aide de 7,6 millions de dollars et est prête à envoyer deux avions Hercules transportant de l'aide humanitaire et du matériel médical. Le Koweït et la Tunisie ont décidé d'accorder une aide d'urgence aux réfugiés.

L'Allemagne a décidé de collaborer avec les Etats-Unis dans le domaine de l'approvisionnement en eau des réfugiés et va également s'engager dans celui de l'élimination des eaux usées. De son côté, le pape Jean-Paul II a lancé dimanche un appel à *« la conscience et à la solidarité »* en faveur du peuple rwandais. Le ministre français délégué à la santé Philippe Douste-Blazy, qui achevait une visite de trente-six heures à Goma, a prédit *« la catastrophe humanitaire du siècle, si rien n'est fait dans les huit jours pour faire rentrer les Rwandais chez eux »*.

Les douze Etats membres de l'Union européenne (UE) ont demandé samedi au gouvernement rwandais de prendre *« toutes les mesures pour rassurer les populations et les inciter à retourner sur leurs terres »*. *« Les responsable des crimes contre l'humanité commis ces derniers mois devront être dûment traduits en justice »*, ont ajouté les Douze dans une déclaration publiée à Bruxelles, en prenant *« note de la formation d'un nouveau gouvernement à Kigali qui comprend plusieurs groupements politiques »* et en se disant *« prêts à l'aider dans ses efforts visant à reconstruire le pays »*.

Désarmer les soldats des ex-FAR

Le premier ministre zaïrois, Joseph Kengo Wa Dondo a annoncé dimanche à Goma que son gouvernement allait *« collaborer avec le nouveau pouvoir rwandais pour le retour des réfugiés »*. Il a ajouté que les soldats des Forces armées rwandaises de l'ancien gouvernement de Kigali (FAR) actuellement sur le territoire zaïrois *« seront cantonnés dans un camp pour être désarmés »*. Des centaines de soldats rwandais toujours armés se livrent au pillage dans les camps de réfugiés et s'en prennent même aux orphelins, a déclaré dimanche l'organisation humanitaire Oxfam.

Les environs de la ville de Goma sont *« menacés »* par de nouvelles épidémies dues à la décomposition des cadavres, a déclaré dimanche un porte-parole militaire français, le colonel Didier Bolélli. *« Rougeole, dysenterie et diarrhées sanguinolentes »* ont fait leur apparition, selon l'officier, qui a également fait état de l'apparition de choléra dans le sud-est de la zone. Une équipe de soixante-sept médecins de Bioforce, une organisation française, est arrivée à Goma, munie d'un laboratoire d'analyses. Dimanche, les soldats français de l'opération « Turquoise » ont inhumé au moins deux mille corps. A Cyangungu, dans la zone de sécurité créée par la France, les soldats français ont parachuté dimanche sept tonnes de vivres.

Un premier groupe de trente-cinq militaires bissau-guinéens a quitté Bissau samedi à destination de Goma pour participer aux côtés des troupes françaises et sénégalaises à l'opération « Turquoise ». Un autre contingent bissau-guinéen de cent cinquante hommes est actuellement entraîné et sera très rapidement mis à la disposition de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). – *(AFP, Reuter.)*

L'ONU est désormais contrainte de sous-traiter les opérations d'assistance humanitaire

Pouvait-on empêcher le drame rwandais, à tout le moins le limiter ? Cette question taraude quelques têtes pensantes au Pentagone, alors que l'opération d'assistance humanitaire décidée par le président Bill Clinton s'annonce plus importante que prévu.

WASHINGTON
et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Plus de quatre mille GI vont participer à l'opération d'assistance humanitaire décidée par Bill Clinton. Compte tenu de l'ampleur du désastre, ils vont devoir rester de longs mois au Zaïre et en Ouganda, bases arrière du pont aérien américain, et prendre en charge la moitié des réfugiés, soit près d'un million de personnes. Pour William Perry, secrétaire à la défense, l'absence de toute infrastructure fera de cette intervention *« l'opération d'assistance humanitaire la plus complexe jamais entreprise par l'armée américaine »*.

« Une intervention de diplomatie préventive au printemps dernier (dans le conflit rwandais) *aurait coûté quelques millions de dollars à la communauté internationale. Une fois les combats en cours, une opération de maintien de la paix aurait représenté quelques centaines de millions de dollars. Aujourd'hui, pour empêcher un drame humanitaire sans précédent, il va falloir débourser des milliards de dollars »*, note un diplomate américain, qui a requis l'anonymat. Au-delà de ces considérations financières, le chaos rwandais, *« c'est d'abord le retentissant échec de la notion de diplomatie préventive »*, ajoute-t-il.

A aucun moment cette diplomatie n'a vraiment été tentée. Quand les massacres interethniques ont commencé, au printemps, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana, aucune grande ou moyenne puissance n'a sérieusement envisagé de renforcer la MINUAR. Les « casques bleus » n'auront donc jamais été en mesure d'intimider la soldatesque hutue qui s'est alors lancée dans une chasse furieuse aux Tutsis.

3 milliards de dollars de dettes

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, ne cache pas son pessimisme. L'explosion de guerres, de conflits ethniques, laisse les Nations unies sans réponse. A son avis, *« il est évident que l'ONU n'a pas la capacité, et que ses membres n'ont pas la volonté d'entreprendre les opérations de maintien de la paix »* de l'après-guerre froide.

En dix ans, le nombre de « casques bleus » en opération est passé de 10 000 à plus de 70 000. L'ONU est financièrement exsangue : ses membres lui doivent près de 3 milliards de dollars. S'il y a encore des Etats pour fournir des « casques bleus », il y en a de moins en moins qui sont prêts à payer leur équipement, comme cela fut le cas pour la MINUAR.

Face à cette situation, M. Boutros-Ghali doit se replier sur une formule de maintien de la paix à tout le moins très éloignée des objectifs de la charte des Nations unies : la sous-traitance régionale. De plus en plus souvent, l'ONU confie aux grandes ou moyennes puissances intéressées le soin de maintenir la paix dans leurs zones d'influence. *« Dès l'instant qu'ils utilisent des forces qui ne sont pas des forces onusiennes à proprement parler, je suis partisan,* déclare le secrétaire général, *de sous-traiter à des Etats membres les opérations de maintien de la paix »* qui impliquent l'usage de la force.

Faute de réussir à mobiliser une force conséquente de « casques bleus », le Conseil de sécurité a ainsi donné son aval à l'opération « Turquoise ». Le 21 juillet, il a donné son feu vert au déploiement de troupes russes en Géorgie. Dans quelques jours, il fera de même pour « légitimer » une éventuelle intervention des Etats-Unis à Haïti.

La France en Afrique, les Russes dans le Caucase et les Etats-Unis dans leur arrière-cour des Caraïbes : la sous-traitance du maintien de la paix inquiète nombre de petits pays. *« Mais c'est ça ou pas d'intervention du tout »*, souligne un haut responsable onusien. Dans le cas du Rwanda, nombre de commentateurs affirment que n'importe quelle intervention sous-traitée plus tôt – même à la France, ancienne puissance coloniale – aurait mieux valu que l'impuissance de la MINUAR.

ALAIN FRACHON
et AFSANÉ BASSIR POUR

« L'option militaire ne sera utilisée qu'en cas d'extrême nécessité »

nous déclare le chef d'état-major des ex-Forces armées rwandaises

GOMA

de notre envoyé spécial

Un retour armé au Rwanda ? *« L'option militaire ne sera utilisée qu'en cas d'extrême nécessité. Je ne suis pas favorable à une solution par les armes »*, affirme le général Augustin Bizimungu, le chef des ex-Forces armées rwandaises (FAR), réfugié dans le nord-est du Zaïre, comme ses troupes et plus d'un million de civils rwandais, majoritairement hutus. Le numéro un de l'ancienne armée légale tenait samedi 23 juillet un discours modéré, mâtiné de quelques menaces. Il déclare notamment vouloir réorganiser ses forces : *« C'est notre priorité numéro un »*, dit-il.

La modération de son langage s'explique peut-être par l'ampleur de la débâcle de son armée face au Front patriotique rwandais (FPR), dominé par les Tutsis. Au nouveau quartier général des ex-FAR, installé par les autorités zaïroises au bord du lac Kivu, à l'ouest de Goma, dans un centre chrétien, c'est la débandade. Des cadavres jonchent le sol, abandonnés. Des soldats, tous désarmés, bivouaquent dans le désordre. *« Nous croyons que les gens de bonne volonté comprendront notre cause et la feront comprendre au FPR pour trouver un terrain d'entente : une gestion commune du pays »*, dit le général.

Le commandant des ex-FAR se dit prêt à accepter l'application des accords d'Arusha, conclus en août 1993 entre le gouvernement hutu (lui aussi réfugié au Zaïre) et le FPR, aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Ces accords prévoyaient une armée mixte, composée à 60 % de soldats des FAR et à 40 % de combattants du FPR. *« Le meilleur moyen pour sécuriser les populations, ce serait que le FPR fasse appel aux militaires pour créer cette armée nationale »*, estime le général Bizimungu.

Pour que *« la population puisse retrouver ses biens, que les soldats des FAR puissent rentrer, il faut une négociation*, dit-il encore ; *le Rwanda est déplacé ; il faut que le Rwanda de l'extérieur soit reconnu »*. Plus que sur son armée, le chef des ex-FAR compte sur *« une intervention de la communauté internationale »*. Car, pour le chef d'état-major, formé à l'école de guerre en Belgique, c'est le monde qui est responsable de sa défaite : l'embargo international sur les armes a, selon lui, privé son armée de munitions.

Si la communauté internationale ne peut trouver la solution, *« alors, qu'elle n'intervienne pas pour favoriser un groupe ou un autre, qu'elle nous laisse nous débrouiller ; ce sera un retour par n'importe quels moyens, à coups de pierres, de bâtons »*. Car le général Bizimungu affirme que l'armement lourd et les moyens de transmission des ex-FAR sont aujourd'hui contrôlés par les forces armées zaïroises, qui semblent hésiter à laisser l'ancienne armée rwandaise utiliser le Zaïre comme sanctuaire. *« Nous pourrons peut-être passer par ailleurs, nous constituer en maquis ; nous sommes nombreux, le FPR ne pourra pas contrôler tout le Rwanda »*, dit le général en soulignant que ce serait un ultime recours.

Le chef des forces armées, qui affirme ne pas avoir *« incité aux massacres »* des Tutsis, est *« d'accord pour que ceux qui sont coupables soient jugés, même si* [les responsabilités] *ne sont pas unilatérales, car le FPR a lui aussi trempé dans les tueries »*. En fait, si le général compte gagner la bataille, ce n'est pas par les armes. *« Dans cinq ans*, dit-il, *il doit y avoir des élections au Rwanda. Nous pouvons les gagner. »*

J.-B. N.

AFRIQUE DU SUD

Grèves et revendications mettent à l'épreuve le nouveau gouvernement

Un mouvement de mécontentement social est en train d'affecter différents secteurs économiques. Depuis le 13 juillet, des grèves perturbent la chaîne de magasins Pick and Pay. Les négociations salariales sont toujours dans l'impasse, et les quinze mille employés se sont déjà affrontés deux fois à la police.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La grève qui touche la chaîne de magasins Pick and Pay – la première depuis les élections du 27 avril – sert de test aux syndicats d'autres secteurs qui y voient l'occasion d'évaluer la marge de manœuvre dont ils vont disposer avec le nouveau gouvernement. L'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela et la nomination d'anciens membres de la centrale syndicale COSATU à des postes ministériels ou leur élection à la Chambre des députés ont exacerbé les attentes de millions de personnes. Prenant la parole lors d'un banquet, à Pretoria, le nouveau chef de l'Etat a souligné *« la difficulté pour les gens d'aller de la résistance à la construction d'une nation »*, ajoutant qu'il *« ne saurait y avoir d'excuse pour la violence, qui va effrayer les investisseurs »*.

Plusieurs industries sont en train d'emboîter le pas aux employés de Pick and Pay. Jeudi 21 juillet, plusieurs milliers de membres du puissant syndicat de la métallurgie NUMSA ont défilé dans les rues de Johannesburg pour faire valoir leurs revendications salariales. Le même jour, pour les mêmes raisons, des cheminots de la compagnie ferroviaire Spoornet commençaient une grève près de Pretoria.

Quant à la multinationale De Beers, elle vient de suspendre les négociations avec le syndicat des mineurs NUM. Cette période de l'année étant traditionnellement très remuante sur le plan social, il y a de bonnes raisons de penser que cette agitation va gagner du terrain. La lune de miel dont le nouveau gouvernement a bénéficié depuis les élections, touche donc à sa fin.

Depuis longtemps, les spéculations vont bon train à propos du rapport de forces entre l'ANC et le COSATU. La centrale syndicale avait fait alliance électorale avec l'ANC, au même titre que le Parti communiste, sans jamais cacher toutefois que chacun reprendrait sa liberté au lendemain du 27 avril. Une fois l'ANC au pouvoir, il était entendu que les syndicats devaient continuer leur tâche, à savoir défendre les droits des travailleurs, grèves à l'appui si nécessaire.

Deux cents pages de Constitution

Pourtant, en avril, le COSATU avait accepté, à la demande du Conseil exécutif de transition, d'appeler à une suspension des grèves pendant les semaines précédant les élections. Certains syndicats qui lui étaient affiliés, avaient néanmoins sévèrement critiqué cette décision. Depuis lors, les autorités ont, à plusieurs reprises, insisté sur la nécessité de résoudre les conflits sociaux par le dialogue.

A l'occasion de la grève de Pick and Pay, Sam Shilowa, secrétaire général du COSATU, a demandé au gouvernement de marquer sa solidarité vis-à-vis des grévistes. Toutefois, au moment où l'économie locale montre tous les signes d'une reprise, essentielle au succès du programme de reconstruction et de développement de l'ANC, les milieux d'affaires attendent, eux, du gouvernement une prise de position exactement contraire, ou, à tout le moins, une attitude neutre. Telles sont les vues de la Chambre de commerce sud-africaine Sacob.

Le ministre du travail, Tito Mboweni, a finalement proposé le recours à un processus de médiation, après avoir réprimandé les excès des grévistes, aussi bien que ceux de la police. Mais les syndicats attendent de pied ferme une nouvelle législation du travail qui doit être négociée et harmonisée avec la nouvelle Constitution.

Le très long texte de la Constitution intérimaire, épais de quelque deux cents pages, sert, en effet, de référence juridique à tout projet de loi, qu'il s'agisse de santé, d'emploi, de redistribution de terres, ou de mille et une autres questions. Chaque loi votée par le parlement, devra ainsi être soumise à l'avis de la Cour constitutionnelle, composée de membres « indépendants ».

En attendant, les droits des travailleurs souffrent, au même titre que d'autres, d'une pléthore de définitions. S'agissant du droit de grève, le patronat dispose d'un large éventail de textes constitutionnels pour pouvoir obtenir gain de cause. A l'image de cette Constitution, où tout le monde trouve son compte, le discours des dirigeants de la « nouvelle Afrique du Sud » cherche à embrasser trop de contradictions pour que des failles ne surgissent brutalement. Celle des conflits sociaux aura été la première à mettre vraiment le gouvernement de M. Mandela au pied du mur. – *(Intérim.)*

Mille douleurs

Suite de la première page

Selon une de ces rumeurs, le choléra n'est pas une épidémie mais un empoisonnement par des agents du FPR. *« Des gens du FPR empoisonnent la nourriture et l'eau »*, dit Anselme Kuliyequbona, colonel des Forces armées rwandaises réfugié au Zaïre. Une femme hutue a, été lapidée devant l'hôpital de la ville, accusée d'être un agent venu empoisonner l'eau.

Seule l'étendue de la catastrophe, qui touche la population mais aussi les forces armées et les milices extrémistes, soutenues par les autorités, incline paradoxalement à l'optimisme. Autre raison d'espérer : le début de retour des réfugiés au Rwanda, où la récolte menace de pourrir. Sous la pression de la communauté internationale, les autorités zaïroises longtemps complices de l'ex-gouvernement du Rwanda réfugié aujourd'hui au Zaïre ont rouvert la frontière dimanche, permettant à quelques milliers de réfugiés massés sur place de rentrer chez eux.

Selon le premier ministre zaïrois, Joseph Kengo Wa Dondo, qui s'est rendu dimanche à Goma, *« les réfugiés peuvent rentrer s'ils le souhaitent »*. Autre signe encourageant, les déplacés qui avaient trouvé refuge dans la *« zone humanitaire de sécurité »* française, au sud-ouest du Rwanda, commencent à rentrer chez eux, selon le porte-parole de l'opération « Turquoise », le colonel Bolelli. Près de 40 000 avaient quitté la zone samedi, et 25 000 dimanche, a indiqué le colonel.

Ce mouvement de retour, seul moyen, selon les organisations humanitaires, de limiter le désastre, reste insignifiant par rapport à la masse des réfugiés au Zaïre. Mais il pourrait s'amplifier. *« Ma famille est restée à Goma. Elle avait peur de venir. Je lui enverrai un message pour lui dire de me rejoindre si tout se passe bien »*, explique Faustin, parti en éclaireur à Ruhengeri, au Rwanda.

Déserte à l'arrivée du FPR, la ville de Ruhengeri, à plus de 60 kilomètres de la frontière zaïroise, se repeuple lentement. Le marché a rouvert, une fine colonne de réfugiés portant leurs affaires sur la tête se dirige vers la ville. Mais la majorité des réfugiés au Zaïre semblent toujours convaincus que, s'ils rentrent au pays, le FPR *« va* [leur] *crever les yeux »*.

Après avoir annoncé une politique active pour inciter au retour, le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) a mis un bémol dimanche. *« Nous ne voulons pas être impliqués dans un affrontement politique entre l'ancien et le nouveau gouvernement »* rwandais, a affirmé Ray Wilkinson, le porte-parole du HCR à Goma, pour justifier que l'agence des Nations unies n'ait pas informé concrètement les réfugiés quant aux possibilités de retour. Faute d'accord politique entre les deux pouvoirs rwandais – l'un qui tient un pays vide, l'autre une population mourante –, la tragédie continue.

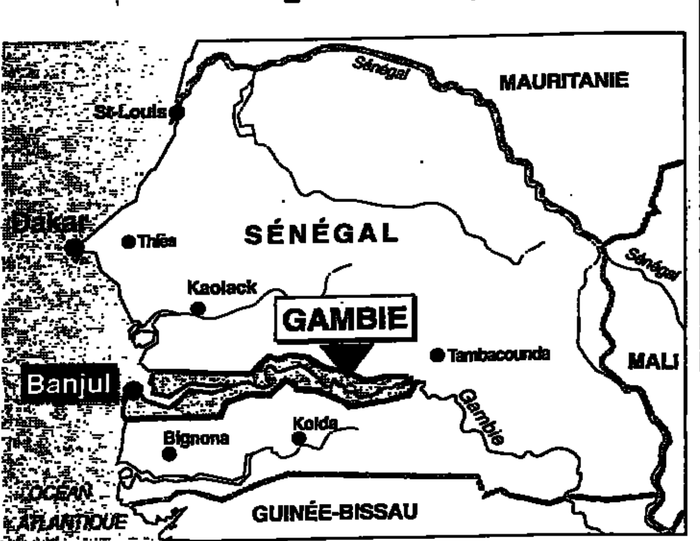
JEAN-BAPTISTE NAUD'

AFRIQUE

GAMBIE

De jeunes officiers ont pris le pouvoir

Le calme régnait à Banjul, capitale de la Gambie, dimanche 24 juillet, au lendemain d'un coup d'Etat réalisé sans effusion de sang par de jeunes officiers qui ont mis en place un « Conseil provisoire des forces armées ». Le président Dawda Jawara, après avoir quitté le pays à bord d'un navire de guerre américain, a trouvé refuge au Sénégal.



Quelques pillages vendredi 22 juillet, une déclaration radiophonique annonçant un coup d'Etat samedi 23, un retour à la normale dans les rues de Banjul dimanche 24... C'est en douceur que quelques jeunes officiers ont renversé le régime presque trentenaire de Sir Dawda Jawara, l'un des premiers dirigeants africains à avoir introduit le multipartisme sur le continent.

Selon les premières informations en provenance de Banjul, le coup semble avoir été plus improvisé que « monté ». Empêchés de manifester vendredi, alors qu'ils réclamaient une augmentation de leurs soldes, des soldats de retour du Libéria se sont livrés à des pillages, ont occupé l'aéroport et une station de télécommunications, et coupé les liaisons téléphoniques avec l'étranger. Le lendemain, des militaires annonçaient sur une radio privée, Radio One, la création d'un « Conseil provisoire des forces armées », composé de quatre officiers d'une trentaine d'années inconnus à l'étranger, dont le lieutenant Yayah Jammeh (vingt-six ans), qui a pris la tête de ce Conseil.

Bien que l'armée sénégalaise ait été mise en état d'alerte et que des troupes aient été dépêchées à proximité de la frontière (la Gambie est enclavée au sein du Sénégal), Dakar a rapidement fait savoir qu'il n'était pas question d'intervenir. Le Sénégal, dont les forces avaient déjoué une tentative de putsch en 1981, semble tenir grief au président Dawda de l'échec de la confédération de Sénégambie, créée en 1982 et dissoute en 1989, en raison, selon Dakar, du refus du régime gambien de mettre un terme à la contrebande entre les deux pays, principale source de revenus de l'ancienne colonie britannique.

Asile politique

Dakar a néanmoins accordé l'asile politique au président gambien, arrivé dimanche soir dans la capitale sénégalaise à bord du *LaMoure County*, un navire de guerre américain qui était en escale technique à Banjul et sur lequel il avait trouvé refuge avec l'une de ses deux femmes, quatorze de ses dix-neuf enfants, ses ministres des finances et de la justice et l'inspecteur général de la police. En revanche, une partie du gouvernement – dont le vice-président Saihou Sabally – aurait été arrêté, ainsi que dix conseillers militaires nigérians – aux termes d'un accord conclu en 1992 entre le Nigéria et la Gambie, l'armée gambienne, forte de 800 hommes, est encadrée et dirigée par des militaires nigérians.

Le « Conseil provisoire des forces armées » est une structure provisoire, si l'on en croit les putschistes, qui ont affirmé vouloir *« mettre fin à la corruption créée et entretenue par l'ancien régime pendant trois décennies »*, en annonçant la suspension de la Constitution et des partis politiques, la mise en place d'un couvre-feu et la fermeture des frontières. Le lieutenant Yayah Jammeh a indiqué que serait prochainement formé un nouveau gouvernement *« composé en majorité de civils reconnus pour leur intégrité morale »*. Le Commonwealth, dont la Gambie est membre depuis son indépendance, en 1965, a immédiatement condamné ce coup d'Etat. L'ancienne colonie britannique – un million d'habitants – bénéficiait, sous le régime de type parlementaire du président Dawda, d'institutions considérées comme figurant parmi les plus démocratiques du continent.

M.-P. S.

Sir Dawda Jawara : le plus ancien dirigeant du continent

Sir Dawda Jawara, qui a trouvé l'asile politique au Sénégal dimanche 24 juillet, au lendemain de sa destitution, était le plus ancien dirigeant du continent africain et le premier président de la République de Gambie. Ce petit homme à l'aspect débonnaire, portant des lunettes d'écaille, souvent vêtu du boubou traditionnel et coiffé d'un bonnet aux dessins pittoresques, était considéré par ses compatriotes comme un politicien madré.

Né le 28 avril 1924 dans une famille mandingue musulmane, à Barajally, dans le centre du pays, où son père était commerçant, ce vétérinaire formé au Ghana, puis à Glasgow, était entré en politique en 1960, en devenant le dirigeant du Parti progressiste du peuple (PPP). Il commence sa carrière gouvernementale comme ministre de l'éducation en 1960, puis devient premier ministre en 1962. C'est à ce poste qu'il négocie et proclame l'indépendance de la Gambie, en 1965.

Son principal succès aura sans doute été d'avoir su préserver cette indépendance en refusant ensuite de s'intégrer dans son puissant voisin, le Sénégal. Il s'est révélé grand manœuvrier en résistant aux pressions du premier président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, puis en restant jusqu'en 1970 sous la tutelle de la Couronne britannique, qui l'anoblira lui attribuant le titre de « Sir ».

En 1970, la Gambie devient une république. Depuis, Sir Dawda a été réélu tous les cinq ans, avec une nette majorité, à la tête du pays, soit par l'As*semblée nationale, soit* au suffrage universel après la réforme constitutionnelle de 1982. Un an avant cette réforme, un coup d'Etat avait tenté de renverser le régime, l'un des plus démocratiques du continent. Ce musulman bigame avait été réélu président pour cinq ans en avril 1992. L'une de ses grandes fiertés avait été d'instaurer la démocratie dans son pays. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Les islamistes réclament la libération d'un de leurs chefs

« Les groupes armés sont prêts à arrêter la campagne d'assassinats des étrangers si le pouvoir libère Abdelhak Layada » : tels sont les termes de la *« lettre »*, que les maquisards du Groupe islamique armé (GIA), auteurs de l'enlèvement des ambassadeurs du Yémen et d'Oman, auraient remis à ces derniers avant de les relâcher, vendredi 22 juillet. *« Nous avons transmis le message aux autorités »*, a précisé le diplomate yéménite, Qassem Askar Jebrane, au quotidien francophone *El Watan*.

L'ancien chef du GIA, Abelhak Layada, avait été arrêté au Maroc, en juin 1993, et extradé quelques mois plus tard. La Cour spéciale d'Alger l'a condamné à mort, le 15 juin. Depuis cette date, quatorze étrangers ont été tués, portant à cinquante-deux le nombre total des étrangers victimes du terrorisme depuis le 23 septembre 1993.

Contacté par téléphone samedi 23 juillet par l'agence Reuter, M. Jebrane a expliqué qu'une dizaine d'hommes armés avaient pris son petit groupe en otage le 15 juillet, à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Alger. Les deux ambassadeurs, après avoir traversé *« plusieurs régions »*, en voiture puis à pied, auraient été reçus par l'actuel chef du GIA, Kawasmi El Cherif, alias Ahmed Abou Abdallah (*le Monde* daté 24-25 juillet).

Après une semaine passée dans les maquis de l'Algérois, les otages, qui disent avoir été *« bien traités »*, ont été reconduits jusqu'à la banlieue d'Alger, où ils se sont vu *« offrir une voiture »* pour regagner leur domicile. Cette version des faits contredit quelque peu celle du ministère algérien des affaires étrangères, pour qui la *« libération »* des diplomates est la conséquence des *« efforts considérables déployés par l'ensemble du dispositif de l'Etat »*.

Le message du GIA n'est pas sans rappeler celui dont les trois employés du consulat général de France à Alger, pris en otage puis relâchés, à la fin du mois d'octobre 1993, avaient été chargés. Dans ce premier message, le GIA sommait les étrangers de quitter l'Algérie dans un délai d'un mois, sous peine de *« mort brutale »*. Dans un cas comme dans l'autre, les autorités algériennes se sont gardées de tout commentaire.

ASIE

CAMBODGE

Bangkok s'engage à aider Phnom-Penh contre les Khmers rouges

BANGKOK

de notre correspondant

Répondant à une requête de Phnom-Penh, la Thaïlande s'est formellement engagée, dimanche 24 juillet, à aider le Cambodge à isoler les Khmers rouges, que l'Assemblée nationale khmère a déclarés hors la loi le 7 juillet. A l'issue d'un entretien avec le prince Norodom Sirivudh, ministre cambodgien des affaires étrangères, Prasong Soonsiri, chef de la diplomatie thaïlandaise, a notamment promis à Phnom-Penh son *« entière coopération »*.

Accusés à plusieurs reprises, notamment au printemps, de complicité avec les Khmers rouges par Phnom-Penh, les Thaïlandais ont toujours affirmé leur neutralité dans le conflit cambodgien depuis la signature d'un accord de paix à Paris en octobre 1991. Ils ont également réitéré, depuis la restauration de la monarchie à la suite d'élections organisées par les Nations unies en mai 1993, qu'ils ne reconnaissaient que le gouvernement royal khmer. Enfin, ils ont pris acte de la loi déclarant les Khmers rouges hors la loi et dénoncé l'annonce par ces derniers, le 11 juillet, de la formation d'un «gouvernement provisoire» présidé par Khieu Samphan.

Le cas échéant, leur collaboration avec Phnom-Penh dans l'application de la loi aura des implications pratiques d'autant plus importantes que les principaux bastions khmers rouges sont frontaliers de leur territoire. Dans une lettre aux dix-huit autres signataires de l'accord de Paris, Phnom-Penh demande notamment d'interdire l'accès de leur territoire aux Khmers rouges et à leurs émissaires, et de l'aider dans le domaine crucial du renseignement. Les Thaïlandais ont néanmoins déjà fait savoir qu'une autre requête des Cambodgiens – le gel des avoirs financiers et comptes bancaires des Khmers rouges dans leur pays – risquait de poser un problème, compte tenu du recours à des prête-noms et de l'absence de loi sur le blanchiment de l'argent.

Il reste que Phnom-Penh a pris l'initiative que réclame le bon sens et qui facilitera la tâche de ceux qui, à Washington, Paris ou Canberra, œuvrent discrètement en faveur d'un rapprochement khméro-thaïlandais et de l'isolement des Khmers rouges. Le prix d'une normalisation progressive entre Bangkok et Phnom-Penh pourrait être la libération de quatorze Thaïlandais retenus depuis le 3 juillet dans le cadre de l'enquête sur un *« coup de force »* qui avait échoué la veille et dont les tenants sont toujours loin d'avoir été éclaircis.

Le gouvernement cambodgien doit également se satisfaire du communiqué final de la conférence ministérielle de l'ASEAN (1), samedi 23 juillet, qui condamne à la fois le «coup» du 2 juillet et la proclamation d'un «gouvernement provisoire» par les Khmers rouges. Les dix-huit membres du Forum régional de l'ASEAN, réunis pour la première fois lundi 25 à Bangkok, devraient se prononcer dans le même sens.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Voir *le Monde* daté 24-25 juillet.

INDE : sanglants affrontements en Assam et au Cachemire. – Au moins quarante personnes ont été tuées, au cours du week-end, lors de l'attaque d'un camp de réfugiés musulmans par des membres de la tribu des Bodos, en Assam (nord-est). Les violences entre Bodos, qui luttent pour obtenir la création d'une zone tribale autonome, et musulmans ont fait près de soixante victimes la semaine dernière. Par ailleurs, dix-neuf personnes, en majorité des séparatistes musulmans, ont trouvé la mort, dimanche 24 juillet, lors d'affrontements avec la police au Cachemire. – *(AFP, Reuter.)*

NÉPAL : grève générale à Katmandou. – Des dissidents du Parti du Congrès népalais (NPC, au pouvoir) et le Parti communiste marxiste-léniniste (PCN-UML), la principale force d'opposition, ont organisé, dimanche 24 juillet, à Katmandou, une grève générale pour demander au roi de limoger le premier ministre, M. Koirala, et de rétablir dans ses fonctions le Parlement dissous. Le 11 juillet, après la démission de M. Koirala, le souverain avait demandé au premier ministre d'expédier les affaires courantes jusqu'aux élections anticipées du 13 novembre. – *(AFP.)*

TIMOR-ORIENTAL : attentat à Dili. – Une camionnette appartenant au quotidien *Suara Timor Timur* a été détruite par un attentat à la bombe à Dili, samedi 23 juillet, dix jours après une violente manifestation anti-indonésienne. *« Nous pensons que cette explosion est liée à une série d'articles que nous avons publiés sur les manifestations »*, a déclaré le rédacteur en chef adjoint du journal. – *(Reuter.)*

VIETNAM : accord sur les droits de l'homme avec l'Union européenne. – L'Union européenne et le Vietnam se sont entendus sur une clause de protection des droits de l'homme qui ouvre la voie à un accord-cadre de coopération économique d'ici la fin de l'année, a déclaré, samedi 23 juillet, à Hanoï, le commissaire européen, M. Van den Broek. La signature de l'accord, initialement prévue pour le mois de mai, avait été reportée notamment en raison de divergences de *« terminologie »* sur la clause portant sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA

Le débat sur l'indépendance sera au centre des élections du 12 septembre au Québec

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le premier ministre libéral du Québec, Daniel Johnson, a annoncé, dimanche 24 juillet, la tenue d'élections générales le 12 septembre dans la province. En procédant à la dissolution de l'Assemblée nationale, il a donné le signal de départ d'une campagne dont l'enjeu est particulièrement important, puisque le résultat du scrutin pourrait relancer le rêve des indépendantistes québécois. Donnée favorite dans les sondages, l'opposition se fixe pour objectif de réaliser l'indépendance du Québec dans l'année suivant son accession au pouvoir.

Les 125 sièges de l'Assemblée sont à pourvoir et le chef de la formation qui obtiendra le plus de députés deviendra le prochain premier ministre de la province. Deux partis peuvent aspirer à former le nouveau gouvernement : le Parti libéral du premier ministre sortant, Daniel Johnson, et le Parti québécois, indépendantiste, de Jacques Parizeau. Tous les baromètres de l'opinion concordent depuis plusieurs mois : ils placent le parti de M. Parizeau en tête des intentions de vote des Québécois, avec une confortable avance tournant autour de 10 points.

Usés par huit années aux commandes de la province, les libéraux ont sept semaines pour convaincre les électeurs que leur équipe s'est renouvelée. Leur chef, Daniel Johnson, est devenu premier ministre en janvier. Il a succédé à Robert Bourassa, qui avait démissionné pour raison de santé. M. Johnson s'affirme comme un partisan résolu d'un fédéralisme canadien et du renforcement de l'union économique et politique avec le Canada *(lire également page 15)*.

Fils d'un ancien premier ministre (Daniel Johnson père) et frère d'un autre (Pierre-Marc Johnson), M. Johnson est, à titre personnel, plus populaire auprès des Québécois que son adversaire Jacques Parizeau. Mais cela ne semble pas être un avantage décisif pour permettre aux libéraux de l'emporter.

Au pouvoir de 1976 à 1985, le Parti québécois, alors dirigé par René Lévesque, n'avait pas réussi à faire triompher sa thèse indépendantiste. En 1980, la «souveraineté-association» du Québec avec le reste du Canada proposée par le gouvernement Lévesque avait été rejetée par 60 % des voix à l'issue d'un référendum. Le Parti québécois s'était ensuite détourné de l'idée de l'indépendance.

Jacques Parizeau, ancien ministre des finances du gouvernement Lévesque, n'avait guère prisé cette mise sous le boisseau. Il est l'artisan du retour en force de l'option indépendantiste au sein du Parti québécois. S'il est élu, M. Parizeau propose de mettre immédiatement en marche le mouvement vers la souveraineté et promet d'organiser un nouveau référendum sur l'indépendance du Québec.

Avant la consultation référendaire, il souhaite faire adopter par l'Assemblée nationale une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec de devenir un pays pleinement souverain. Il a l'intention d'engager immédiatement des discussions avec le gouvernement fédéral pour fixer le calendrier et les modalités du transfert des pouvoirs, ainsi que les règles de partage de la dette publique. Selon Daniel Johnson, les électeurs devront chosir entre *« deux projets de gouvernement et deux visions opposées de l'avenir du peuple québécois »*.

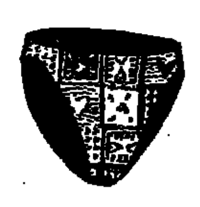
SYLVIANE TRAMIER

Création de l'Association des Etats des Caraïbes. – Vingt-cinq pays des Caraïbes ont signé, dimanche 24 juillet, en Colombie l'accord de fondation de l'Association des Etats des Caraïbes (AEC), en vue notamment de créer le cadre d'une nouvelle zone économique comprenant la Colombie, Cuba, le Mexique, le Venezuela, l'Amérique centrale et les treize Etats membres de la communauté des Caraïbes. Le numéro un cubain, Fidel Castro, et le président mexicain, Carlos Salinas, s'étaient rendus à Carthagène-des-Indes à cette occasion. – *(AFP, Reuter.)*

HAÏTI : les pays d'Amérique centrale acceptent d'accueillir des réfugiés. – Les présidents des pays d'Amérique centrale ont accepté, samedi 23 juillet, de *« faciliter l'accueil provisoire »* des réfugiés haïtiens. La décision des chefs d'Etat du Costa-Rica, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, de Panama et du Salvador sera appliquée *« dans les termes, délais, conditions et quantité qu'établira chacun des pays »*, précise le communiqué commun diffusé par la présidence du Salvador. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – Dans l'article relatif à l'attentat antisémite de Buenos-Aires paru dans *le Monde* daté 24-25 juillet, il convient de lire que la lettre du Mouvement international de la réconciliation réclamant une condamnation de ce crime par les organisations internationale, a été adressée au *« haut-commissaire pour les droits de l'homme, José Alaya Lasso, et au secrétaire général adjoint et directeur du Centre des droits de l'homme de l'ONU, Ibrahim Fall »*.

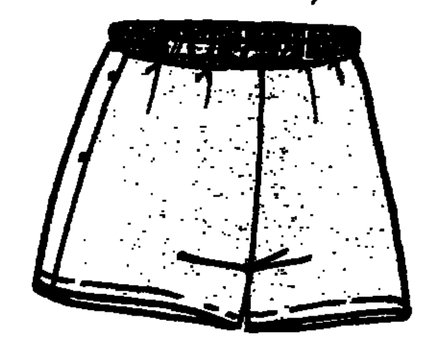
vous avez pris l'écran total ?

où on va ? où on va ?



t'as pas vu ma casquette ?



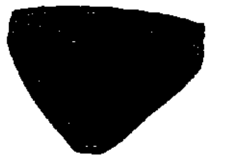
tu laisses papa tranquille ?



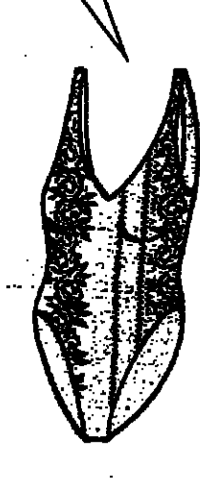
t'as pas oublié les palmes au moins ?




où on va ?



quelqu'un a vu ma robe bleue ?



tout le monde a fait pipi ?



j'peux emmener ma console de jeux ?



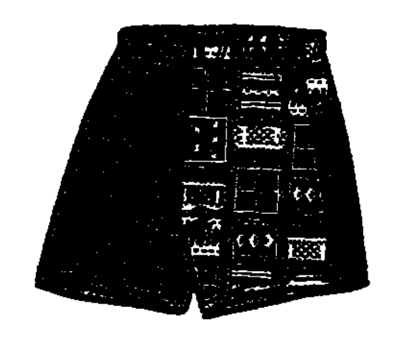
... mais où est passé le chat ?




dis... où on va ?



mes clés... où sont mes clés ?



Profitez de l'été, pour vous poser les grandes questions.



Couturier Officiel des Vacances

MAILLOTS DE BAIN - TEE SHIRTS - CHEMISES - CALEÇONS - PYJAMAS - FROGGYS - CHEMISES DE NUIT - PANTOUFLES...

AMAZONIE

EUROPE

ITALIE

Des dirigeants du groupe Fininvest de M. Berlusconi font l'objet d'un mandat d'arrêt

ROME

correspondance

L'enquête dite « Mani pulite » a repris de plus belle au cours du week-end. Libérés des entraves qu'aurait entraînées le décret sur la limitation de la détention préventive, qui devant le tollé général a été retiré par le gouvernement, les juges se sont remis au travail. Vingt-trois mandats d'arrêt, dont deux concernent des dirigeants de la Fininvest, le groupe de communication de Silvio Berlusconi, ont été lancés samedi 23 juillet, ainsi qu'un mandat de perquisition des bureaux du groupe.

Vingt-quatre heures à peine après le retrait définitif du décret sur la détention préventive, les portes des prisons se sont rouvertes pour accueillir hommes politiques et hommes d'affaires, de Milan à Catane, en Sicile, où l'ex-ministre de la défense, Salvo Ando, et l'ancien président de la région, Rino Niccolosi, ont été arrêtés pour une affaire de pots-de-vin liés à des contrats dans le secteur de la santé.

A Milan, les juges se sont attaqués au deuxième volet de l'opération visant la corruption à l'intérieur même de la brigade des finances. Des dizaines d'officiers et d'agents de la police fiscale ont été arrêtés au cours de ces dernières semaines – on compte même trois nouveaux suicides liés directement ou indirectement à l'enquête – pour avoir fermé les yeux devant une évasion fiscale à grande échelle pratiquée par de nombreuses entreprises. Parmi celles-ci, des sociétés du groupe Fininvest, de Silvio Berlusconi, et la Gemina, holding financière à participation Fiat, dont le directeur général, Felice Vitali, a été placé dimanche en résidence surveillée. Le responsable des services fiscaux de la Fininvest, Salvatore Sciascia, ainsi que son adjoint, Marco Rizzi, figurent parmi les destinataires des vingt-trois mandats d'arrêt signés samedi par le parquet milanais.

Prudence du monde politique

Devant cette reprise de l'activité des juges, le monde politique affiche la prudence, sauf quelques exceptions comme Tiziana Maiolo, présidente de la commission justice de la Chambre et membre de Forza Italia, le mouvement berlusconien. Pour elle, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une vengeance des juges milanais, qui, après le bras de fer qui les a opposés à M. Berlusconi, ont voulu s'en prendre directement au groupe du président du conseil. Dans l'opposition, on insiste plus prudemment sur le fait que les responsabilités sont toujours personnelles, et que l'on ne peut pas imputer à Silvio Berlusconi des délits commis par les responsables de ses sociétés. Massimo d'Alema, secrétaire du PDS (ex-communiste), tient cependant à souligner que le président du conseil devrait démissionner uniquement s'il était impliqué directement. Ce qui n'empêche pas Franco Bassanini, également membre du PDS, d'estimer que, si le gouvernement a tenté de réformer par un décret pris à la va-vite les règles de la détention préventive, c'était tout simplement pour éviter que l'on n'arrive jusqu'à la Fininvest.

SALVATORE ALOÏSE

SUISSE

Béat Curti, le magnat de la presse alémanique est au centre d'une affaire de corruption

BERNE

de notre correspondant

Pendant une dizaine d'années, un haut fonctionnaire de l'administration cantonale, Raphaël Huber, a encaissé au minimum 2,3 millions de francs suisses (environ 9 millions de francs français) de dessous-de-table de la part de commerçants ou de tenanciers d'établissements sollicitant des patentes. Il fut démis de ses fonctions en 1991. A l'époque, on avait pensé qu'il s'agissait de cas isolés. Aujourd'hui, l'affaire rebondit. Parmi les « donateurs » les plus en vue figure en effet l'un des magnats du commerce de détail et de la presse alémanique, Béat Curti, éditeur notamment du prestigieux hebdomadaire *Weltwoche* et du magazine économique *Bilanz*.

Ce dernier a été inculpé au début du mois de juillet et, depuis, il ne se passe guère de jours sans que la presse fasse de nouvelles révélations. Le 17 juillet, les écologistes ont décidé de demander la constitution d'une commission d'enquête lors de la prochaine session du Parlement cantonal au mois d'août. Les Verts sont appuyés dans leur démarche par les socialistes et les démocrates-chrétiens.

Pourquoi les autorités ont-elles ignoré si longtemps une affaire de cette ampleur? Ce n'est qu'en 1991 que le chef du département cantonal des finances, alerté par un de ses collègues nouvellement élu, s'est aperçu des agissements de Raphaël Huber, responsable du service des auberges. Depuis des années, ce haut fonctionnaire abusait de sa fonction pour délivrer des patentes, des autorisations de vente d'alcool ou des permis d'ouvertures prolongées.

En contrepartie, il ne se faisait pas seulement remettre des enveloppes mais incitait les intéressés à acquérir pour plusieurs milliers de francs suisses des tableaux de son père, un obscur peintre. Le juge d'instruction a évalué à au moins 2,38 millions de francs suisses les pots-de-vin ainsi versés à Raphaël Huber. Inculpé de corruption, il a été relaché après dix mois de préventive et s'est reconverti en *gentleman-farmer* dans sa propriété vinicole de Toscane. Son procès, et celui de ses coïnculpés, doit en principe avoir lieu l'an prochain.

« J'ai été bête et naïf »

L'inculpation de Béat Curti vient de donner une dimension nouvelle au scandale. A partir d'un petit groupe alimentaire familial, ce Lucernois de cinquante-six ans a réussi à bâtir un empire, d'abord dans le commerce de détail puis dans la presse. Sa fortune est évaluée entre 100 et 200 millions de francs suisses. Arrivant en troisième position derrière Migros et Coop, son groupe commercial affiche un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs suisses. En plus de la chaîne de magasins USEGO, il possède notamment la société PRODEGA, principal fournisseur en gros du pays pour les restaurants, les cantines et les hôtels.

Dans la presse, son groupe est devenu le troisième de Suisse alémanique avec un chiffre d'affaires de 220 millions de francs suisses. Son imprimerie de Winthertur sort sur ses rotatives les magazines *The Economist* et *Newsweek*. Après avoir vainement tenté avec ses partenaires du *Tages Anzeiger* d'ouvrir à la chaîne allemande RTL une fenêtre sur la Suisse, Béat Curti était en compétition avec Ringier, le principal groupe helvétique de presse, pour le lancement d'une télévision locale à Zurich.

Béat Curti se voit aujourd'hui reprocher d'avoir versé, entre 1986 et 1989, quelque 110 000 francs suisses à Raphaël Huber pour conseils et services rendus lors de l'ouverture d'un magasin en gare de Zurich et de l'achat de vins en Toscane. *« J'ai été bête et naïf »*, avoue Béat Curti en guise d'explication, ne trouvant apparemment rien de répréhensible à verser des honoraires à un *« fonctionnaire respectable »* pour des affaires privées. Béat Curti s'est mis en congé de toutes ses activités d'éditeur pour *« garantir l'indépendance de ses produits »*. Ses partenaires le pressent de vendre.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SLOVAQUIE

Vladimir Meciar aborde la campagne des législatives en position de force

Déjà destitué deux fois du pouvoir, l'ancien premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, espère de nouveau prendre sa revanche aux élections législatives de septembre. Son parti, en tête des sondages, devra toutefois faire une alliance avec les anciens communistes pour avoir une majorité stable.

PRAGUE

de notre correspondant

Quatre mois après avoir été chassé du gouvernement, l'ancien premier ministre, Vladimir Meciar, se prépare à la reconquête du pouvoir lors des élections législatives anticipées du 30 septembre prochain. Grand favori dans les sondages, M. Meciar est confiant dans sa victoire : *« Nous sommes sûrs de gagner, seulement nous ne savons pas encore de combien »*, déclarait-il récemment à la presse étrangère.

L'homme de l'indépendance slovaque, qui a maigri de vingt-cinq kilos pour retrouver la fraîcheur et le dynamisme du début de sa carrière, estime que le nouveau gouvernement lui facilite la tâche. *« Il a augmenté les prix de l'énergie le 1er juillet, de nombreux produits courants seront plus chers début août grâce à une hausse de la TVA, et il a fait adopter une loi sur les panneaux bilingues* [pour la minorité hongroise]. *Nous n'avons pas besoin d'expliquer, ni de prendre d'initiatives pour cette campagne »*, précise-t-il. *« Même si nous ne bougions pas, nous n'aurions pas moins de 26 % des voix »*, dit-il, comme à son habitude sûr de lui et un rien provocateur.

M. Meciar a néanmoins de bonnes raisons d'être optimiste et convaincu de retrouver la tête du prochain gouvernement, pour un troisième mandat. Un sondage, publié début juillet, confirme l'avance de son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) sur son principal adversaire, le Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communiste). Avec 27,6 % des intentions de vote contre 14,9 % au SDL, le parti de M. Meciar ne disposerait pas de la majorité absolue des sièges, mais il devrait pouvoir compter sur l'appui de deux autres formations, le Parti national slovaque (SNS, 8,8 %), son allié traditionnel, et la nouvelle Union des ouvriers de Slovaquie, issue d'une scission du SDL. Créditée de plus de 6 % des voix depuis plusieurs mois, cette formation, pilotée en sous-main par des hommes favorables à M. Meciar, attire, grâce à son discours populiste et naïf, de nombreux électeurs du SDL.

La coalition gauche-droite au pouvoir depuis plus de cent jours n'a pas encore réussi à percer dans les sondages, d'autant moins que ses alliés électoraux s'enfoncent dans des querelles stériles.

Image de « martyr »

Pour l'instant, les Slovaques sont toujours plus nombreux à faire confiance à M. Meciar, qui profite de son image de « martyr » de manœuvres politiciennes organisées par le président de la République et les membres de l'actuel gouvernement.

De plus, le redressement économique annoncé par le cabinet de Jozef Moravcik se fait attendre, d'autant que le coût de la vie continue à augmenter plus vite que les salaires. Bien qu'enregistrant quelques succès dans sa politique de rigueur monétaire (restriction du déficit budgétaire et de la dette de l'Etat) et une légère diminution du chômage en mai, le gouvernement n'a pas convaincu la population de ses bons choix économiques. D'autre part, sa politique d'apaisement avec la minorité hongroise, à laquelle deux droits importants et recommandés par le Conseil de l'Europe ont été accordés (utilisation des noms de famille en magyar et autorisation de panneaux bilingues dans les communes où réside cette minorité), a provoqué un regain d'intérêt pour le discours nationaliste du SNS et du HZDS.

Les partis au pouvoir devront donc se mobiliser pendant la campagne électorale de cet été s'ils veulent poursuivre leur travail au-delà du 1er octobre. En cas de défaite, les conséquences pourraient d'ailleurs être graves pour sa principale composante, le parti des anciens communistes, dont certains dirigeants sont prêts à déposer leur chef, Peter Weiss, pour rejoindre une coalition avec Vladimir Meciar.

MARTIN PLICHTA

POLOGNE : commémoration de la libération du camp de Majdanek. – Plusieurs centaines d'anciens prisonniers du camp de concentration de Majdanek, au sud-est de la Pologne, ont célébré, samedi 23 juillet, le cinquantième anniversaire de la libération de ce camp par l'armée rouge en juillet 1944. Au total, 250 000 personnes, dont 125 000 juifs, ont été exterminées par les nazis à Majdanek. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZEGOVINE

Le tribunal contre les crimes de guerre est prêt à fonctionner

NEW-YORK (Nations unies) et LA HAYE

de nos correspondants

Plus d'un an après sa création, le 25 mai 1993, le Tribunal international contre les crimes de guerre en ex-Yougoslavie est fin prêt à fonctionner. Son procureur, le juge sud-africain Richard Goldstone, élu à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU le 8 juillet, prendra ses fonctions dès la mi-août. Lors de sa visite au siège des Nations unies, à New-York, la semaine dernière, le juge Goldstone, qui passera au crible *« un volume terrifiant de documents et de témoignages »* collectés par une commission spéciale des Nations unies et par les gouvernements, s'est révélé déterminé : *« Ce serait un échec pour moi si les premières inculpations n'étaient pas présentées devant le tribunal avant la fin de cette année. »* Et d'ajouter : *« Si nous voulons vraiment faire quelque chose, la clé est la rapidité. »*

Chargé depuis cinq mois de la mise en place du tribunal à La Haye, le procureur adjoint, Graham Blewitt, admet, lui, avoir connu *« des débuts pour le moins frustrants »*. *« J'avais l'impression de me cogner la tête contre les murs de la bureaucratie onusienne. »* Aujourd'hui, c'est au tribunal de faire ses preuves. Or, estime Graham Blewitt, *« la condition* sine qua non *de notre réussite dépend de notre capacité à disposer de membres particulièrement expérimentés et motivés, d'un véritable groupe d'élite »*. C'est déjà le cas de l'équipe de juristes, pratiquement au complet, mais pas encore du groupe d'enquêteurs, que les gouvernements tardent à envoyer : *« Nous avons besoin d'excellents policiers, car les enquêtes seront longues et difficiles. Il s'agit de meurtres, de viols, de tortures et de déportations, avec à la clé la nécessité de trouver des témoins, des documents, des corps, bref de véritables enquêtes criminelles. »*

Le bureau du procureur, qui sera composé de 67 membres, dont 20 juristes et 25 enquêteurs, a beau ne pas être entièrement constitué, cela ne l'empêche pas de fonctionner : *« Les premières mises en accusation tomberont en octobre. En partant du principe que l'accusé sera livré, je pense qu'il paraîtra pour la première fois devant la Cour en novembre. Mais je pense que le procès à proprement parler ne débutera pas avant février prochain. »*

La procédure s'établit ainsi : d'abord constitution du dossier d'accusation, qui est présenté au juge. S'il l'estime solide, celui-ci prononce alors la mise en accusation, puis réclame la livraison de l'inculpé au pays où il est localisé. La réponse pourra être positive ou négative. *« Dans le second cas, nous ferons appel au Conseil de sécurité, qui a le pouvoir de mener des actions coercitives »*, explique M. Blewitt.

Les fonctionnaires du tribunal sont conscients de l'importance des premiers procès, d'autant que l'organisme ne dispose d'un budget que pour un an. Sa reconduction sera examinée par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre prochain. D'où *« une certaine pression face à cette date-butoir. »* Et M. Blewitt de conclure : *« L'opinion publique internationale attend du concret un an après notre création. L'ONU décide de notre avenir et les juges eux-mêmes sont impatients d'agir. Nous avons sélectionné des cas pour lesquels nous sommes convaincus d'avoir un dossier solide en octobre. »*

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRANCO

Intensification des combats et du harcèlement des « casques bleus »

Les combats se sont intensifiés au cours des derniers jours en Bosnie, avec un accroissement des violations du cessez-le-feu à Sarajevo ainsi que du harcèlement des « casques bleus », a annoncé, dimanche 24 juillet, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Dans le nord et l'ouest de la Bosnie, de violents bombardements ont eu lieu samedi ainsi que dans la nuit de samedi à dimanche, tandis que 300 violations du cessez-le-feu étaient enregistrées à Sarajevo, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU, le commandant Rob Annink. Ce dernier a précisé que les actions de tireurs isolés avaient augmenté dans la capitale et à proximité de l'aéroport, resté fermé à la suite de tirs contre cinq avions des Nations unies la semaine dernière. Un soldat bosniaque a été tué dans l'est de la ville, a-t-il ajouté. Cependant, l'Union européenne (UE) a commencé, samedi et pour deux ans, à administrer Mostar, ville du sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine déchirée, pendant près d'un an, par de très violents combats entre Croates et Musulmans bosniaques.

L'Allemand Hans Koschnick, soixante-cinq ans, ancien maire de Brême, désigné par l'UE comme chef de l'administration de tutelle de Mostar, a pris officiellement ses fonctions lors de cérémonies auxquelles ont participé de nombreuses personnalités bosniaques, croates et étrangères, dont les présidents Alija Izetbegovic (Bosnie-Herzégovine) et Franjo Tudjman (Croatie). La tutelle européenne se met en place aux termes d'un protocole signé le 5 juillet, après l'accord portant création d'une fédération croato-musulmane. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : fin de la prise d'otage à la prison de Cassel. – Une quarantaine de prisonniers étrangers, qui retenaient en otage un gardien de la prison de Cassel depuis dimanche, se sont rendus, lundi matin 25 juillet, à la police. Les mutins, principalement des Algériens devant être expulsés, sont sortis sans incident de l'établissemenent, avec leur otage, qui a été libéré. Un commando spécial de la police avait échoué, dimanche soir, dans une tentative pour libérer le gardien. – *(AFP.)*

Interpellation de skinheads au camp de Buchenwald. – La police a arrêté, dimanche 24 juillet, deux membres d'une bande d'une vingtaine de skinheads qui ont fait irruption dans l'ancien camp de Buchenwald, en Allemagne de l'Est, en faisant le salut hitlérien et en menaçant de brûler vif un gardien. L'un des interpellés a été maintenu en détention. Par ailleurs, quatorze jeunes ont été arrêtés samedi matin à Magdebourg (ex-RDA) pour avoir chanté des airs nazis dans les rues de la ville. – *(Reuter, AFP.)*

GRÈCE : mécontentement après la reconnaissance de la Macédoine par l'Espagne. – Athènes a exprimé son mécontentement, samedi 23 juillet, après la décision de Madrid de reconnaître la Macédoine et d'entamer des relations diplomatiques. L'Espagne est le huitième pays de l'Union européenne à reconnaître cet Etat de l'ex-Yougoslavie. Estimant que Skopje usurpe le nom de Macédoine et nourrit des revendications territoriales à son endroit, Athènes a indiqué qu'elle ne tolérerait aucune *« pression »* de la part de l'Union européenne pour lever le blocus commercial qu'elle impose à Skopje depuis le 16 février dernier. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : le chef de l'Etat candidat à l'élection présidentielle. – Emomali Rackhomonov, président du Parlement et chef de l'Etat, sera candidat à l'élection présidentielle prévue pour septembre prochain, a rapporté, dimanche 24 juillet, l'agence ITAR-TASS. M. Rakhomonov avait présenté, mercredi, un projet de Constitution qui devra aussi être adopté par référendum en septembre et qui prévoit le rétablissement du poste de président. L'arrivée au pouvoir des forces néo-communistes en décembre 1992, qui soutiennent M. Rakhomonov, a déclenché une guerre civile avec les opposants islamistes qui opèrent depuis l'Afghanistan. – *(AFP.)*

EUROPE

TURQUIE

La proposition de nommer Mümtaz Soysal ministre des affaires étrangères suscite un tollé

La proposition faite par le parti populaire social-démocrate (SHP), partenaire minoritaire de la coalition gouvernementale, de remplacer, dans le cadre d'un remaniement gouvernemental, l'actuel ministre des affaires étrangères, Hikmet Cetin, par le professeur Mümtaz Soysal, une personnalité controversée, a provoqué un tollé dans les milieux politiques et la presse. Beaucoup y voient le risque d'un retour à la politique isolationniste qui avait caractérisé la Turquie pendant plusieurs décennies.

Professeur de droit constitutionnel, Mümtaz Soysal est une personnalité respectée en Turquie pour sa défense des droits de l'homme. Toutefois, il s'est surtout distingué ces derniers temps en obtenant de la Cour constitutionnelle l'annulation de décrets gouvernementaux qui permettaient la privatisation rapide de plusieurs entreprises publiques, un des éléments-clés du programme de redressement économique lancé par Mme Tansu Ciller et approuvé par le FMI.

D'autre part, de tendance tiers-mondiste, M. Soysal est connu pour son opposition à l'OTAN, à la présence sur le sol turc des avions alliés qui protègent les Kurdes irakiens dans le cadre de l'opération «Provide Comfort», ainsi que pour sa froideur à l'égard de l'Union européenne. Partisan d'un rapprochement avec l'Irak, il avait également exprimé son soutien aux anciens communistes russes lors de la tentative de coup d'Etat contre Boris Eltsine. Conseiller du président Rauf Denktash, M. Soysal défend farouchement la position nationaliste turque dans le conflit chypriote. *«Si nous voulons couper les liens entre la Turquie et l'Occident pour poursuivre une politique à l'irakienne, le professeur Mümtaz Soysal est la personne idéale au poste de ministre des affaires étrangères»*, protestait l'éditorialiste Sedat Sertoglu dans le quotidien *Sabah*.

L'actuel chef de la diplomatie, Hikmet Cetin, arrivé au pouvoir en même temps que la coalition du Parti de la juste voie (DYP) et du SHP en 1991, est considéré comme l'un des meilleurs ministres des affaires étrangères qu'ait connus la Turquie. De caractère affable, très ouvert, il a forgé, avec ses homologues étrangers, des liens personnels particulièrement importants alors que les relations de la Turquie avec l'Europe sont tendues en raison du conflit kurde et des violations des droits de l'homme.

La presse turque a notamment critiqué la façon, pour le moins cavalière, dont le nom de M. Soysal avait été proposé alors que M. Cetin non seulement n'a pas été informé, mais se trouvait à Paris en visite officielle avec le premier ministre Tansu Ciller. Le chef du gouvernement et le président Suleyman Demirel ont la possibilité de mettre un *veto* à la décision du SHP. Afin de calmer les esprits, Mme Ciller a rappelé que le contrôle de la politique extérieure du pays resterait entre ses mains.

NICOLE POPE

Aucune divergence entre Paris et Ankara sur la question kurde. – Le premier ministre turc Tansu Ciller a déclaré au cours d'une conférence de presse, samedi 23 juillet, à Istanbul, qu'il n'existait aucune divergence entre Paris et Ankara concernant la lutte des autorités turques contre les séparatistes kurdes et le respect des droits de l'homme. La France, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères Alain Juppé, a fait savoir son attachement à l'intégrité territoriale de la Turquie tout en la mettant en garde contre une solution qui ne serait que sécuritaire face au séparatisme kurde. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Accord entre les deux principales formations kurdes

Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani sont parvenus à un accord pour mettre fin aux combats qui les déchirent depuis le début de mai et organiser sur des bases plus démocratiques la vie dans le Kurdistan irakien, a annoncé un communiqué publié dimanche 24 juillet à Paris.

Cet accord, qui, pour entrer en vigueur, doit encore être signé par M. Talabani et M. Barzani, prévoit notamment l'organisation d'élections générales en mai 1995. Réunis dans la banlieue de Paris, dans la plus grande discrétion, pendant une semaine, des représentants des deux formations ont également décidé *«des mesures pour renforcer l'autorité du gouvernement régional du Kurdistan et empêcher toute ingérence* [partisane] *dans les affaires gouvernementales»*. Des réformes de la gestion administrative et financière de la région et la réorganisation des forces armées ont également été décidées.

Selon l'un des représentants du «gouvernement» kurde en France, Mohamad Ismaïl, le contenu exact de l'accord ne sera divulgué qu'une fois qu'il aura été approuvé par les chefs des deux formations. M. Ismaïl estime néanmoins qu'à la différence de ceux qui l'ont précédé cet accord a de bonnes chances de succès car les négociateurs ont posé les problèmes de fond *«avec franchise et clarté»*.

Les deux questions les plus fondamentales, nous a-t-il expliqué, ont toujours été celles concernant les milices et la répartition des sièges à égalité entre le PDK et l'UPK, au sein des différentes institutions, qui paralysaient souvent les décisions. Des observateurs de l'Elysée et du Quai d'Orsay, ainsi que des ambassadeurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, ont assisté à une partie des pourparlers, indique le communiqué.

M. Na

Israël et la Jordanie proclament leur volonté de faire la paix



Suite de la première page

En Orient comme en Occident on a aussi compris que les Palestiniens étaient l'alpha du processus, et la Syrie l'oméga. Damas se trouve *«au sommet de la pyramide de la paix. Le sommet de Washington nous rapproche de cet objectif»*, commentait dimanche à l'AFP un responsable israélien.

Pour mesurer l'importance des bouleversements en cours, il suffit de se rappeler que le roi a maintes fois été traité de traître dans le monde arabe, y compris par certains de ses pairs, pour avoir eu des contacts, en principe secrets, avec des dirigeants israéliens. A-t-il eu raison trop tôt? Nul ne le pense ou en tout cas ne dit le penser et lui-même ne le souligne pas. Simplement, les temps ont changé. L'ironie de l'Histoire veut que Yasser Arafat, son principal «frère ennemi», ait, avant lui, serré la main d'Itzhak Rabin.

Mais le paradoxe n'est qu'apparent. Sans une percée israélo-palestinienne d'abord, le roi ne pouvait pas, ne devait pas ouvrir le bal. Longtemps soupçonné d'avoir voulu faire cavalier seul et aussi de chercher à le faire aux dépens des Palestiniens, le monarque savait qu'il ne pouvait être que le cadet, voire le benjamin des Arabes qui ont directement maille à partir avec Israël. L'Etat juif l'avait compris qui pendant dix huit mois – la durée des négociations de paix bilatérales israélo-arabes – a constamment fait osciller sa priorité entre les Palestiniens et la Syrie, négligeant le Liban et la Jordanie, les parents pauvres du processus (dont la situation n'est d'ailleurs pas identique).

Le roi et le premier ministre israélien ne signeront à Washington ni des accords, ni une déclaration de principes à l'instar de celle qu'ont paraphée le 13 septembre 1993 sur la pelouse de la Maison Blanche MM. Rabin et Arafat. Ils ne concluront pas non plus de traité de paix. Ce sera fait dans quelques mois, a prédit dimanche le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. Chaque chose en son temps, disent en substance les Jordaniens.

Leur seul face-à-face, leur poignée de main feront quand même l'événement, surtout s'il se confirme que les deux hommes proclameront la fin de l'état de belligérance. On n'aurait pu imaginer des progrès substantiels dans les négociations de paix, sans ce sommet spectaculaire à dessein. Mais la paix au Proche-Orient a aussi besoin de se donner en spectacle. Elle se nourrit de gestes et d'images qui frappent, qui contribuent à construire une normalité et qui sont considérés comme autant de mesures de confiance et de gages pris sur l'avenir.

Les raisons du déblocage

Ce n'est pas faute de l'avoir voulu que la Jordanie et Israël n'ont pas, au cours des derniers mois, accéléré leurs négociations de paix. Dès la fin d'octobre 1992, leurs négociateurs étaient parvenus à s'entendre sur les grandes lignes d'un ordre du jour, mais une levée de boucliers palestinienne avait forcé les Jordaniens, sinon à remiser le projet au placard, en tout cas à opter pour la discrétion dans les pourparlers visant à lui donner davantage de consistance. Leur heure n'était pas encore venue. Elle devait sonner à leur avantage après la signature de la déclaration de principes israélo-palestinienne à Washington. Les difficultés de la négociation sur l'application de cette déclaration et la quasi-paralysie des négociations israélo-syriennes risquaient d'enliser l'ensemble du processus de paix.

Mais Israël et les Etats-Unis ont besoin de la Jordanie pour trois raisons essentielles : d'une part, un accord, même intérimaire, avec l'OLP à propos de l'ensemble de la Cisjordanie est invivable si la négociation avec la Jordanie est bloquée; en deuxième lieu, la «carte» jordanienne peut servir dans la négociation difficile toujours en cours avec les Palestiniens; enfin, une accélération du processus avec Amman devrait accroître la pression sur la Syrie avec laquelle les choses avancent très lentement.

En outre, pour l'Etat juif, par-delà le symbole de la poignée de mains entre le premier ministre et le doyen des chefs d'Etat arabes, de surcroît descendant du prophète, se profile un projet de paix avec un Etat arabe et la perspective d'un début de normalisation avec les voisins. Le traité de paix – conclu dans d'autres circonstances il est vrai – avec l'Egypte en 1979 n'avait pas ouvert un tel champ. La Jordanie a elle aussi besoin de progrès. Le volet économique de l'accord entre Israël et les Palestiniens télescopait un autre conclu plus tôt entre le royaume et l'OLP. Une polémique feutrée s'est en outre engagée entre le roi et la centrale palestinienne à propos de la responsabilité sur les lieux saints de l'islam à Jérusalem-est. Récemment, le monarque a fait restaurer à ses propres frais le dôme de la mosquée El Aqsa. La question des réfugiés palestiniens – il y en a un million en Jordanie – ne peut non plus laisser la centrale indifférente.

Au printemps, le roi fit monter les enchères en subordonnant la reprise des négociations de paix à l'allègement du blocus imposé – dans le cadre des sanctions infligées à l'Irak – au seul débouché maritime du royaume, le port d'Aqaba. En mars dernier, il obtint que l'inspection des navires, qui se faisait en mer, provoquant des délais considérables et pénalisant la Jordanie, se fasse désormais à quai. Dès le mois de juin, les négociations avec Israël se débloquaient d'autant plus facilement que l'Etat juif acceptait enfin de discuter du tracé de la frontière entre les deux pays.

Le roi, qui n'excluait pas une rencontre avec M. Rabin le moment venu, l'a précipitée après avoir reçu des assurances américaines sur une assistance financière à son pays, notamment l'annulation de la dette et la fourniture d'armes modernes au royaume.

A la différence du Liban, dont les pourparlers avec l'Etat juif ne peuvent progresser sans au moins un feu vert du grand et tout-puissant voisin syrien, la Jordanie pouvait s'offrir le luxe de progresser dans ses négociations avec les Israéliens, au risque d'être critiquée pour avoir brisé la coordination entre les parties arabes concernées. Farouk Chareh, le ministre syrien des affaires étrangères, ne s'est pas privé de le faire savoir dimanche, après que la Syrie eut renvoyé à une date indéterminée les travaux de la commission mixte syro-jordanienne. Mais les exégètes du discours syrien jugent la réaction de Damas plutôt modérée à ce stade.

La grande question demeure aujourd'hui de savoir si les *«avancées historiques»* palestinienne et jordanienne auront un effet de contagion sur la Syrie, comme le souhaitent Israël et les Etats-Unis; ou si, au contraire, elles sont un excellent moyen d'amener le président El Assad à se cabrer, refusant de se voir imposer le moment et le contenu d'un accord avec Israël.

MOUNA NAÏM

REPÈRES

UKRAINE

Un quatrième tour sera nécessaire pour les élections législatives

Après deux tours d'élections législatives en mars et en avril, et les deux tours du scrutin présidentiel en juin et juillet, le troisième tour des législatives, dimanche 24 juillet, qui visait à pourvoir les 112 sièges du Parlement (sur 450) toujours vides, a été marqué par une forte abstention.

Seuls soixante sièges ont été pourvus dimanche, car le taux de participation n'a pas atteint les 50 % requis dans les 52 autres circonscriptions, selon les données préliminaires communiquées lundi par la commission électorale à Kiev (les résultats définitifs sont attendus pour mardi). De nouvelles élections devront donc être organisées, probablement à la mi-novembre, a indiqué le président de la commission électorale centrale.

Le nouveau chef de l'Etat, Leonid Koutchma, espère que cette élection lui permettra de trouver une majorité au Parlement pour faire passer ses réformes économiques. Or la gauche (communistes, socialistes et agraires), largement opposée aux réformes, compte actuellement 118 députés. La plupart des autres élus sont sans étiquette et peuvent, sur certaines questions, rejoindre les forces de gauche. – *(AFP, AP.)*

HONGRIE

Après un attentat à Budapest, les recherches s'orientent vers l'ex-Yougoslavie

L'enquête des autorités pour retrouver les responsables d'un attentat perpétré, samedi 23 juillet, contre la plus célèbre église de Budapest s'oriente vers l'ex-Yougoslavie, a indiqué le ministre de l'intérieur, Gabor Kuncze, cité, dimanche 24 juillet, par l'agence MTI. *«Il y a certains signes qui conduisent vers le territoire de l'ancienne Yougoslavie»*, a indiqué M. Kuncze après l'explosion qui a endommagé l'église Saint-Mathias à Buda, un édifice gothique du XIIIe siècle et lieu historique de couronnement des rois de Hongrie. Les enquêteurs ont d'ores et déjà obtenu *«certains résultats»* qui, a-t-il dit, *«ne peuvent cependant être rendus publics à l'heure actuelle»*.

Le ministre a estimé qu'il existait un lien entre la déflagration contre l'église Saint-Mathias et deux autres attentats perpétrés en juin en Hongrie, près d'une église catholique à Szeged (Sud) et contre le Parlement à Budapest. Aucun de ces attentats n'a été revendiqué. – *(AFP.)*

LIBAN

Plusieurs ONG dénoncent des violations des droits de l'homme

L'Association libanaise des droits de l'homme a protesté, mardi 19 juillet, contre la mort récente d'un détenu pendant un interrogatoire, quatre mois après celle d'un prisonnier battu par ses geôliers. Dans un communiqué, le président de cette association, le député Joseph Moghayzel, précise avoir été informé de poursuites judiciaires engagées contre les responsables de la mort d'un suspect interrogé par les enquêteurs du bureau de lutte anti-drogue. Il fait état d'une nette augmentation des violations des droits de l'homme au Liban et met en garde l'Etat contre le danger du non-respect des lois par ses propres organismes.

Amnesty International, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et Human Rights Watch Middle East ont récemment multiplié des communiqués exprimant leur *«profonde préoccupation»* face à la dégradation du respect des droits de l'homme au Liban. La FIDH, la FIACAT et SOS-Torture ont affirmé, dans un communiqué publié mardi à Paris, qu'une mission médicale dépêchée au Liban pour examiner des prisonniers se plaignant d'avoir été torturés s'est vu opposer un refus de la part des autorités judiciaires. – *(AFP.)*

Un Libanais a été enlevé par des soldats israéliens

Un Libanais a été enlevé, samedi 23 juillet, par des soldats israéliens qui avaient improvisé un barrage sur la route d'Amoun, à la lisière nord de la «zone de sécurité» créée par l'Etat juif dans le sud du Liban. Selon des sources militaires israéliennes, Qassem Rihane est un activiste et un *«espion»* qui a *«aidé le Hezbollah dans ses attaques contre Israël»*. Mais les services de sécurité libanais ont affirmé que M. Rihane était un ancien militant du Parti communiste, qui ne s'était plus mêlé de politique depuis son arrestation et sa détention par les Israéliens lors de l'invasion du Liban en 1982. Cet enlèvement est intervenu cinq jours après un attentat anti-juif qui a fait 54 morts à Buenos-Aires et qui a été imputé par Israël à l'Iran et au Hezbollah, ce que l'un et l'autre ont démenti. En l'espace d'un an, au moins quatre Libanais ont été enlevés par les soldats israéliens à Amoun dans des circonstances similaires. Ils ont été remis en liberté après plusieurs semaines de détention. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Sorti samedi de l'hôpital

Le chef de l'Etat devrait présider le prochain conseil des ministres

Les traits tirés, amaigri, mais arborant un sourire, François Mitterrand a déclaré, en sortant de l'hôpital Cochin, samedi 23 juillet, qu'il *« espérait »* présider le conseil des ministres du mercredi 27 juillet. Le chef de l'Etat qui a été opéré pour la seconde fois, lundi 18 juillet, d'un cancer de la prostate (la première intervention avait eu lieu en septembre 1992), a tenu à répondre, à sa sortie d'hôpital, aux questions des journalistes puis à saluer la foule de curieux, malades et membres du personnel hospitalier venus l'encourager.

Se refusant à donner des détails sur sa santé, il s'est toutefois amusé à dire qu'il se sentait *« mieux que lundi dernier et moins bien que jeudi prochain »*. Il a remarqué : *« Qu'est-ce que j'ai devant moi ? J'ai à accomplir ma tâche, la tâche pour laquelle les Français m'ont élu. Dix mois, c'est à ma portée et même davantage, je l'espère »*.

Répondant à des questions sur le Rwanda, M. Mitterrand a remercié le président Bill Clinton de l'aide promise par les Etats-Unis aux réfugiés rwandais mais il a constaté aussi que l'opération Turquoise était mieux comprise, aujourd'hui, de l'opinion publique.

Le président de la République se refuse à parler de convalescence et précise qu'il n'a *« pas l'intention »* de réduire son activité *« pour l'instant »*, n'étant pas *« un invalide »*. Il envisage une *« petite période de recul »* à l'occasion de la période des vacances d'été.

SONDAGE : cote de confiance en hausse pour M. Mitterrand et M. Balladur. – Selon un sondage IFOP publié par *le Journal du dimanche* du 24 juillet, la cote de confiance de François Mitterrand et d'Edouard Balladur est en hausse pour le deuxième mois consécutif. Avec 51 % de satisfaits, le président de la République enregistre une hausse de cinq points par rapport au mois dernier. Le premier ministre voit sa cote augmenter de huit points, à 58 %. Les mécontents sont respectivement 43 % (contre 45 % en juin) et 36 % (contre 41 %). Cette enquête a été effectuée les 21 et 22 juillet, par téléphone, auprès d'un échantillon de 944 personnes, représentatif de la population française.

Selon le professeur Carpentier

Danielle Mitterrand « se remet rapidement de son opération »

Danielle Mitterrand, opérée vendredi 15 juillet à l'hôpital Broussais à Paris, *« se remet rapidement de cette opération et pourra quitter le milieu hospitalier dans les premiers jours d'août »*, a indiqué, lundi 25 juillet, le professeur Alain Carpentier, qui a pratiqué l'intervention.

L'opération *« a porté sur trois valves du cœur atteintes d'une maladie rhumatismale récemment compliquée d'infection »*, a-t-il précisé. *« L'état de santé actuel de Mme Mitterrand ne suscite pas d'inquiétude »* et *« elle pourra reprendre tout à fait normalement et complètement ses activités après une période de convalescence d'un mois »*, selon ses médecins. Samedi, quittant l'hôpital Cochin, le président François Mitterrand avait déclaré : *« Ma femme a été opérée de façon plus grave que moi et elle ne sera pas libre, je pense, avant le 4 ou 5 août. »*

En mobilisant cinq cents bénévoles du Tarn

Paul Quilès tente de faire revivre Jean Jaurès

A l'initiative de Paul Quilès, député socialiste du Tarn, un spectacle retraçant la vie de Jean Jaurès est en préparation dans une ancienne mine proche de Carmaux. Pour célébrer le 80e anniversaire de l'assassinat du tribun pacifiste et l'histoire de ses électeurs, les mineurs, des sections du PS se sont mobilisées.

ALBI

de notre correspondant

Les appels sentimentaux n'ont pas manqué ces derniers mois pour susciter la générosité des militants socialistes du département du Tarn. Il fallait collecter des fonds et enregistrer les réservations capables de créer une véritable mobilisation autour du spectacle, prévu du 1er au 7 août, commémorant la vie et l'œuvre de Jean Jaurès. Paul Quilès, député socialiste du département depuis 1993, est à l'origine du projet. Il en espère un renforcement de sa récente implantation sur des terres qui avaient fait du tribun pacifiste leur élu.

En bon polytechnicien, l'ancien ministre a méthodiquement structuré l'opération et fédéré les énergies. Avec le soutien de l'Elysée, il s'est efforcé de réunir des concours, surtout financiers. Le cinéaste Serge Moati et l'historien, académicien et ancien ministre Alain Decaux, ont participé à l'élaboration du spectacle. Elsa Chaudun a écrit le texte et Bernard-Pierre Donnadieu doit jouer le rôle de Jaurès. Plus de deux cents bénévoles se sont inscrits pour être figurants et près de trois cents pour assurer l'intendance, la fabrication des costumes, l'accueil et la billetterie.

Dans sa quête de soutien, M. Quilès a pu mesurer qu'en Midi-Pyrénées la figure du tribun populaire est peu contestée. Ses demandes de subventions ont reçu un écho favorable du conseil général socialiste, mais aussi du conseil régional de Midi-Pyrénées, présidé par Marc Censi (UDF). Le maire de Toulouse, Dominique Baudis (UDF-CDS), comme Jacques Limouzy (RPR), maire de Castres, ville natale du héros, ont apporté leur appui.

Les grincements de dents sont venus du Parti communiste et des Occitans. Les dirigeants locaux du PCF, comme ceux de la CGT, ont fait savoir qu'ils trouvaient *« scandaleux »* de dépenser tant d'argent pour un spectacle sur un site minier où *« les gouvernements socialistes n'ont pas tenu leurs promesses »*. Les régionalistes, de leur côté, avaient même envisagé une création théâtrale sur le sujet, avec la fédération départementale des foyers ruraux. Mais, pour des raisons budgétaires, ils n'ont pu mettre leur projet à exécution.

A Carmaux, l'osmose avec « les Parisiens » ne s'est pas toujours faite facilement, mais, à quelques jours de l'événement, la curiosité va *crescendo*. Des sections socialistes se sont mobilisées. La venue du président de la République avait même été annoncée pour la représentation générale, dimanche 31 juillet, avant que son hospitalisation n'éloigne ce prestigieux parrainage.

Hommage aux luttes sociales

Ambitieux dans ses objectifs – rendre la parole à Jaurès –, imposant dans ses dimensions – 30 000 spectateurs espérés –, lourd à financer – le budget prévisionnel est de 12 millions de francs –, ce spectacle se veut, selon ses concepteurs, fondé sur l'émotion. Pour Elsa Chaudun, il s'agit d'abord *« des valeurs humaines de dignité, du combat pour la paix, de l'universalité de Jaurès... »* Mais les auteurs souhaitent aussi prendre en compte la réalité des luttes des mineurs et des verriers carmausins du siècle dernier, car *« l'authenticité de Jaurès repose sur les gens d'ici »*.

La dramaturgie doit s'articuler autour de quatre étapes du parcours de la figure emblématique du socialisme français. Les spectateurs vont d'abord découvrir son élection et la défense des grévistes carmausins, puis la création de la verrerie ouvrière. Ensuite, ils assisteront à des scènes représentant les grands débats du Parlement, dont l'affaire Dreyfus. Le spectacle s'achèvera par l'inexorable marche vers la guerre avec l'assassinat de l'homme politique devenu héros.

Le réalisateur, Claude Moreau, a tenu à associer l'histoire de ce peuple ouvrier, qui avait choisi Jaurès, à celle de son élu. Aussi les spectateurs seront-ils projetés au cœur des luttes du XIXe siècle industriel, ballotté entre l'utopie généreuse, la fougue transformatrice, sinon révolutionnaire et les rudes empoignades de la Chambre des députés. Le long d'un espace de 120 mètres, scènes filmées et séquences jouées alterneront sur fond de mouvements de figurants.

Il y a un mois, le comédien Bernard-Pierre Donnadieu a commencé les premières répétitions dans les rues de Carmaux. Les témoins privilégiés se sont déclarés « fascinés ». « Nous avons vraiment eu l'impression de voir Jaurès », ont-ils dit. Les mineurs retraités, ou leurs enfants, ont participé à la première répétition générale, au début du mois de juillet, avec une émotion inattendue. Le sentiment de participer à une aventure unique se mêlait aux souvenirs d'un passé que la récession charbonnière n'a pas fait disparaître. A Carmaux, le théâtre a la puissance du vécu, la force des combats menés sur fond de fin programmée de la mine.

JEAN-PIERRE BARJOU

Une élection cantonale partielle

ISÈRE : canton de Pont-en-Royans (1er tour).

I., 4 192 ; V., 2 972 ; A., 29,10 % ; E., 2 910

Bernard Perazio, app. RPR, 1 548 (53,19 %)... ELU.

Yves Pillet, PS, 1 313 (45,12 %) ; Charles Corgier, PC, 49 (1,68 %) ; Raymond Avriller, écologiste, 0.

[Cette cantonale partielle était organisée après l'annulation, en raison de procurations litigieuses, du scrutin de mars. Bernard Perazio ne l'avait alors emporté, au second tour, que par deux voix d'avance sur le sortant socialiste, Yves Pillet, secrétaire départemental du PS et président sortant du groupe socialiste au conseil général. Soutenu par la majorité départementale d'Alain Carignon, M. Perazio est, cette fois, élu dès le premier tour, avec une nette avance sur son principal adversaire. Le Front national avait décidé de ne pas présenter de candidat. Le score nul du candidat écologiste s'explique par l'absence de bulletins à son nom, dans les bureaux de vote. Les électeurs ont été plus nombreux qu'en mars dernier à se rendre aux urnes alors même que le parti socialiste isérois, publiquement épaulé par Henri Emmanuelli, avait critiqué le choix d'une période de vacances et vainement tenté de faire repousser à la rentrée la date de l'élection par le tribunal administratif.]

22 mars 1994 : I., 4 234 ; V., 2 901 ; A., 31,48 % ; E., 2 834 ; Bernard Perazio, div. d., 1 340 ; Yves Pillet, PS, c. s., m., 1 236 ; Richard Feugier, FN, 181 ; Charles Corgier, PC, 77.

REPÈRES

BUDGET

M. Sarkozy s'étonne de la demande du Parti socialiste de convoquer la commission Raynaud

Nicolas Sarkozy, ministre du Budget, porte-parole du gouvernement, et ministre de la communication, s'est étonné, dimanche 24 juillet, sur Europe 1, de l'attitude des socialistes, qui demandent la convocation de la commission Raynaud. Cette commission avait été chargée de faire un bilan de l'économie française, au lendemain des élections législatives de 1993. *« Au moment où le premier ministre a constitué la Commission Raynaud, le PS n'avait pas de mots assez durs pour condamner la partialité supposée de cette commission. Je vois et j'observe avec surprise qu'aujourd'hui le PS demande la réunion à nouveau de cette commission »*, a déclaré M. Sarkozy. Il a ajouté qu'en matière de déficit et d'endettement, le gouvernement de M. Balladur n'avait pas de leçon à recevoir des socialistes. *« Grâce à eux, le déficit a été en quelque sorte multiplié par cinq, jamais on ne pourra faire plus bas. »*

Interrogé sur l'éventualité d'une augmentation de la redevance audiovisuelle, M. Sarkozy a précisé que le débat n'était pas encore tranché. *« A partir du moment où il y a une chaîne de plus, celle-ci doit être financée et la redevance est un bon élément »*, a-t-il toutefois précisé.

PRÉSIDENTIELLE

M. Hory (MRG) n'a « pas d'a priori » sur la candidature de M. Delors

Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), a indiqué, vendredi 22 juillet sur RTL, qu'il n'avait *« pas d'a priori pour ou contre la candidature de Jacques Delors »* à l'élection présidentielle. *« Dans tous les cas, cette candidature ne pourrait être soutenue par les radicaux que si les discussions préalables se font sur une base partenariale et équilibrée, et sur un projet de fond »*, a-t-il précisé. Evoquant ses relations avec le Parti socialiste, à quelques mois des élections présidentielle et municipales, M. Hory a ajouté : *« On ne peut pas forcer à boire un âne qui n'a pas soif. » « On finira bien par se rassembler »*, a toutefois estimé le président du MRG.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section, de la cour d'appel de PARIS en date du 29 avril 1993 (pourvoir : rejet du 5-7-93)

– M. BASTIEN Michel dit BASTIEN-VANNIÈRE, né le 26 octobre 1958 à BRIEY (54), demeurant 5, place Léon-Blum, PARIS (75011), a été condamné à une amende de 80 000 F pour PUBLICITÉ de nature à induire en erreur – par encarts, lettre, circulaires et journal des finances, contacts, en sa qualité de remisier – Faits prévus et réprimés par la loi du 27 décembre 1973.

La cour a, en outre, ordonné la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Figaro*, *le Monde*, et *les Echos*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la cour d'appel de PARIS, du 17 mars 1993, M. BENOUX Arnaud, né le 11 octobre 1932 à Saint-Palais (64), demeurant 2, rue Sylvain-Bordas, 24420 SAVIGNAC-LÈS-ÉGLISES, a été condamné à UN AN d'emprisonnement dont 6 mois avec sursis et 50 000 F d'amende pour : soustraction frauduleuse au paiement partiel de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1984 et 1985 et de la TVA, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985, ainsi que d'omission d'écritures dans les livres comptables obligatoires.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*.

L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de SAVIGNAC-LÈS-ÉGLISES.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la cour d'appel de PARIS, du 13 mai 1994, M. RIBIÈRE Alain, né le 10 septembre 1945 à CHAMPAGNAC-DE-BELAIR (24), demeurant 148, rue de Lourmel, PARIS (75015), a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 18 mois, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt omission de déclaration, fraude fiscale, délits commis courant 1988 à 1990 à PARIS. Omission d'écriture dans un livre comptable, délit commis de 1988 à 1990 à PARIS, art. 1741 al. 1, 1743, al. 1 du code général des impôts.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait au *Journal officiel* et dans *le Figaro* et *le Monde*.

L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (15e).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la cour d'appel de PARIS, du 9 mars 1994, D'ALESSIO Giuliana, née le 5 juin 1952 à Castellona-Grotte (Italie), demeurant 47, rue Mare-Tambour, VILLEMOISSON-SUR-ORGE (91360), a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende pour :

– s'être frauduleusement soustraite à l'établissement et au paiement partiel ou total de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice clos le 30 juin 1987, en ayant volontairement dissimulé une partie des sommes sujettes à l'impôt, ces dissimulations excédant le dixième de la somme imposable ou la somme de 1 000 F.

– s'être frauduleusement soustraite à l'établissement et au paiement partiel ou total de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice clos le 30 juin 1988, en ayant volontairement omis de faire sa déclaration dans le délai prescrit.

– s'être frauduleusement soustraite à l'établissement et au paiement partiel ou total de la TVA dû au titre de la période du 1er janvier 1987 au 31 mars 1988, en ayant volontairement dissimulé une partie des sommes sujettes à l'impôt, ces dissimulations excédant le dixième de la somme imposable ou la somme de 1 000 F.

– s'être frauduleusement soustraite à l'établissement et au paiement partiel ou total de la TVA dû au titre de la période du 1er avril 1988 au 31 janvier 1989, en ayant volontairement omis de faire sa déclaration dans le délai prescrit.

– avoir omis de passer des écritures comptables conformes aux dispositions des articles 8 et 9 du code de commerce pour la période du 1er janvier 1987 au 30 juin 1988.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt, par extrait, au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*.

L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de VILLEMOISSON-SUR-ORGE (91360).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B de la cour d'appel de PARIS, du 27 octobre 1993, M. DENOIST Christian, Jacques, né le 23 juin 1946 à PARIS (8e), de nationalité française, comptable, demeurant 16, chemin des Huttins à DRUMETTAZ-CLARAFOND (73420), a été condamné à 14 mois d'emprisonnement avec sursis, pour FRAUDE FISCALE et omission de passation d'écritures dans un livre comptable, délits de février 1987 au 31 janvier 1989, au RAINCY et à PARIS (articles 1741, 1743 du code général des Impôts, L. 272 du livre des procédures fiscales, 55-1 du code pénal).

La cour a, en outre, ordonné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Quotidien* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris. Condamnation pénale pour fraude fiscale. Par jugement contradictoire rendu le 3 janvier 1994, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures dans un livre comptable, à la peine de huit mois d'emprisonnement avec sursis et à 30 000 F d'amende M. VILAINE Bernard, né le 14 mai 1928 à PARIS-16e, demeurant 3, rue des Quatre-Fusillés CHATENAY-MALABRY (92). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par M. le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'y ayant fait appel.

Par jugement contradictoire du 9 mars 1994, le tribunal correctionnel de DOLE a condamné M. SAUNIER Claude, né le 16 avril 1939 à Champigny-sur-Marne (94), demeurant 10, rue Léo-Larguier, Nîmes (30), à dix mois de prison avec sursis, pour fraude fiscale.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris. Condamnation pénale pour fraude fiscale. Par jugement contradictoire rendu le 10 décembre 1993, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission d'écritures dans un livre comptable, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis simple, M. PURCHA Mnieczyslaw, né le 11 juin 1939 à NANTEAU-SUR-ESSONE (77), ingénieur conseil, demeurant 4, boulevard Flandrin, 75016 PARIS. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par M. le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'y ayant appel.

BIBLIOGRAPHIE

La République, première à gauche

A LA RECHERCHE DE LA GAUCHE PERDUE
de Pierre Moscovici, éditions Calmann-Lévy, 296 p., 110 F.

Pierre Moscovici fait partie de ces « nouveaux » socialistes que la révolution interne d'avril 1993 a portés aux premières places du PS. Entré dans l'action politique par la filière de l'Ecole nationale d'administration, collaborateur de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, adhérent du PS depuis 1986 seulement, il est l'un des principaux espoirs d'une génération qui a reçu la gauche en héritage empoisonné : échec de la lutte contre le chômage, guerre des clans à l'intérieur du Parti socialiste, jouissance du pouvoir ressentie comme insolente par les militants comme par l'ensemble des citoyens, surtout lorsqu'elle se trahit dans les « affaires ».

Hardiment, Pierre Moscovici s'engage dans le débat politique sans chercher à en éviter ni à en enjoliver les données déplaisantes ou fastidieuses, qui feront préférer à son travail les pamphlets enlevés, les confessions apocryphes ou les professions de foi générales. Il a choisi, lui, de scruter la politique française telle qu'elle est, afin d'y discerner la nécessité et les premiers linéaments de ce que pourrait être un projet socialiste d'aujourd'hui. De cet examen, il tire une confiance renforcée en deux principes. Le premier est que la république ne peut pas être un système formel. L'accord qui s'est établi entre la droite et la gauche, au fil des alternances, pour la considérer comme un ensemble de règles à respecter dans la compétition politique, réduit la démocratie à un code statique, alors qu'elle ne peut vivre que dans la dynamique. Cette dynamique est celle de l'intégration : c'est à la condition d'être portée par l'aspiration de ceux qui veulent entrer dans la société ou y faire reconnaître leur place que la république peut être vivante. C'est pourquoi, autant que la dégénérescence de la république en démocratie libérale – recueil de règles du jeu permettant d'organiser la partie entre ceux qui sont déjà admis à la table –, Pierre Moscovici refuse le *« conservatisme républicain »*, qui fétichise certaines méthodes ou habitudes périmées plutôt que d'admettre la nécessité de les transformer sous la pression des réalités nouvelles.

Le second principe, lié au premier, est celui de la séparation entre la sphère des intérêts privés, autrement dit la « société civile », et celle de l'intérêt public. C'est l'axiome de Rousseau, selon lequel l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Si la politique doit prendre en compte, voire en charge, les préoccupations de tel ou tel secteur de la société, elle ne peut être la résultante de leur ensemble. On perd son temps à vouloir fonder la politique sur un imaginaire équilibre des aspirations sociales, car elle est faite de rapports de forces et de lutte. La gauche doit donc réhabiliter et défendre l'action de l'Etat et le service de la puissance publique en définissant leur mission par la recherche de l'égalité et de la justice sociale, et laisser à la droite la conception d'un Etat réduit à ses seules fonctions régaliennes de diplomatie, défense, justice et police.

On ne peut résumer sans abus les quelque trois cents pages d'analyses, de discussions – parfois polémiques lorsqu'il est question de la droite – et de propositions dont Moscovici enrichit le dossier de la reconstruction de la gauche. A trente-six ans, cet « énarque », que l'on croyait versé surtout en économie, démontre une riche culture et une liberté de pensée qui font tout l'intérêt de son livre. Son succès aux élections cantonales dans le Doubs – il avait échoué aux élections législatives de 1993 – devrait l'aider à se défaire un peu plus du *« balancement circonspect »*, comme dirait Jean-Pierre Chevènement, et des révérences propres aux poulains bichonnés dans les écuries parisiennes.

P. J.

Dans une requête transmise au bureau du Sénat

Le procureur général d'Aix-en-Provence estime « nécessaire » la détention provisoire du sénateur Arreckx

Le bureau du Sénat examinera jeudi 28 juillet la *« requête en autorisation d'arrestation et de placement en détention provisoire »* formée à l'encontre du sénateur (UREI) du Var, Maurice Arreckx. Dans ce document, transmis par la chancellerie le 22 juillet, le procureur général d'Aix-en-Provence estime qu'il existe *« des indices graves et concordants »* contre l'ancien président (UDF) du conseil général du Var, soupçonné de corruption et de *« favoritisme dans les marchés publics »*, et juge *« nécessaire »* le placement du parlementaire en détention provisoire.

La chancellerie a fait diligence. Parvenue place Vendôme le 21 juillet, la requête du procureur général d'Aix-en-Provence, Claude Salavagione, en est repartie dès le lendemain, en direction du Sénat. Le bureau de cette assemblée a été convoqué pour le jeudi 28 juillet à 9 h 30 afin d'examiner le cas du sénateur (UREI) Maurice Arreckx, soixante-dix-sept ans, ancien maire de Toulon, ancien président (UDF) du conseil général du Var, aujourd'hui accusé de corruption dans un dossier instruit à Toulon par le juge d'instruction Thierry Rolland. Ce dernier avait initialement adressé une demande d'*« autorisation d'arrestation »* à l'encontre du parlementaire, le 15 juillet, que le parquet de Toulon avait transmise au parquet général d'Aix-en-Provence le 19 juillet (*le Monde* du 20 juillet).

Se fondant sur les éléments rassemblés par le juge Rolland, le procureur général d'Aix-en-Provence indique, dans sa requête, que *« le juge d'instruction ne peut en l'état de l'information que mettre en examen Maurice Arreckx, contre lequel ont été réunis des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont il est saisi »*. Dévoilés à l'occasion de l'enquête sur l'assassinat de Yann Piat, également confiée au juge Rolland, ces faits mettent en évidence, selon le procureur général, un *« pacte de corruption entre la société Campenon-Bernard et les représentants du conseil général du Var »*. Le dirigeant de cette entreprise adjudicataire du chantier de l'école d'ingénieurs de Toulon, Jean-Louis Germain, a reconnu devant le juge d'instruction avoir été *« convoqué »* par M. Arreckx au début de l'année 1992, et prié de verser 2 millions de francs. *« Il a accédé à cette invitation*, indique la requête adressée au Sénat, *car les sociétés qui n'acceptent pas se font « mal voir. »*

« L'unique moyen de conserver les preuves »

L'enquête du juge Rolland a établi qu'une partie de cette somme (500 000 francs) fut versée sous forme de don au Parti républicain, le solde étant passé entre les mains d'un faux facturier, Raymond Lafforgue, puis de deux proches de M. Arreckx, Guy Liautaud et Jean-François Barran (*le Monde* du 20 juillet). *« Si tous les protagonistes* (...) *affirment que les sommes d'argent versées, apparemment dans un système et non comme un fait isolé, l'ont été à la demande de Maurice Arreckx ou lui étaient destinées à des fins pas toujours connues d'eux, ils varient encore sur leur montant exact ou plutôt leur fractionnement exact »*, écrit le procureur général d'Aix-en-Provence.

A plusieurs reprises, devant la police comme devant le juge d'instruction, Guy Liautaud, ami d'enfance et homme de confiance de M. Arreckx au conseil général, a notamment évoqué *« un versement sur un compte à l'étranger »* dont l'ancien maire de Toulon serait le titulaire. Accusation que ce dernier a qualifié de *« serpent de mer »* (*le Monde* du 21 juillet).

« Seules les déclarations de Maurice Arreckx, qui (...) *ne peuvent être reçues que dans le cadre d'une mise en examen, et les investigations qui pourront s'ensuivre devraient permettre de connaître l'exacte réalité »*, conclut sur ce point le rapport de M. Salavagione. S'agissant du *« pacte »* passé avec l'entreprise Campenon-Bernard, fermement contesté par M. Arreckx, le procureur général précise : *« S'il a été conclu avant l'octroi du marché, la qualification de corruption est juste ; sinon, dans la mesure où cette somme est le prix des chances à obtenir des marchés futurs, la qualification est celle de trafic d'influence et, dans la mesure où elle ne serait qu'une récompense pour le marché obtenu, la qualification pourrait être celle d'ingérence. »*

A l'exception de M. Germain, placé en détention le 20 mai puis libéré le 14 juin, toutes les personnes mises en examen dans ce dossier par le juge Rolland sont à ce jour incarcérées. Couvert par l'immunité parlementaire jusqu'au 13 juillet, date de la fin de la session, Maurice Arreckx aurait fort bien pu être mis en examen depuis, mais la requête adressée aux sénateurs précise que *« tant le recours à toute mesure coercitive pour assurer, en tant que de besoin, sa présentation et sa mise en examen, que le recours en placement subséquent sous mandat de dépôt, envisagés en l'état de l'information par le juge dans sa demande, sont subordonnés à l'autorisation du bureau du Sénat »*. Prenant les devants, l'ancien maire de Toulon a fait parvenir au juge d'instruction une lettre dans laquelle il déclare se tenir *« à la disposition de la justice »*. Il a en outre publiquement demandé au bureau du Sénat de bien vouloir l'entendre avant de prendre sa décision.

Indiquant qu'aucun obstacle juridique ne s'oppose à une éventuelle mise en détention provisoire, le procureur général d'Aix-en-Provence, dans sa requête, justifie néanmoins par avance une telle décision – qui incombe au juge d'instruction –, assurant que l'incarcération du sénateur constituerait *« l'unique moyen de conserver les preuves et indices matériels, notamment par la recherche de tout document personnel détenu par Maurice Arreckx, et d'empêcher qu'une fois acquise la connaissance personnelle des éléments du dossier Maurice Arreckx ne fasse pression sur les divers témoins ou n'organise une concertation frauduleuse avec les autres personnes mises en cause »*.

M. Salavagione, concluant son rapport, ajoute que *« cette détention est nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par ces infractions, déjà suffisamment graves en elles-mêmes dès lors qu'elles ont pu être commises dans un système mis en place par des élus chargés de l'intérêt public, mais qui serait accru par l'absence d'incarcération du plus haut responsable politique local alors que les autres auteurs présumés des infractions l'ont été ou le sont encore »*.

HERVÉ GATTEGNO

Les frasques du fondateur d'une école privée de communication

Les fantasmes sexuels d'un marchand de rêve

Déjà mis en examen pour agression sur un mineur, Alain Villeneuve, dit Jean-Philippe Allain, fondateur de l'European Broadcasting School, une école privée de communication, doit répondre d'escroquerie et d'infraction à l'ouverture d'établissement de formation.

Il s'appelle Alain Villeneuve, mais s'est fait connaître sous le pseudonyme de Jean-Philippe Allain, ou mieux, « JPA ». Agé de quarante-sept ans, cet ancien animateur des « Petits matins » d'Europe 1 aime jouer avec la réalité. Fondateur d'un centre de formation aux techniques de la radio, de l'animation et du journalisme audio visuel, il a baptisé son école ISCOM, puis EBS, les initiales d'European Broadcasting School sigles, empruntés à des établissements plus connus, sans lien avec son entreprise (1). « Patron » affiché dans les publicités des magazines spécialisés (*l'Etudiant*) et dans les brochures de l'ONISEP, il n'était officiellement que « conseiller pédagogique » d'une société dont la gérance avait été déléguée à un de ses jeunes amis de dix-neuf ans, son secrétaire particulier et unique employé.

En guise de centre de formation professionnelle agréé, l'EBS ne disposait que du seul numéro d'enregistrement de dossier. Cet établissement de soixante-quatorze élèves, dont onze filles, installé depuis 1989 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), n'était pas une école privée comme les autres. Aucune demande d'autorisation d'ouverture n'avait été déposée auprès du rectorat. Cela n'a jamais empêché Jean-Philippe Allain d'encaisser des frais de scolarité de 29 500 à 35 000 francs (selon la date d'inscription), sans compter 990 francs obligatoires pour l'utilisation des installations sportives et 29 000 francs pour l'hébergement – facultatif – en internat à son domicile de Boissy-Saint-Léger.

Aux jeunes, bacheliers ou non, « JPA » promettait *« un contrat-réussite unique en Europe »*, rendu crédible par son expérience de professionnel reconnue dans le *« milieu »*. Peu importait que l'EBS ne délivrât aucun diplôme à l'issue de l'unique année de formation, puisque son *« animateur »* se targuait d'un carnet d'adresses d'enseignants vacataires et d'anciens élèves peuplé de « vedettes », d'Europe 1 essentiellement, sa « famille d'origine », de Radio-France, RTL, NRJ, Skyrock, O'FM ou Canal Plus.

Au printemps dernier, un certain nombre d'élèves se sont rebellés contre leur directeur, décrit comme le *« gourou d'une secte ouverte »* par une mère d'élève à l'origine des diverses plaintes déposées contre lui. Pendant près d'une dizaine d'années pourtant, personne ne s'était insurgé contre les méthodes de ce personnage fantasque qui, au-dessus des studios de radio, avait installé un sauna, une salle de musculation et un centre de sophrologie. Adepte du *« bien-être »*, il aimait se promener en tenue légère en cours, ou lors des entretiens de sélection, étalés parfois sur une dizaine d'heures. *« On a cru que cela faisait partie des règles du métier. On s'est laissé bluffer »*, avoue aujourd'hui un des élèves.

« Un métier de pute »

« La communication, c'est la sexualité de groupe... Pour réussir, il faut être pédé, juif ou franc-maçon », lançait à la cantonnade l'« animateur », homosexuel et qui s'affichait comme tel. *« Ces foucades faisaient partie du personnage, capable du meilleur comme du pire »*, signale une intervenante irrégulière. *« Son seul objectif*, ajoute-t-elle, *était de former des jeunes à devenir des vedettes. » « C'est un grand professionnel qui a réussi à nous communiquer sa passion »*, proclame un ancien, journaliste dans une radio délocalisée de Radio-France. La méthode était moins reluisante : *« Vous faites un métier de pute dans une école de putes dirigée par une pute »*, assénait parfois « JPA », preuves à l'appui.

Aux enquêteurs de la brigade des mœurs, des adolescents ont ainsi raconté des scènes d'attouchements sexuels au sauna, dans la salle de musculation, dans les couloirs ou lors de *« leçons particulières »*. Ils ont évoqué les pressions et les chantages pour obtenir des *« conventions de stage »*, par ailleurs sans fondement juridique. Ils ont aussi décrit les conditions de promiscuité imposées aux garçons comme aux filles dans l'internat. Au vu de ces éléments, Alain Cadet, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bobigny, a mis en examen Jean-Philippe Allain, en avril dernier, pour *« agression sexuelle par ascendant ou personne ayant autorité »*. A l'issue de deux mois d'incarcération, il a été libéré sous caution et placé sous contrôle judiciaire.

Allocation formation compromise

« JPA » doit aujourd'hui s'expliquer sur le fonctionnement de l'école. Malgré des messages laissés à plusieurs reprises à l'EBS ainsi qu'au cabinet de son frère, avocat, qui devait semble-t-il assurer sa défense, il n'avait pas lundi 25 juillet en fin de matinée donné suite à nos appels. A l'issue d'une enquête de la section des affaires financières de la police judiciaire, Paul Blanc, procureur-adjoint du tribunal de Bobigny, a décidé, vendredi 22 juillet, l'ouverture d'une information judiciaire pour *« infraction à la législation sur l'ouverture des établissements techniques »* et pour *« escroquerie »*. Elle concerne les publicités jugées mensongères, l'obligation abusive d'achat de matériel autant que la signature de contrats de stage illégaux. Notamment pour l'un des élèves, chômeur, qui a financé sa scolarité sur la promesse de bénéficier d'une allocation formation-reclassement bien compromise.

En juin dernier, sous couvert d'un prête-nom, l'EBS a repris sa campagne d'inscriptions. Selon le procureur, le juge, qui sera saisi du second volet de ce dossier, devra se prononcer sur l'arrêt temporaire ou total des activités d'EBS, dont le bilan financier affiche des pertes de 600 000 francs. En attendant, un groupe d'internes continuent de répondre au téléphone, entre deux séances en studio *« pour préparer des maquettes »* dans l'espoir de trouver un stage ou un emploi. Ils veulent y croire encore : *« Cette campagne a été orchestrée par des mauvais élèves »*, affirment-ils. *« Il a anéanti nos enfants en tuant leur rêve. Il ne leur reste plus rien »*, rétorque Maryvonne Daniel, la mère d'un de ces *« mauvais élèves »*.

MICHEL DELBERGHE

(1) L'ISCOM est un établissement privé spécialisé lui aussi dans les métiers de la communication. L'EBS est plus connue sous le nom d'European Business School.

Un gala de l'Observatoire international des prisons dans l'Isère

Les détenus, les artistes et le public

VIENNE

de notre envoyé spécial

Le plateau était de qualité (Jane Birkin, Tom Novembre, Juliette, Calvin Russell...), mais il n'aurait pas drainé à lui seul, en cette période de festivals, la grande foule au Théâtre antique de Vienne (Isère). Il fallait une autre dimension pour que 6 000 spectateurs (5 700 entrées payantes à 80 francs et 100 francs) envahissent, vendredi 22 juillet, les gradins de pierre à ciel ouvert et y restent jusqu'à plus de 3 heures du matin. Une dimension annoncée et *a priori* rébarbative : la lecture, entre deux prestations artistiques, d'extraits du rapport 1994 de l'Observatoire international des prisons (OIP) sur les conditions d'incarcération dans trente-deux pays (*le Monde* daté 19-20 juin) et des témoignages, sur scène, d'anciens détenus. Cette soirée avait été, en effet, baptisée « Nuit d'alerte sur les prisons du monde » et sa réussite n'allait pas de soi, même – et surtout – aux yeux des animateurs de l'OIP, qui tentaient là une « première ».

Or c'est une impression de complicité – dans l'acception chaleureuse du terme – qui a prévalu vendredi, entre une opinion rhône-alpine particulièrement sensibilisée, il est vrai, à l'action de l'OIP (1) et les défenseurs d'une cause difficile : la dignité, partout dans le monde, des prisonniers de droit commun, qui ne bénéficient naturellement pas du même capital de sympathie que les détenus politiques. L'idée, simplement humaniste, selon laquelle la privation de liberté suffit en elle-même, sans que soient délibérément ajoutées des souffrances physiques et morales, n'est pas universellement ni même hexagonalement répandue.

En remplissant aux trois quarts le vaste théâtre antique, le public viennois y a apporté son soutien, applaudissant, à la fin des lectures et des témoignages, avec autant de vigueur qu'à la fin des tours de chant. Largement informé de cette « nuit d'alerte », notamment par la presse régionale, il a payé de retour le bénévolat des organisateurs et des participants. Gratuite la mise à disposition, par la municipalité socialiste dirigée par Louis Mermaz, de l'enceinte gallo-romaine et de services techniques ; gratuit l'engagement de tous les artistes et – fait plus rare dans ce genre de gala – de tous les musiciens et techniciens, soit une centaine de personnes. Le comédien-chanteur Tom Novembre, avec son apparente et souriante nonchalance, confiait en coulisses : *« La prison ne doit pas être une poubelle et ça ne fait de mal à personne d'aider les gens qui cherchent à s'en sortir... »*

Jeune ONG (organisation non gouvernementale), créée en octobre 1990, l'OIP, qui est « hébergé » par la ville de Lyon (petite subvention couvrant un modeste loyer), dispose, pour 1994, d'un budget de 2,8 millions de francs, essentiellement constitué par des aides publiques et privées. Ce n'est pas faramineux pour qui mène une action internationale. *« Nous continuons de vivre au mois le mois »*, assure son fondateur et délégué général, Bernard Bolze. La recette du 22 juillet a été la bienvenue, ne serait-ce que pour rembourser une avance de trésorerie de 100 000 francs faite par une association.

Retour à l'expéditeur

Pourtant, l'OIP n'entend pas renouveler de sitôt cette initiative, qui a mobilisé beaucoup d'énergies. L'ONG lyonnaise avait besoin de cette « première » pour tester et accroître son audience. Les prisonniers, au moins en France, en ont eu connaissance par les journaux qu'ils reçoivent, et ils en verront peut-être les images tournées par la télévision. Mais les animateurs de l'OIP, comme l'a rappelé sa présidente, Christine Daure-Serfaty, n'oublient évidemment pas que leur raison d'être est d'assurer *« une mission de veille, de vigilance »* contre les atteintes aux droits de l'homme dans toutes les prisons « ordinaires » du monde...

En France même, l'œuvre de l'OIP progresse lentement. L'ambition est d'installer, parallèlement à chacun des 183 établissements pénitentiaires, un groupe local d'observation (GLO), composé de médecins, magistrats, avocats, aumôniers, infirmières, travailleurs sociaux, journalistes, etc. Il en existe aujourd'hui une vingtaine et sept ou huit sont en cours de création. La tâche est ardue face à un milieu carcéral où la notion de transparence est encore trop ignorée et où la rétention de l'information est souvent « recommandée » aux visiteurs de prison. Dans cet ordre d'idées, la direction de la prison de la Santé, à Paris, vient de renvoyer à l'expéditeur le rapport 1994 de l'OIP qu'un détenu avait commandé et payé.

Peines alternatives

Il y a cependant quelques progrès. En acceptant de dialoguer avec Bernard Bolze, le 29 juin dernier sur l'antenne de France Inter, le nouveau directeur de l'administration pénitentiaire (AP), Bernard Prévost – qui, le 17 juin, a organisé, pour la première fois, une journée nationale intitulée « La prison, parlons-en ensemble » –, a au moins reconnu l'existence de l'OIP. Une satisfaction d'autant plus marquée pour l'équipe lyonnaise que celle-ci (six permanents) envisage d'étendre le champ de ses préoccupations. En militant, par exemple, pour une plus grande application des peines alternatives à la prison.

Alors qu'il est fait état, dans le dernier rapport de l'AP, d'une augmentation de la population pénale de 9,5 % de 1992 à 1993 et du surpeuplement qui en résulte (2), on relève, dans la même période, que le TIG (travail d'intérêt général), mesure créée il y a exactement dix ans, n'a cru que de 0,6 %, malgré la volonté affichée de la chancellerie de limiter, au moins par ce biais, le recours à l'emprisonnement (*le Monde* des 15 et 19 mars). A son rôle de révélateur, qu'il doit continuer de tenir par la rigueur de ses informations, l'OIP peut ajouter celui d'aiguillon. Le succès de la « Nuit d'alerte » l'y incite. Avec prudence, toutefois, face à l'écueil, toujours potentiel, de la récupération.

MICHEL CASTAING

(1) L'Observatoire international des prisons, 16, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Tél. : (16) 72-71-83-83. Fax : 78-58-72-11.

(2) Au 1er juin 1994, on recensait 57 477 détenus pour 49 373 places, soit un taux d'occupation record de 122 %. Les grâces présidentielles du 14 juillet ont temporairement atténué cette surpopulation, dans une mesure qu'il est actuellement difficile d'estimer, en raison de l'étalement des sorties à partir du 21 juillet. En 1993, la chancellerie avait évalué à 4 000 le nombre des graciés. Dans le rapport de l'AP, il est à noter, par ailleurs, que, sur les 16 470 prisonniers qui ont bénéficié de permissions l'an dernier, 219 se sont évadés.

SOCIÉTÉ

Après l'accident d'une cordée anglaise à Chamonix

Comment se protéger de la foudre en montagne ?

Une cordée de deux alpinistes anglais a été frappée par la foudre dimanche 24 juillet au sommet des Petits Charmoz (altitude 2 867 m), une pointe rocheuse située dans les Aiguilles de Chamonix. L'éclair a atteint les grimpeurs au moment où ils déployaient leur rappel dans la paroi. L'un d'eux a été brûlé à la peau et ses chaussures de montagne ont explosé sous l'effet de la foudre, ont expliqué les sauveteurs du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix. L'alpiniste a été hospitalisé. Lors d'un récent colloque organisé à Chamonix à l'initiative de la Société des électriciens et électroniciens de France sur les effets de la foudre dans les régions de montagne, certains spécialistes ont préconisé le port d'objets métalliques et de vêtements mouillés pour se protéger.

GRENOBLE

de notre bureau régional

Redoutée par les alpinistes et les habitants des hautes terres, la foudre fait finalement peu de victimes dans les massifs montagneux de l'arc alpin (1). A Chamonix (altitude 1 000 m) les guides n'en racontent pas moins les aventures, parfois « dantesques », qu'ils ont vécues, seuls ou avec leurs clients, au cours de leurs ascensions dans le massif du Mont-Blanc.

« *Etre surpris en montagne par un orage électrique est une chose terrifiante*, expliquait dans *les Conquérants de l'inutile* le guide et écrivain Lionel Terray. *Les détonations qui vous assourdissent, les étincelles crépitant sur vos têtes, voire les décharges qui vous secouent, et parfois vous soulèvent, tout cela donne au danger un caractère tangible, engendrant la peur, même chez les plus braves. Plus encore que sous un tir d'artillerie, l'homme se sent alors livré sans défense à des forces incontrôlables, capables de l'anéantir en un instant. Réduit à l'état d'un animal traqué, sa faiblesse et sa solitude lui apparaissent soudain dans leur immensité.* »

Les guides et les alpinistes « miraculés » décrivent avec précision les phénomènes naturels qui ont précédé les premiers impacts lumineux, et qui sont les indices formels de la présence, au-dessus d'eux, d'un champ électrique intense : « *Des feux follets crépitent sur la pointe du piolet. [...] Les cheveux se dressent sur la tête et tirent.* [...] *On entend le bourdonnement des abeilles.* » Les conditions semblent, dès lors, réunies pour le déclenchement des premiers claquements qui percutent contre les pointes rocheuses, tandis que l'électricité se disperse dans la paroi.

C'est naturellement sur les cimes et les arêtes que les risques de foudroiement sont les plus élevés. La formation des nuages orageux – les cumulo-nimbus, dont la partie supérieure en forme d'enclume est typique – doit inciter les alpinistes à quitter rapidement les lieux les plus exposés. « *Une pente de neige ou un éboulis met à l'abri des coups directs. Un petit bloc isolé utilisé comme siège constitue un bon refuge en isolant le corps des courants de terre, à condition cependant que l'endroit choisi soit à une distance d'au moins 1 mètre de tout rocher vertical* », explique le docteur Jean-Pierre Herry, médecin à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme.

Mais les secouristes du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix (PGHM) constatent que trop souvent, sous l'effet conjugé de l'affolement et de la précipitation, les alpinistes confrontés à l'arrivée brutale d'un orage oublient les règles les plus élémentaires de progression en altitude. Fuyant d'une manière désordonnée, ils perdent pied, glissent et tombent. Parfois ils se tuent avant l'arrivée des premiers éclairs. « *En montagne, plus de la moitié des accidents dus à la foudre sont des accidents d'affolement* », déplore le docteur Jacques Foray, chirurgien à l'hôpital de Chamonix.

Arc de contournement

Les spécialistes de la foudre, qu'ils soient médecins ou chercheurs, s'opposent sur la nécessité ou non pour les alpinistes de se débarrasser, dès l'arrivée d'un orage, des objets métalliques qu'ils transportent. Les professionnels de la montagne conseillent de tenir à bonne distance les mousquetons, les pitons et les piolets. Naturellement, ces derniers ne doivent pas être pointés vers le ciel. Ils serviraient alors d'appât pour la foudre.

Toutefois, des scientifiques affirment que ces pièces métalliques, portées à la partie inférieure du corps, peuvent favoriser la formation d'un arc de contournement, qui réduirait la quantité de courant traversant le corps. Ils conseillent également aux alpinistes de conserver leur piolet et d'orienter sa pointe vers le sol. Ce geste élémentaire de sécurité permettrait d'éloigner le courant électrique des parties du corps les plus sensibles aux fortes décharges électriques, comme le cœur ou le cerveau.

Vêtements mouillés plutôt que secs

« *S'il y a une grosse différence de potentiel entre la tête et les pieds, la foudre va ioniser l'air autour du corps. Si bien qu'elle glissera le long de la peau. L'énergie dégagée peut brûler les vêtements, déchirer les chaussures, mais aussi faire fondre des bijoux et des colliers, provoquer des brûlures aux endroits du corps restés en contact avec des pièces métalliques. Mais il n'y aura pas de lésions internes, car le courant électrique n'aura pas pénétré dans le corps. Dès lors, le risque de mort est beaucoup moins élevé pour la victime d'un coup de foudre* », explique le professeur Jean Cabane, spécialiste en médecine interne à l'hôpital Saint-Antoine.

A l'approche d'un orage, les guides recommandent généralement à leurs clients de revêtir des habits secs et, si possible, de se protéger de la pluie, à l'aide d'une veste imperméable. L'un des spécilistes japonnais de la foudre, le professeur Kitagawa, déconseille fermement l'utilisation de ces « parapluies ». Il prétend, au contraire, que les alpinistes mouillés sont plus en sécurité pendant un orage. Leurs vêtements humides amélioreraient, d'une façon importante, la conductibilité extérieure du corps. « *Cette thèse part d'une bonne idée*, admet le professeur Cabane. *En effet, tout ce qui peut favoriser l'éclair de surface, qui glisse sur le corps, par rapport à l'éclair intérieur, qui a de fortes chances de détruire irrémédiablement certains organes vitaux, doit être mis en œuvre* (2). *Mais cette méthode est-elle vraiment applicable ? Se mouiller délibérément pour tempérer le risque de foudroiement me paraît irréaliste. Car, qui peut choisir, à volonté, d'être sec ou mouillé durant un orage ? Et à plus forte raison en montagne.* »

CLAUDE FRANCILLON

(1) Dans les Alpes suisses, 23 personnes ont été foudoyées entre 1991 et 1993 et 7 personnes furent tuées. Entre 1986 et 1992, 1 833 personnes se sont tuées dans les montagnes d'Autriche. Mais seulement 12 sont mortes foudroyées (0,65 %). Le secours en montagne de Chamonix réalise près de 600 interventions par an dans le massif du Mont-Blanc. Bien qu'omniprésente dans l'imaginaire des alpinistes qui fréquentent ses sommets, la foudre frappe rarement plus de deux personnes par an. Toutefois, au retour de leurs courses, beaucoup de grimpeurs déclarent avoir été « secoués » par l'orage qu'ils ont subi.

(2) Lors de foudroiements directs (le courant entre généralement par la tête et s'écoule au sol en passant par les membres inférieurs), les statistiques médicales enregistrent près de 80 % de décès, le plus souvent à la suite d'un arrêt cardiaque par fibrilation ventriculaire.

En Corse

De violents orages font deux morts

Les violents orages qui se sont abattus, dimanche 24 juillet, sur la Corse-du-Sud ont provoqué la mort de deux personnes dans la région d'Ajaccio, emportées par la brutale montée des eaux de la Gravona. Les victimes, une jeune femme et son enfant, un petit garçon de cinq ans et demi, ont été retrouvées par les sauveteurs non loin du pont d'Ucciani. Selon les premières informations, la mère et l'enfant se baignaient dans la Gravona quand, soudain, une énorme vague produite en amont par des pluies torrentielles a emporté les deux baigneurs.

La chaleur de ces derniers jours a favorisé la naissance d'orages très violents, qui ont aussi frappé plusieurs régions de France. La ville d'Angers (Maine-et-Loire) a été l'une des plus touchées par ces pluies diluviennes et les vents forts qui les accompagnaient. Les trains ont été bloqués, car les voies étaient recouvertes par 25 centimètres d'eau, et la circulation sur l'autoroute A-11 fortement perturbée pour les mêmes raisons.

ESPACE

Mission record pour la navette spatiale Columbia

A quelque chose malheur est bon. L'équipage de sept astronautes de la navette spatiale américaine Columbia, dont le retour sur Terre avait été repoussé en raison de forts orages au dessus de la Floride, a finalement établi un nouveau record avec cet engin en restant 14 jours, 17 heures et 55 minutes dans l'espace. La navette s'est posée en douceur, samedi 23 juillet, à Cap Kennedy à 12 h 38 (heure française). Le précédent record était de 14 jours et 13 minutes.

Commencée le 8 juillet, cette nouvelle mission scientifique a été la plus « aquatique » de toutes celles réalisées par la NASA dans la mesure où quelque 12 000 poissons, batraciens, méduses et oursins dont on voulait étudier le comportement acompagnaient dans leur périple Robert Cabana (commandant de bord), James Halsell (pilote), Richard Hieb, Carl Walz, Leroy Chiao, Donald Thomas (spécialistes de mission) et la cardiologue Chiaki Naito Mukai, première Japonaise à voler dans l'espace.

A l'occasion de ce voyage de deux semaines dans l'espace, l'équipage a conduit une série de 77 expériences sur les matériaux et les sciences de la vie dans le laboratoire international de microgravité (IML-2) installé dans la soute de la navette. Préparées par quelques deux cents chercheurs de quinze pays et six agences spatiales, la Nasa, le Nasda (Japon), l'Esa (Europe), le Cnes (France), la Dara (Allemagne) et le Csa (Canada), ces études ont donné, semble-t-il, satisfaction.

De même, les responsables de l'expérience Ramses, conduite par les Français, les Belges et les Espagnols dans le cadre du programme Eurêka, sont satisfaits de leurs résultats préliminaires. Malgré un court-circuit qui, le 20 juillet, a bloqué une pompe, cinq des sept expériences destinées à l'obtention d'échantillons biologiques très purs par des techniques d'électrophorèse ont pu être menées à bien. L'une d'entre elles, proposée par Roussel-Uclaf, portait sur la purification de l'interféron.

CAMBRIOLAGE : le siège du CNI « visité ». – Le Centre national des indépendants et paysans (CNI), situé rue de l'Université à Paris (septième arrondissement), a été victime d'un cambriolage, dans la nuit de mardi 19 à mercredi 20 juillet. Le ou les malfaiteurs ont forcé des coffres et dérobé une somme d'argent qui n'a pas encore été estimée. L'enquête a été confiée à la sixième division de la police judiciaire. Au CNI, on indique que la somme dérobée n'était « *pas très importante* » et qu'« *aucun dossier* » n'a disparu.

SPECTACLES

Une décision du tribunal administratif de Besançon

Le « lancer de nain » autorisé

Le « lancer de nain » n'est pas un spectacle de nature « *à porter atteinte au bon ordre, à la tranquillité ou à la moralité publiques* », a décidé le tribunal administratif de Besançon en annulant, jeudi 21 juillet, l'arrêté du maire de Goux-les-Usiers (Doubs) qui avait interdit en janvier 1992 un tel spectacle. Le tribunal a aussi condamné la commune à verser 20 000 francs à son organisateur, Manuel Wackenheim, vingt-sept ans, qui est nain lui-même. Pour interdire ce spectacle dans une discothèque de sa ville, le maire avait invoqué le « *trouble à l'ordre public* ».

En novembre 1991, Philippe Marchand, alors ministre de l'intérieur, avait expédié une circulaire aux préfets les pressant d'intervenir auprès des maires pour que ceux-ci interdisent les « lancers de nains » (en vogue aux Etats-Unis et en Australie). Depuis, Manuel Wackenheim s'était vu interdire son spectacle (1) dans pratiquement toutes les villes où il avait voulu l'organiser. Cependant, comme le tribunal de Besançon, les juges administratifs de Versailles, puis de Marseille, lui ont déjà donné raison par le passé et accordé des indemnités (*le Monde* du 4 avril 1992). Ces deux affaires ont été portées devant le Conseil d'État.

Le « nain lancé » professionnel a néanmoins été obligé de s'arrêter depuis et de s'inscrire au chômage. N'ayant pas assez... d'ancienneté dans sa « profession », il n'a pu obtenir des indemnités des ASSEDIC et, privé depuis sept ans de sa carte d'invalidité, est actuellement RMIste. Son avocat, Mᵉ Serge Pautot, qui a toujours plaidé que « *le droit au travail était un élément constitutif de la dignité* » de son client, nous a indiqué que celui-ci envisageait de relancer très prochainement sa société de production de spectacles.

J.-M. Dy.

(1) Bardé d'un casque de footballeur américain et de 5 kilos de rembourrage, costumé en batman, le nain volant baptisé « *Mister Skyman* », qui compte 600 mini-vols planés à son actif, sélectionnait dans la clientèle des discothèques les volontaires les plus costauds et se faisait projeter sur un matelas pneumatique de 80 centimètres de haut et de 16 mètres carrés.

FAIT DIVERS : un pitbull blesse un cheval du Lido à Paris. – Ayant échappé à la surveillance de son maître, un chien de race pitbull, connue pour son agressivité, a mordu par trois fois un cheval de la revue du cabaret parisien le Lido, où il s'était introduit par l'entrée des artistes, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 juillet. Coïncidence : samedi 23 juillet, à Essen, en Allemagne, un pitbull a grièvement blessé son maître et un policier, avant d'être abattu. D'autres incidents au cours des derniers mois ont conduit les autorités administratives de plusieurs départements de la région parisienne à interdire la circulation des pitbulls non muselés et non tenus en laisse.

LETTRES

Les Américains, Dominique Aury et « Histoire d'O »

Dominique Aury aurait enfin « avoué », deux mois avant son quatre-vingt-septième anniversaire ! Les Américains, forts d'avoir les premiers « découvert la Lune », pensent avoir démasqué l'auteur d'*Histoire d'O*... Quarante ans après la publication, en France, de ce court roman érotique, le *New Yorker* publie un article de huit pages (édition du 1ᵉʳ août) pour « dévoiler » la véritable-identité de la fameuse Pauline Réage...

Depuis la sortie du livre (préfacé par Jean Paulhan) en 1954, on avait remarqué que « Pauline Réage » était, à une lettre près, l'anagramme d'« Egérie Paulhan ». Le nom de Dominique Aury, dont on connaissait les liens avec Paulhan, avait alors été immédiatement évoqué. Cette femme singulière, grande figure de la NRF, traductrice, membre du jury Femina et du comité de lecture de Gallimard, qui aime allier la clandestinité à la liberté, n'avait jamais voulu reconnaître, par égard pour ses parents, avoir écrit ce livre. Depuis leur mort, elle avait « laissé dire ».

Mais déjà en 1974, lorsque *Histoire d'O* refit scandale en devenant un film, Pauline Réage avait donné un long entretien à *Elle* (daté du 2 septembre 1974). Elle confiait alors que son vrai nom avait été déjà imprimé, sous sa photo, mais « *dans une certaine presse* » qui « *dit n'importe quoi* ». L'identité de Pauline Réage était devenue un tel secret de Polichinelle que *le Monde* avait écrit le 23 novembre 1990, sans crainte, dans un article sur Gallimard : « *Dominique Aury, auteur du sulfureux roman érotique* Histoire d'O ».

Aujourd'hui, nous rapporte notre correspondant à New-York, le *New Yorker*, qu'on a connu plus soucieux de vérifier ses informations « inédites », publie un texte du journaliste anglais John de Saint-Jorre. Celui-ci, qui prépare un livre sur les romans clandestins, raconte ses entretiens avec Dominique Aury et avec l'éditeur d'*Histoire d'O*, Jean-Jacques Pauvert. Dominique Aury indique qu'elle n'avait cherché, avec ce livre, ni à choquer ni à obtenir un succès commercial facile. « *C'était une lettre d'amour. Rien d'autre* », raconte-t-elle à M. de Saint-Jorre.

Amoureuse de Paulhan, Dominique Aury tentait, à cette époque, de conserver sa liaison avec lui, alors qu'il était remarié. Sachant l'admiration de Paulhan pour Sade, elle dit s'être plongée dans l'œuvre du marquis et s'en être inspirée pour son travail. « *Je n'étais plus jeune, je n'étais plus très jolie. Je devais trouver d'autres armes* » pour le séduire, explique-t-elle. Elle aurait fait part à Paulhan de son projet d'écrire un roman érotique. « *Je suis sûr que tu n'en es pas capable* », aurait-il répondu. Trois mois après, elle lui remettait ce qu'il désignera, dans sa préface, comme « *la plus ardente lettre d'amour qu'un homme ait jamais reçue* ». C'était donc au départ « *un document privé de leur passion et un instrument de séduction* ». C'est Paulhan qui a voulu qu'il soit publié. La première personne à avoir été « dans le secret », l'éditeur Jean-Jacques Pauvert, se souvient que lorsque Paulhan lui a fait lire le texte il connaissait déjà Dominique Aury « *comme critique et traductrice. « J'ai immédiatement trouvé que son roman était d'une qualité aussi superbe que ses autres travaux.* »

Dans cet entretien, Dominique Aury affirme que « Pauline » est à la fois un hommage à Pauline Borghese, à Pauline Roland, et « Réage » un nom trouvé par hasard dans un registre immobilier. Mais elle nous permettra sans doute de préférer la littérature et « Egérie Paulhan ».

Jo. S.

Histoire d'O est disponible dans le Livre de poche (nº 4873).

CARNET

Naissances

Anne-Marie et François LIBMAM,

sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Adrien,

le 11 juillet 1994.

1, rue d'Arsonval,
75015 Paris.

Fatima BELHADI-HAKIKI,
Fouad HAKIKI,
Mayssane,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nour-Farah,

née le 28 juin 1994.

14 *bis*, rue de Cambrai,
75019 Paris.

Décès

– Huguette et Jacques BROCHIER,
Rémi, Cédric et Cécile,
Margaux,
ont la peine de faire part du décès, le 22 juin 1994, de

Tristan,

qui a rejoint

Nicolas.

Il était entouré de ses amis lors de la messe et de l'inhumation qui ont eu lieu au Plantay, le vendredi 22 juillet.

Il venait d'avoir vingt-huit ans.

01330 Le Plantay.

– Mᵐᵉ Nicole Dejean,
son épouse,
Anne et Benoît,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DEJEAN,
docteur vétérinaire,

survenu à Montpellier, le 23 juillet 1994, dans sa cinquantième année.

« *Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit.* »
L'Ecclésiaste.

– Mᵐᵉ Germaine Faure,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

M. Georges FAURE,
professeur honoraire
de l'université Aix-Marseille,
officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 23 juillet 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

De la part de
Jean-Claude Faure,
16, avenue Reille,
75014 Paris.
Michel Faure,
43, avenue Frédéric-Mistral,
26110 Nyons.

– Yann Pavie,
son époux,
Nicolas Briand,
son fils,
Martine et Marc Streng,
sa sœur et son beau-frère,
Paule et René Willemart,
ses parents,
Et toute leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Danièle WILLEMART,
conservateur territorial
des bibliothèques,

survenu le 20 juillet 1994, dans sa cinquante et unième année.

Belmont,
38410 Vaulnaveys-le-Haut.

Remerciements

– *Madeleine Volcouve*,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
remercient de tout cœur tous ceux qui par leurs témoignages d'estime et d'amitié les ont accompagnés dans leur malheur à l'occasion du décès de

Victor VOLCOUVE.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 26 juillet 1984

Mocky

nous quittait.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

ATHLÉTISME

Les championnats de France

Jean Galfione ou la vie devant soi

Jean Galfione a conservé, dimanche 24 juillet, à Annecy, son titre de champion de France à la perche. Le Stadiste, qui avait récemment porté le record national à 5,94 m, s'est adjugé le titre en franchissant 5,85 m. Il a ensuite échoué contre une barre à 6 m. Un seul record a été battu lors de ces championnats de France d'athlétisme : celui du triple saut féminin, amélioré par Betty Lise (13,92 mètres).

ANNECY

de notre envoyée spéciale

Jean Galfione a la plastique des gens indéniablement beaux. Mèche blonde, physionomie de gymnaste presque parfaite, l'homme, pourtant, n'a rien d'ostensible. Il a vingt-trois ans et mord simplement dans la vie avec un bel appétit, avec les yeux qui brillent et le sourire qui pétille.

Jean Galfione est le chef de file de la perche française, discipline riche en champions de stature internationale au beau milieu de la grisaille de l'athlétisme national. Successeur de Pierre Quinon, de Philippe Houvion ou de Thierry Vigneron, le Parisien grignote les centimètres avec gourmandise. Il vient d'améliorer son record de France en passant 5,94 m et peut prétendre rejoindre, dans le club très fermé des hommes à plus de 6 m, Rodion Gataouline et Sergueï Bubka.

L'histoire des sommets de Galfione commence par une pirouette. « *J'avais quinze ou seize ans*, se souvient-il. *Je m'orientais vers le décathlon au Stade français. J'avais un penchant pour l'une de ces épreuves, la perche. Un jour, un copain m'a dit d'aller voir Maurice Houvion, qui était entraîneur national. J'ai enfourché ma Mobylette et j'ai traversé Paris de la porte d'Auteuil à la porte de Pantin. Il faisait un concours. Il m'a mis au défi et j'ai gagné. Il m'a conseillé de venir m'entraîner régulièrement à ses côtés à l'INSEP.* »

L'Institut national du sport et de l'éducation physique de Vincennes n'accepte pas les jeunes premiers, même talentueux. Pendant un an et demi, Jean Galfione fait l'école buissonnière à l'envers. Un grillage escaladé, une entrée incognito, avant de pouvoir enfin franchir le minimum requis, 4,80 m. Cette barre effacée, il en avale d'autres dans une ivresse jamais vraiment satisfaite, puisque le ciel est infini.

En 1993, à Toronto, aux championnats du monde en salle, Jean Galfione gagne la médaille de bronze, avant de décrocher l'argent aux championnats d'Europe en salle à Paris, un an plus tard. Il était temps ! Les impatients, qui adorent les enfants prodiges, avaient déjà étiqueté Galfione comme inconstant. « Médaillable » aux Jeux olympiques de Barcelone, le Français avait en effet eu l'outrecuidance de ne pas monter sur le podium. Depuis, on l'attendait à tous les tournants des réunions dans l'Europe entière. Pas mal de panache, mais beaucoup de barres échouées sur terre. Aux championnats du monde 1993, à Stuttgart, il ne terminera que huitième.

Il rit de ces impatiences, Galfione. Il est si jeune et peut encore voler dix ans. Il sait, lui, que la performance est une histoire de temps : « *Il n'y a pas de saut parfait. Il y a les principes de base, et après, à chacun son geste. La personnalité et la concentration comptent beaucoup dans un saut.* » Lui est un impulsif : « *J'ai une course très puissante et la chance de posséder le réflexe de garder le bras gauche tendu pour contenir la perche au moment de l'impact.* »

Doué ? « *Talentueux et bosseur. Une bonne mentalité* », rétorque Maurice Houvion, qui supervise un groupe d'une trentaine de sauteurs. « *J'essaie de leur inculquer des choses essentielles qui feront d'eux les meilleurs possibles à la perche tout en étant des êtres humains et pas des égoïstes*, explique-t-il. *En quelque sorte les faire aller haut en leur gardant les pieds sur terre.* »

Vedette ? Jean Galfione ne s'en défend pas, juste pragmatique. « *J'ai mis du temps à comprendre comment ce système fonctionnait. Au début, j'étais jeune, j'étais trop attentif à ce que l'on disait ou ce que l'on écrivait sur moi, et cela m'a fait mal. Il suffit d'être un peu moins attentif.* » Tous les regards sont portés sur lui. Il fait pourtant de son succès l'alchimie de ce groupe. Il partage une maison en banlieue parisienne avec deux de ses coéquipiers : « *Nous sommes une bande de copains. Nous nous entraînons ensemble et nous encourageons dans une forme d'émulation. Dans la compétition, c'est une autre histoire. Nous sommes seuls avec une barre au bout de la piste. La perche est une affaire d'émotions, de sensations. Vrai que l'on se fait peur. Nous sommes des téméraires.* »

Un sport de l'éphémère, aussi : « *Tous les sauts sont différents, les sensations toujours nouvelles : on court, à la recherche de l'aspiration dans les six dernières foulées, et, au bout d'un moment, c'est comme un élastique, la perche fléchit, vous lance vers le haut.* »

Et Bubka, détenteur du record du monde en plein air avec 6,13 m ? « *En 1985, lorsqu'il a passé les 6 mètres, je ne faisais pas encore de perche. J'avais l'impression que c'était un monstre. Je n'osais pas lui parler, et puis, avec le temps, il m'est apparu moins extraterrestre.* »

Ces fameux 6 mètres, le graal du perchiste ? « *Il peut les franchir en août s'il se prépare convenablement aux championnats d'Europe* », confie Maurice Houvion. « *C'est tout sauf une obsession* », assure Jean Galfione. Le beau jeune homme n'a en fait qu'un seul objectif, devenir champion olympique à Atlanta, en 1996.

Il termine, dans un dernier sourire, presque timide, comme une prière, soufflant qu'il ne faut s'affoler de rien : « *Quand je saute, je veux juste aller le plus haut possible, mais je sais que l'exploit ne se programme pas. Il vient paisiblement. Il prend parfois son temps. Je ne suis pas pressé.* »

BÉNÉDICTE MATHIEU

CYCLISME

La fin de la 81e édition de l'épreuve

A trente ans, Miguel Indurain, qui s'est imposé dimanche 24 juillet pour la quatrième année consécutive dans le Tour de France, est à une victoire du record détenu par les Français Jacques Anquetil et Bernard Hinault et le Belge Eddy Merckx. Au classement final de la 81e édition, terminée par 117 concurrents sur les 189 au départ, le Navarrais, qui empoche environ 2 millions de francs, devance le Russe Piotr Ougroumov et l'Italien Marco Pantani. Le Français Luc Leblanc est quatrième, devant son compatriote Richard Virenque, meilleur grimpeur du Tour, qui a fait don de ses gains (250 000 francs) à Médecins sans frontières pour les réfugiés du Rwanda. L'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov remporte une nouvelle fois le maillot vert du meilleur sprinteur.

Passions du Tour

Suite de la première page

Car le Tour de France rythme aussi les saisons de la vie. Comme cette grand-mère de la banlieue de Lille qui nous disait que son petit-fils était né le jour de la dernière victoire d'Anquetil.

Alors, peu importe si on le fait en vélo ou dans la caravane publicitaire, parmi les suiveurs ou les techniciens ; que l'on jette des casquettes tout au long de la route ou que l'on vérifie le matériel dès potron-minet ; que l'on danse sur un podium ou que l'on prépare les repas ; que l'on coiffe les coureurs ou qu'on les masse : le Tour, ce sont ces quatre mille personnes qui participent durant trois semaines à un rite étrange, à une transhumance initiatique, réglée comme un concerto et chaloupée comme une valse musette.

« Je te dis que c'est Poulidor »

Une drogue à accoutumance, aussi, à voir tous les « anciens » qui ne pourraient concevoir une année sans « en » être et qui, été après été, restent fidèles au rendez-vous. « *Je te dis que c'est Poulidor !* » Bien sûr que c'est lui, Raymond, signant autant d'autographes que ses cadets, et donnant, tous les matins, le départ d'une course de jeunes parrainée par une grande marque de chocolat. Là, aussi, Laurent Fignon, grognon, qui s'essaie au journalisme. Comme Jean-Pierre Danguillaume, truculent, dans les relations publiques.

Tout avait commencé par un drame, sans lequel le Tour ne serait que fadeur et train-train. A cause d'un policier-photographe, Laurent Jalabert et Wilfried Nelissen chutent lors de la première étape. Jalabert, qui avait remporté sa moisson de victoires lors du Tour d'Italie et espérait bien récidiver dans un Tour qu'il avait tout spécialement préparé. Si le Tour est cruel, il sait aussi mettre du baume au cœur de ses enfants perdus. « *Laurent, on pense à toi* », disaient ainsi ces centaines de pancartes brandies de Lille à Paris. Comme on pensait aussi à Claudio Chiappucci, décidant, un matin, les larmes aux yeux, de ne pas prendre le départ après avoir vécu un véritable calvaire, la veille, sur les pentes de Lourdes-Hautacam.

Mais comme le Tour est sans miséricorde pour ceux qui le quittent sans avoir tout donné ! Non pas tant pour Greg LeMond, dont la gouaille et la classe avaient marqué les années précédentes et qui s'en est allé dignement. Mais pour Tony Rominger, malade, certes, mais dont on a eu l'impression qu'il partait parce que son ordinateur ne pouvait plus programmer sa victoire à Paris. Quant à Chris Boardman, Gianni Bugno ou Lance Armstrong, qui s'esquivèrent sur la pointe des pieds, ils signaient du même coup leur exclusion d'une famille qui n'aime rien moins que les dilettantes et qui leur rappellera que Louison Bobet, totalement à la dérive en 1959, ne mit pied à terre qu'après avoir escaladé l'Iseran, point culminant de l'épreuve.

Une famille qui préfère se souvenir de l'épopée de Marco Pantani, se blessant le matin au cours d'une chute et caracolant l'après-midi sur les pentes des Alpes pour gagner quelques poignées de secondes. Ou celle de ces petits Français, cabochards et valeureux, qui remportèrent, coup sur coup, trois victoires d'étape. Le Tour accepte tout de la part de ceux qui se sont battus. Lorsque l'on a eu, comme Richard Virenque, le culot de s'échapper à 100 kilomètres de l'arrivée à Luz-Ardiden pour terminer tout seul une des étapes les plus dures de l'épreuve dans les Pyrénées, on a tous les droits, même celui d'être un tantinet cabotin. Le Tour a toujours eu une tendresse particulière pour les fiers-à-bras, pleurant de joie un jour et de tristesse le lendemain.

Comme il se repaît de ces petits *moments d'éternité*, de ces « chaud et froid » touchants et amusants, comme cette arrivée de Miguel Arroyo au sommet de l'Alpe-d'Huez, tenant son vélo cassé à la main et tentant de marcher le plus vite possible en dépit de ses souliers de cycliste qui lui faisaient une démarche de canard.

Le Tour aime-t-il Miguel Indurain ? Oui, quand l'Espagnol impose d'emblée sa loi au peloton, comme dans les Pyrénées ou à Bergerac. Non, quand il « gère » sa quatrième victoire à Paris et prépare déjà la cinquième, voire la sixième, en se refusant tout effort superflu, comme celui de gagner une grande étape de montagne ou de réagir lorsque Piotr Ougroumov lui impose sa loi sur les pentes d'Avoriaz. Miguel, qui court « utile », comme on vote « utile », par peur de l'aventure.

Le Tour a changé, disent les aigris. Qui regrettent, par exemple, le temps d'avant, où ce n'était, certes, pas tous les jours dimanche, mais où le peloton, de temps en temps, s'accordait un répit au cours d'étapes dites de transition qui voyaient les coureurs musarder en attendant la « castagne ». Télévision – et sponsorisation – oblige : il n'y a plus de répit. D'où des coureurs de plus en plus athlétiques, de mieux en mieux préparés, obligés d'être constamment sur la brèche, de peur de mourir de la plus grande maladie de nos temps médiatiques : l'anonymat. La gloire est, sans doute, plus éphémère, mais elle en est d'autant plus exigeante.

Ici, tout est possible. Le Tour, en effet, aime les surprises, pas les scénarios écrits d'avance, proposés, pesés et emballés, à des comédiens sans âme. On attendait la bagarre dans les Alpes, elle eut lieu dans les Pyrénées ; on pensait que Rominger, Chiappucci, Bugno ou Zülle donneraient du fil à retordre à Indurain, et on vit apparaître Pantani, Ougroumov, Virenque ou Leblanc. Jusqu'au dernier jour où chacun s'attendait que Djamolidine Abdoujaparov vienne conclure par un succès à Paris une dernière semaine dominée par les coureurs de l'ex-Union soviétique et qui vit encore un Français l'emporter.

Quelques instants plus tard, sur le podium, lorsque retentit l'hymne espagnol saluant la victoire de Miguel Indurain, Marco Pantani se demanda pourquoi Bernard Hinault, discrètement, lui fit signe de retirer sa casquette. Qu'importe, car c'est un grand coup de chapeau que méritent tous ceux qui, trois semaines durant, nous ont fait croire, comme chaque année, que les enfants avaient repris le pouvoir.

JOSÉ-ALAIN FRALON

FAIRE LE PROCHAIN TOUR À ATLANTA?
IMPOSSIBLE!
PESSIN

OMNISPORTS

Les « Goodwill Games » à Saint-Pétersbourg

Les limites de la « bonne volonté »

MOSCOU

de notre correspondant

Certes, l'eau de la piscine était grisâtre ; les odeurs de peinture fraîche, les finitions sommaires, témoignaient d'une activité fébrile de dernière minute. Mais le désastre que certains sceptiques prédisaient n'a pas eu lieu. Et la cérémonie d'ouverture de la troisième édition des Goodwill Games, qui se tiennent à Saint-Pétersbourg jusqu'au 7 août, a été rondement menée samedi 23 juillet. « *Que ces jeux se déroulent en Russie est une preuve de la confiance de la communauté mondiale à l'égard de notre pays. C'est le signe de la stabilisation de la nouvelle Russie* », a relevé Boris Eltsine dans son allocution. Et de fait, il s'agit de la première manifestation sportive d'envergure organisée sur sol russe depuis la disparition de l'Union soviétique.

Il est vrai que, sans la détermination et l'argent de Ted Turner, le patron de CNN, cette édition des « Jeux de la bonne volonté » n'aurait certainement pas eu lieu. C'est en effet le magnat américain des médias câblés qui, à la suite du double boycottage des Jeux olympiques de Moscou (1980) et de Los Angeles (1984), avait « inventé » les Goodwill Games. Organisés tous les quatre ans sur le sol des deux superpuissances, ils devaient être l'occasion pour les athlètes des deux blocs de se mesurer en dehors de toute contingence politique. Avec la détente et la fin de l'URSS, ces jeux ont perdu leur signification originelle, tout en restant un événement sportif de premier plan et une « matière » de choix pour les télévisions de M. Turner.

Après Moscou en 1986 et Seattle en 1990, c'est donc au tour de Saint-Pétersbourg, en attendant New-York dans quatre ans. Apparemment la mise sur pied de cette troisième édition a éprouvé les organisateurs américains et russes, qui, à en croire les remarques acerbes qui volent de part et d'autre, ont épuisé leur réserve de « bonne volonté ». Le président des Jeux, Jack Kelly, faisait même remarquer, en montrant son crâne dégarni, qu'il avait une chevelure fournie il y a quatre ans, avant l'organisation de ces joutes sportives.

Plus sérieusement, il s'étonnait que, malgré ses recommandations pressantes, les responsables russes n'aient pas mis les billets en vente deux ou trois mois avant le début des épreuves. Disponibles depuis une semaine seulement, ils n'ont guère trouvé preneur pour l'instant ; vendredi 22 juillet, à la veille de la cérémonie d'ouverture, 20 000 entrées à peine sur les 330 000 disponibles avaient été acquises ! Et pour stimuler les ventes les organisateurs annonçaient que les prix seraient réduits de moitié pour les spectateurs russes.

En dépit d'un certain chaos organisationnel qui faisait douter que les infrastructures sportives seraient prêtes à temps, tout était finalement en place à la dernière minute. Un traditionnel « happy end à la Russe » qui a laissé les partenaires occidentaux hors d'haleine. Tout, ou presque. Les épreuves de natation ont en effet dû être reportées de ving-quatre heures. A la suite d'une mauvaise manipulation d'un filtre à base de charbon, l'eau de la piscine avait viré au noir trois jours avant la compétition.

Une eau trouble qui n'a toutefois pas gâché la cérémonie d'ouverture, à laquelle assistait notamment Juan Antonio Samaranch. Habile diplomate, comme à son habitude, le président du Comité international olympique (CIO) a laissé entendre à ses hôtes russes que Saint-Pétersbourg avait quelque chance d'accueillir les Jeux olympiques d'été de 2004.

Ces paroles, qui n'engagent à rien, auront probablement réjoui Anatoli Sobtchak, le maire de la ville, dont l'ambition est de faire de l'ancienne capitale impériale l'égale de Moscou. Mais les vastes ambitions de M. Sobtchak ne sont pas forcément du goût de tous les Pétersbourgeois. Dans une ville particulièrement touchée par la crise économique (les nombreuses usines du complexe militaro-industriel sont moribondes et les retraités, qui forment plus d'un tiers de la population, survivent à peine avec leur maigre pension), les dépenses occasionnées par les Goodwill Games peuvent paraître excessives : 400 millions de francs – une somme importante en Russie – ont par exemple été alloués par la mairie de Saint-Pétersbourg et le gouvernement russe pour la rénovation des infrastructures sportives et des façades dans le centre de la ville.

Rencontre Lewis-Burrell

Dans ces jeux, conçus avant tout pour la télévision, on va à l'essentiel. Et l'essentiel n'est pas, selon l'adage olympique, de participer, mais d'éviter les temps morts, les concours qui s'éternisent sans suspense. Séries et éliminatoires ont donc été supprimés et il ne reste qu'une seule course, – la finale – à laquelle sont invités quelques-uns des meilleurs sportifs de l'heure, dont au moins un Russe et un Américain dans chaque épreuve, comme une rémanence de l'antagonisme Est-Ouest. Mais le calendrier actuel, en athlétisme notamment, est si chargé que plusieurs vedettes n'ont pas fait le déplacement de Saint-Pétersbourg, d'autant que les primes de participation sont modiques en comparaison des cachets qu'offrent les organisateurs des grands meetings européens.

Ces jeux offriront tout de même quelques très beaux duels, à commencer par celui qui devait opposer lundi 25 juillet l'inusable Carl Lewis à Leroy Burrell, qui vient de lui ravir le record du monde du 100 mètres. En natation, l'affrontement au sommet, dans le 50 mètres nage libre, entre l'américain Tom Jager et le Russe Alexandre Popov a tourné à l'avantage de ce dernier. En pleine préparation pour les championnats du monde de Rome début septembre, nageurs et nageuses n'ont toutefois réalisé que de modestes performances et aucun record n'a été battu. – (*Intérim.*)

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Champions de France
Messieurs

100 m : J.-C. Trouabal, 10 s 38 ;
200 m : J.-C. Trouabal, 20 s 40 ;
400 m : S. Diegana, 45 s 49 ;
800 m : O. Diarra, 1 min 45 s 93 ;
1 500 m : Benfares, 3 min 36 s 54 ;
110 m haies : D. Philibert, 13 s 53 ;
400 m haies : S. Caristan, 50 s 45 ;
3 000 m steeple : Belghazi, 8 min 31 s 24 ;
5 000 m : M. Ezzher, 13 min 51 s 03 ;
20 km marche : T. Toutain, 1 h 24 min 59 s
Hauteur : J.-C. Giquel, 2,30 m ;
Longueur : S. Hélan, 7,88 m ;
Triple saut : S. Hélan, 16,99 m ;
Perche : J. Galfione, 5,85 m ;
Poids : J.-L. Lebon, 17,64 m ;
Javelot : P. Lefèvre, 75,48 m ;
Disque : F. Selle, 54,14 m ;
Marteau : G. Dupré, 75,58 m ;
Décathlon : S. Levicq, 7 524 pts.

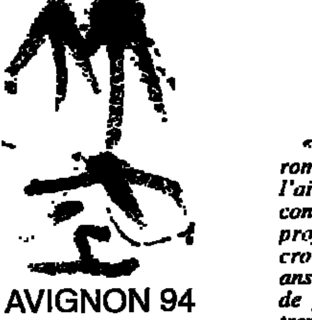
Dames

100 m : Sidibe, 11 s 50 ; 200 m : Singa, 23 s 46 ;
400 m : F. Landre, 51 s 21 ;
800 m : P. Djate, 2 min 0 s 38 ;
1500 m : N. Bitzner, 4 min 11 s 82
100 m haies : A. Piquereau 12 s 76 ;
400 m haies : C. Nelson, 56 s 61 ;
3 000 m : F. Fates, 9 min 7 s 90 ;
10 km marche : Leksir, 49 min 32 s ;
Hauteur : S. Fricot, 1, 92 m ;
Longueur : Caster, 6,50 m ;
Triple saut : B. Lise, 13,92 m (record de France) ;
Poids : A. Lefèbvre, 15,57 m ;
Javelot : N. Auzeil-Schoellkopf, 61 m ;
Disque : A. Teppe, 55, 40 m ;
Marteau : Lignot, 53,42 m ;
Heptathlon : Beleperin, 5 648 pts.

CYCLISME

81e Tour de France
Classement général final

1. M. Indurain (Esp.), en 103 h 38 min 38 s ;
2. P. Ugrumov (Rus.), à 5 min 39 s ;
3. M. Pantani (Ita.), à 7 min 19 s ;
4. L. Leblanc (Fra.), à 10 min 3 s ;
5. R. Virenque (Fra.), à 10 min 10 s ;
6. R. Conti (Ita.), à 12 min 29 s ;
7. A. Elli (Ita.), à 20 min 17 s ;
8. A. Zulle (Sui.), à 20 min 35 s ;
9. U. Bolts (All.), à 25 min 19 s ;
10. V. Poulnikov (Rus.), à 25 min 28 s ;
11. P. Lino (Fra.), à 26 min 1 s ; etc.



AVIGNON 94

De nos envoyés spéciaux

Redjep Mitrovitsa est revenu, il s'est réfugié dans une chapelle et a réanimé sur scène le « Journal d'une figure emblématique de l'art de ce siècle, Nijinski ». Comme en 1993, l'acteur-conteur irradie. Du côté du programme japonais, deux nouvelles créations. Si le kyôgen d'Akira Shigeyama éblouit, la nouvelle pièce chorégraphique de Saburo Teshigawara déçoit. Un peu plus loin, à la Chartreuse, Noëlle Renaude fourbit ses armes pour une nouvelle aventure dans la jungle des mots, qui va faire parler d'elle.

LE JOURNAL DE NIJINSKI, à la chapelle des Pénitents-Blancs

Au risque de sombrer

« Diaghilev est un homme corrompu : il aime les garçons... Je l'ai haï du premier jour que je l'ai connu. Il s'était imposé à moi en profitant de ma pauvreté... Je crois bien que j'avais dix-neuf ans... Tout de suite je lui ai permis de faire l'amour avec moi. Je tremblais comme une feuille et je m'efforçais de dissimuler la haine qu'il m'inspirait, sachant que si j'agissais autrement ma mère et moi mourrions de faim. »

Dans la nef tendue de noir de la chapelle des Pénitents-Blancs – sans aucun doute le lieu du Festival d'Avignon où furent créées le plus de très grandes choses –, Redjep Mitrovitsa redonne le *Journal* de Nijinski, qu'il avait présenté en juillet 1993 sous les arbres du Verger Urbain-V. La mise en scène (d'Isabelle Nanty) a peu changé : Redjep Mitrovitsa, tout vêtu de blanc, est assis très droit dans un petit meuble, blanc aussi, qui ressemble beaucoup à un pupitre d'écolier d'autrefois. Il fait semblant de lire un texte qu'il sait par cœur. L'équipement de la chapelle permet d'étudier plus finement qu'en extérieur les changements de la lumière et les échos de la bande-son.

Quarante-quatre ans après sa mort, Nijinski garde sa légende de plus grand danseur de son temps. Lorsqu'il écrit son *Journal*, en 1918-1919, en Suisse, à Saint-Moritz où il s'est réfugié avec sa femme et sa fille, il souffre déjà, par moments, du mal qui va l'asservir quelque temps plus tard : il ne dansera plus, il oubliera qu'il a dansé, il restera en vie trente ans, dans les souffrances. Le *Journal* nous raconte, en pages simples et claires, l'enfance de Nijinski, son affection pour sa mère polonaise, et comment il fut reconnu très tôt, en Russie, pour un danseur miraculeux.

Il a été dit et écrit sans cesse que sa rencontre avec Serge de Diaghilev, son *« imprésario »* comme dit Nijinski, fut la raison de la carrière, presque de l'art, du danseur, et que leur rupture lui ôta l'illumination. C'est faux, le *Journal* le prouve, et lorsque Nijinski le dit, il ne ment pas. Sans se faire annexer par Diaghilev, Nijinski eût été Nijinski, et s'il s'est perdu après la rupture, c'est que Diaghilev l'avait brisé, déjà.

« J'ai le crâne solide : dans le ballet Schéhérazade, *où je représente un nègre mortellement blessé, j'avais à me tenir en équilibre sur la tête, et m'en tirais très bien »*, écrit Nijinski dans un sourire. Mais *« Diaghilev aimait les garçons, ce qui fait que jamais nous n'allions pouvoir nous comprendre »*.

« Je suis incurable »

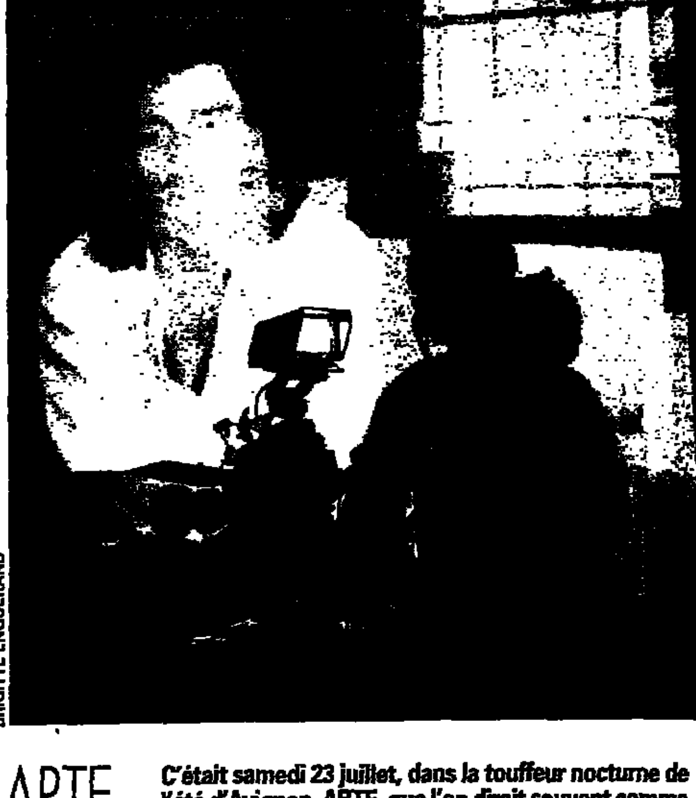
Prononcer le nom de Nijinski, c'est pour la plupart d'entre nous évoquer tout de suite ses sauts, ses envols. Mais écoutez Jean Cocteau, qui allait, le soir, attendre Nijinski dans la coulisse. *« C'était en 1910. Nijinski dansait* le Spectre de la rose. *Après le baiser à la jeune fille, le Spectre s'élance par la fenêtre. Il retombe dans les bras des aides qui lui lancent de l'eau à la figure, le bouchonnent avec des serviettes-éponge. J'entendrai toujours le tonnerre d'applaudissements et toujours je reverrai ce jeune homme barbouillé de fard, en sueur, en râles, comprimant d'une main son cœur, se retenant de l'autre au décor, ou même évanoui sur une chaise. Giflé, inondé, secoué, il rentrait en scène, saluait d'un sourire. »*

Nijinski raconte : *« Il refusait de me payer alors que je fournissais un travail qui risquait de me coûter la vie »*. La lecture du *Journal* fait bien comprendre comment les fatigues d'un art qui allait au-delà des forces, comment l'usure de la santé du corps et de l'esprit de par la présence de Diaghilev fatiguèrent Nijinski au point qu'il ne pût plus, peu à peu, garder la maîtrise de sa tête. *« L'excès de douleur dont mon âme est malade m'empêche de me soulager par des larmes. Car ce n'est pas ma raison, c'est elle, mon âme, qui est malade. Les médecins n'y ont rien compris. Je suis incurable »*, écrit-il, et qui donc saurait mieux le dire ?

Qui donc aussi saurait mieux dire ces pages que Redjep Mitrovitsa ? Il est là, presque comme un homme de diamant. Il irradie. Il ne bouge pas. Un acteur ne pourrait pas être plus « présent » qu'il ne l'est, mais jamais a-t-on vu sur scène un homme si loin de tout, si loin du monde, et d'ici, et même, c'est inconcevable, si loin de nous, alors qu'il nous « tient » tous ? C'est encore Jean Cocteau qui disait : *« Il y a l'ange gardien, et le gardien de l'ange »*. Redjep Mitrovitsa, donnant les pages de Nijinski, est l'ange qui garderait l'ange.

MICHEL COURNOT

▶ Jusqu'au 2 août, à 21 h 30.



BRIGITTE ENGUERAND

ARTE

C'était samedi 23 juillet, dans la touffeur nocturne de l'été d'Avignon. ARTE, que l'on dirait souvent comme en suspension dans un temps télévisuel et culturel qui n'appartient qu'à elle, se surprenait à trouver du charme à l'actualité. *Sur les hauts murs du cloître Saint-Louis, un drap de tulle* était tendu où étaient projetées les images des principaux rendez-vous du festival, que commentait une escouade d'invités choisis. Les téléspectateurs pourront les regarder à leur tour le 2 août, à partir de 21 h 40, à la faveur d'une « Nuit du théâtre ». Elle s'ouvrira sur « Avignon 94 » et s'achèvera par la projection du film d'Hugo Santiago, « Electre », de Sophocle, d'après la mise en scène d'Antoine Vitez. A *la faveur des festivals, Cannes, Avignon, Salzbourg,* la chaîne culturelle européenne cherche à s'inscrire dans la marche du temps. A ces moments-là, ARTE paraît exister, vraiment.

NOIJECT, au Gymnase du lycée Aubanel

Objet bruyant trop identifié

En 1986, Saburo Teshigawara arrivait en France. Il dansait le printemps, les fleurs, les nuages bleus. Sa finesse, sa fraîcheur enchantaient. On le regardait étonné tant son inspiration archangélique tranchait sur la noirceur du buto, cette danse des ténèbres, née après-guerre de l'horreur d'Hiroshima, autour de personnalités provocantes, fantastiques et perverses, telles le « performeur » Tatsumi Hijikata, ou l'écrivain Yukio Mishima, amoureux de la mort et de la beauté convulsive. Au milieu des années 80, les exorcismes du buto fascinent notre pays. Carlotta Ikeda, Sankaï Juku triomphent. Pas de place pour ce jeune Teshigawara, ses histoires de filets à papillons, ses grands yeux qui découvrent le monde. Le Japonais disparaît de la scène française.

En 1992, on le retrouve au Festival de danse de Montréal avec une pièce très réussie, très sombre. *Dah-Dah-Sko-Dah-Dah* développait une vision noire, asphyxiée, d'un monde de robots, d'hommes-outils, s'agitant dans la pénombre, dangereux, victimes aussi. Une musique annonciatrice d'apocalypse, hurlante de bruits machiniques, de rouages en folie, explosait dans nos têtes. Teshigawara avait choisi de se transformer, à son tour, en prince de la nuit, alliant avec adresse une danse à l'occidentale, gymnique, filant à la vitesse d'un roulement à billes, et des lenteurs japonaises, exacerbées, insoutenables dans cet *univers luciférien. Le créateur* avait rencontré son Ouest, double inversé qu'il intégrait à son travail. On découvrait, par la même occasion, qu'il était l'enfant chéri des Montréalais. Il raflait pour la seconde fois le Prix du public. Très aimé, très applaudi. On mesurait le chemin parcouru. On savait qu'il reviendrait en France.

Dans l'air, des ailes d'oiseau blanc

Le voilà au Festival d'Avignon. Tous les programmateurs sont à l'affût, dans la salle du Gymnase Aubanel. Sa dernière création, *Noiject* – un titre qui condense les mots anglais *noise* (bruit) et *object* (objet) –, reprend le sujet d'une humanité asservie. Cette fois-ci, Saburo Teshigawara rate son coup. En beauté. La musique, véritable lavage de cerveau, anéantit le regard et les sentiments. *Le souci* plastique du chorégraphe, son art de faire surgir du mouvement des images vénéneuses, carnivores, se retourne contre lui. Avec cruauté. Ces créatures, prises dans le maelström d'une geste ouvrière métallurgiste fin de siècle, monde crépusculaire d'une mine de cuivre, portent des tenues *noires, impeccables. plus* élégantes que les vêtements de Yamamoto et Miyake réunis.

« Post-moderne », répondent les aficionados. *« Fascisant »*, est-on tenté de rétorquer. Saburo Teshigawara fonde son travail sur l'idée que le temps n'existe que par le mouvement. Qu'il n'est pas une entité à part entière. Il dénonce l'aliénation des humains, pris au piège d'un chronomètre qui rythme leur marche vers la mort. Selon lui, le corps en mouvement, secoué par des transes mécanistes, accéderait à un temps en perpétuel jaillissement, celui de la *« dimension X »*, que d'autres appellent la quatrième. Le chorégraphe a la certitude que ces aires temporelles inconnues nous *habitent. Que,* pour cette raison, le corps posséderait la capacité illimitée de tout exprimer. *Noiject* serait à comprendre comme une métaphore du corps asservi, c'est-à-dire mentalement libéré. En guise de modernité, on navigue plutôt dans une bande dessinée des années 60. Dans un vaisseau qui pénétrerait dans les entrailles d'une terre en fusion à la recherche du surhomme.

Le chorégraphe utilise les *grands thèmes fondateurs de la* pensée japonaise, qui sont également ceux qui régissent la danse buto : la résurrection, la transformation des éléments et des hommes, l'au-delà des apparences, de la morale et des catégories qui la constituent. La puissance de la transe employée comme médium entre passé et prémonition du futur. Quand Saburo Teshigawara danse, il nous laisse le regret de ce qu'aurait pu être *le spectacle. Il désarticule,* à la manière de Valentin le Désossé, chaque muscle de son corps captif, emprisonné par la vie elle-même, tandis que ses mains se plient et se déploient, inventant dans l'air des ailes d'oiseau blanc. Ce solo contient tout : l'asservissement, la liberté. Simple et parfait.

Dans *Dah-Dah-Sko-Dah-Dah*, déjà, la danse montrait parfois une inclinaison coupable pour le néo-*classique, style florissant des* années 50. Dans *Noiject*, bien que masqué sous une rapidité toute contemporaine qui le déconstruit, ce penchant devient une certitude. La danse et les décors nous ramènent trente ans en arrière. Plus loin, même. On pourra toujours gloser sur la valeur d'exor-*cisme d'un tel spectacle. Il* sent l'embrigadement. On pourra toujours vanter la qualité de ses lumières, l'engagement irréprochable de ses danseurs – est-il interprète plus ambigu que Koichi Ienaga ? Cette chorégraphie est calibrée tel un produit à vocation internationale. Ce faisant, elle perd sa spécificité nippone, c'est-à-dire son âme.

Même cette lenteur inimitable, intériorisée, propre aux danseurs *japonais, prend des airs de contre-*façon. Cette pièce manquée n'empêchera pas Teshigawara d'affirmer qu'il faudra compter avec lui ces prochaines années. On est très curieux de voir la chorégraphie qu'il vient d'achever pour le Ballet de Francfort de William Forsythe. Intitulée *Nuages blancs*, elle renouera peut-être avec la nature, délicate et salvatrice. A moins que ces nuages ne soient ceux de Tchernobyl.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Les 25, 27, 28 et 29 juillet, à 21 h 30.

THÉÂTRE

Mort du décorateur Louis Bercut

Décorateur, costumier, professeur, Louis Bercut, qui a signé, depuis plus de dix ans, la scénographie de nombreux spectacles et particulièrement ceux de Jean-Luc Boutté, est mort, samedi 23 juillet, *à l'âge de quarante-cinq* ans, des suites d'une longue maladie.

Né à Magnac-Bourg, petite ville du Limousin, en 1949, Louis Bercut était ancien élève de l'Ecole des arts appliqués à Paris, où il continuait d'enseigner jusqu'à ce *que la maladie* l'en empêche. *Il* a fait ses débuts au théâtre en 1985 après qu'un de ses proches, le sociétaire de la Comédie-Française Richard Fontana, aujourd'hui disparu, lui a présenté l'un de ses pairs, l'acteur et metteur en scène Jean-Luc Boutté. Cette année-là, Louis Bercut réa-*lise les décors de l'Imprésario de Smyrne*, de Carlo Goldoni, pièce créée au Français.

Dès ce premier spectacle, le décorateur impose un style, son style qui paie un tribu certain à l'âge d'or de l'art français, le XVIII[e] siècle, auquel il apporte sa propre élégance, son goût des volumes simples qui se meuvent légèrement sur les plateaux et sa part d'ombre, de mystère qui se perd dans ces hautes formes fantasmatiques et *volontairement* disjointes. Une sorte d'autoportrait architecturé d'un homme généreux, élégant lui aussi, et discret, qui aimait aussi dessiner des costumes, traits d'union entre ces univers raffinés et la chair des acteurs.

Depuis, Jean-Luc Boutté n'a cessé de faire appel à lui. On pourra s'en souvenir à l'automne avec la création par la Comédie-Française, installée à l'Opéra-Comique, de *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, son ultime legs ; ou encore au moment de la reprise au Théâtre Hébertot d'un grand succès de la saison passée, *la Volupté de l'honneur*, de Luigi Pirandello ; *enfin*, avec la *tournée des comé*diens-français à Marseille et Villeurbanne avec *les Précieuses ridicules* et *l'Impromptu de Versailles*, de Molière.

C'est dire l'activité intense de Louis Bercut, qui, au théâtre, a partagé son temps avec d'autres metteurs en scène, comme Jorge Lavelli (*Polyeucte*, de Corneille, *la Veillée*, de Lars Noren, *Réveille-toi Philadelphie*, de François Billetdoux, ou *Heldenplatz*, l'œuvre au noir de Thomas Bernhard, qui lui a valu le Molière du meilleur décor en 1991), Patrice Kerbrat, Francis Huster ou Daniel Mesguisch pour *Titus Andronicus*, de Shakespeare, ou pour une marquante *Tétralogie*, de Richard Wagner, créée à l'Opéra de Nice et reprise à Paris.

Car Louis Bercut aimait l'opéra et les voix. On a pu s'en rendre compte la saison passée à Bastille, où l'*Adrienne Lecouvreur* de Mirella Freni, dirigée là encore par Boutté, évoluait dans ses formes soigneusement découpées figurant théâtre, demeures, espaces inquiétants qui s'estompaient dans un velum bleuté. Robert Carsen (*Salomé*), Jean-Claude Auvray (*Attila, Traviata*) et, dans un registre plus léger, Alain Marcel (*Kiss Me Kate*) savent ce qu'ils doivent à un jeune homme pour qui le théâtre, parlé et chanté, était le champ d'aventures plastiques et humaines sincères.

O. S.

Parcours dans l'écriture contemporaine, avec Noëlle Renaude

La femme aux 385 vies

Elle fait partie des *« épiques de l'intime »*, selon la belle formule d'un autre auteur, Roland Fichet. Epique, parce que toute une société défile dans ses pièces, qui se bat pour ne pas disparaître tout de suite, pour tenir bon contre l'adversité. Mais une société sans héros, sans capitaine, une multitude de petites personnes, de petites voix, de petites vies.

Ces personnages ont parfois des pages de texte et parfois une réplique à peine, une phrase, un mot. Qui leur suffisent, d'ailleurs, pour l'essentiel. Dans *les Cendres et les Lampions*, de Noëlle Renaude, un des plus jolis textes de la « Nuit des naissances », spectacle collectif donné en 1993 à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, certains ne pouvaient dire que *« Je suis né et je suis mort »*. Les plus bavards énuméraient les escamotages du destin, tout ce qui fait passer à la trappe les projets les mieux trempés. Leurs histoires n'étaient pas vraiment tristes. Elles faisaient même rire assez souvent, comme des entrées de clowns.

S'il fallait absolument comparer ce théâtre à un autre, on pourrait risquer un rapprochement avec Valère Novarina, ni pour le fond ni pour la langue, mais pour le pouvoir de faire *surgir ainsi tout un univers dans une* nomenclature d'identités, de gestes, de trognes et de cris. Démiurge, Noëlle Renaude ? Du moins accepte-elle de créer *« le bruit d'un monde »* dans le *« texte illimité »* auquel elle travaille actuellement à la Chartreuse.

Cette fausse pièce, intitulée *Ma Solange, comment t'écrire mon désastre. Alex Roux*, résulte à la fois d'une rêverie sur les innombrables personnes qu'elle a rencontrées dans sa vie – à chacun sa « recherche du temps perdu », et la lecture de Proust a beaucoup compté pour elle –, et d'une invitation lancée par Robert Cantarella au *« banquet des dieux »*. Entendons par là que le metteur en scène, qui montait sa pièce *le Renard du Nord*, lui a demandé de participer aux répétitions. Pour la première fois, elle quittait ainsi sa table de travail, et elle y a pris goût. Au point de s'engager dans un long processus de création à deux avec le comédien Christophe Brault : elle accumule des personnages comme autant de voix qui se bousculeraient dans la tête de quelqu'un, et Christophe Brault cherche en sa compagnie comment les faire entendre.

Page après page, ils en sont arrivés en quelques mois à trois cent quatre-vingt cinq personnages en un, et cinq heures de spectacle qu'ils vont donner par fragments, puis globalement, dans divers lieux de la Chartreuse. Parce qu'il s'agit de *« bruit »*, tout réalisme a été exclu de l'interprétation. De même que l'auteur a pris plaisir à mêler toutes les façons imaginables de parler, cultivant les distorsions de langue, inventant argots et patois, de même l'acteur joue sur les variations de rythmes, débits, tonalités, traitant le texte comme la partition d'un oratorio.

Le sens ne se perd pas pour autant. Pas de morale, certes, dans cette accumulation d'éclats d'existence. *« Mes personnages*, avertit Noëlle Renaude, *ne portent pas d'utopie ou d'autre message. »* Simplement, ils illustrent la grande vitalité des *« gens de peu »*, comme dit le philosophe Pierre Sansot, *qui se débrouillent* comme ils peuvent, trop préoccupés par l'instant présent pour avoir le temps de penser. Ce qui ne les empêche pas d'en dire long sur le refoulé de la société.

BERNADETTE BOST

▶ Fragments du « texte illimité », jusqu'au 29 juillet, à 15 heures, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Intégrale le 30 juillet à 17 heures. D'autres textes de Noëlle Renaude sont disponibles en « tapuscrits » de Théâtre Ouvert ou aux Editions théâtrales.



CULTURE

MUSIQUES

Musiciens de l'Atlas à Marseille Méditerranée

La liberté des origines

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Sous le platane, près de la roseraie aux senteurs entêtantes, les villageois-musiciens venus du Haut-Atlas marocain se reposent entre deux répétitions. Djellaba blanche et poignard en bandoulière, les vingt et un hommes chauffent à la flamme d'un Butagaz leurs tambourins – des *tara*. Ainsi l'exige la justesse des sons, menacée par l'humidité ambiante. Leurs dix compagnes, soies chatoyantes et bijoux en pièces d'argent, étendent leurs jambes fatiguées sur l'herbe grasse. Ces Berbères préparent leur spectacle programmé lundi 25 juillet, ici même, dans le Parc Borély.

Invitée par la ville dans le cadre du premier Festival Marseille Méditerranée, la communauté a quitté Ichebakenne, un village perché à 2 600 mètres, puis a descendu à dos de mulet la montagne rocailleuse, avant de poursuivre en car jusqu'à l'aéroport de Marrakech. Après trois jours de ce voyage, ils ont atterri ici mardi 19 juillet.

Ces paysans n'étaient jamais sortis de leur nid d'aigle, sans école, ni eau courante, ni électricité. Musiciens, ils ne se sont jamais produits en public. Ils réservent ordinairement leur art à leurs rites scandant moissons et mariages. Il y quatre ans, Ahmed Essyad, compositeur marocain de musique savante, découvre leurs traditions, *« préservées intactes d'une façon unique au monde »*. Il les convainc de venir à Marseille. Il est à la fois accompagnateur et metteur en scène.

Sous le soleil de plomb, la répétition reprend. Il faut résumer en quatre-vingt-dix minutes le cérémonial d'une fête qui, au village, commence le soir pour finir au matin. Là-bas, on s'interrompt pour boire le thé ; ici, les temps morts sont exclus. Les tapis jetés à même la pelouse délimitent l'espace scénique. Les villageois découvrent ce dernier concept avec une évidente difficulté. Ni folklore ni danse, leur position relève d'une austère architecture. Au centre, s'accroupissent les percussionnistes et le joueur de *bengri*, énorme tambour en peau de veau, autour duquel le chœur des hommes et des femmes forment deux demi-cercles. Au son des tambourins, les *tara*, les chanteurs se balancent lentement d'arrière en avant. Les voix de gorge et de tête se mêlent, lancinantes et fébriles, relancées par deux solistes – des hommes. Les chœurs se répondent, des *« zerarit »* stridents des femmes aux claquements de mains masculins. Dans le déluge final des percussions surnagent les voix, comme suspendues.

Les promeneurs du Parc Borély, attirés d'abord par l'apparent exotisme de la scène, restent un moment stupéfaits, avant d'applaudir. Les codes que partagent ces musiciens leur demeurent impénétrables. La transposition du rite, loin des racines, appauvrit toujours son sens, mais la riche abstraction de la composition, la capacité des choristes à voltiger des aigus aux graves, font fi des frontières.

La pureté de l'« ahwach »

Profitant de la nouvelle pause, Ahmed Essyad évoque cette forme musicale, l'*ahwach*, qui domine le Haut-Atlas marocain. « Ce sont le contre-temps, la syncope qui décident de l'accélération. » L'*ahwach* ménage des espaces pour la libre improvisation des solistes. A eux de définir les paliers de l'accélération sous l'autorité morale du chef de troupe.

A Ichebakenne, celle qui choisit de ne pas se marier va vers celui qui lui plaît. La communauté prend en charge l'éventuel rejeton. Libres enfants d'Ichebakenne... Cette liberté a fasciné Ahmed Essyad avant même qu'il ne monte au village.

Le hasard lui fit lire le récit d'un administrateur colonial évoquant la vie, dans ces montagnes, de Mririda, femme-poète et courtisane. L'auteur avait cherché à retrouver la trace de son héroïne durant trente ans, sans succès. Etabli comme instituteur, il avait fini par publier son ouvrage en français mais il n'avait osé traduire certains passages tant était crue la sensibilité de Mririda et provocante sa liberté.

Ce furent ces qualités qui séduisirent Ahmed Essyad à son tour et le décidèrent à prendre le mulet jusqu'au village. Dans ce dernier, protégé parce qu'éloigné de tout, il découvrit la pureté de l'*ahwach*. *« Il faut à tout prix que soit conservée cette musique, la faire connaître ailleurs pour la valoriser car nul n'est prophète en son pays. »* Le compositeur réussit, non sans mal, à convaincre les villageois-musiciens de quitter leurs maisons de pisé pour prendre l'avion. Il fallut d'abord établir les visas. Les habitants n'étaient enregistrés nulle part. L'administration marocaine délégua sur place ses fonctionnaires pour établir les états civils. A quelques heures du départ, les visas promis se faisaient encore attendre. Les organisateurs marseillais s'armèrent de patience. Et payèrent.

Lundi 25 juillet, enfin, *Ichebakenne* peut être joué au Parc Borély. Le lendemain, les artistes reprendront la route de leur village. Il devaient revenir à l'automne pour « Musica », le festival de Strasbourg qui doit rendre hommage à Ahmed Essyad. Il n'en sera rien. Au Maroc un nouveau ministre a refusé d'honorer les engagements de son prédécesseur. Et Strasbourg refuse d'ouvrir son porte-monnaie, contrairement à ce que Marseille vient de faire. Ahmed Essyad poursuit la composition d'un opéra avec la troupe, *Mririda*.

DANIELLE ROUARD

▶ Prochains programmes du Festival Marseille Méditerranée : les Berbères d'Ichebakenne, le 25 juillet ; l'Orchestre philharmonique d'Israël, direction Pinchas Zukerman, le 27 ; Polyphonies des îles (Sicile, Sardaigne, Chypre, Corse etc.), le 29. L'exposition consacrée à la bibliothèque de Christophe Colomb se poursuit jusqu'au 30 août au Fort Saint-Jean, tour du Roi-René. Renseignements : 42, la Canebière, 13001, Marseille, tél. : 91-55-02-03.

LA « NEUVIÈME SYMPHONIE » DE BEETHOVEN, à Paris Quartier d'été

L'Arche de la joie

De soixante mille à soixante-dix mille personnes se sont installées sur le parvis de la Défense samedi 23 juillet à 22 heures, soit dix mille de plus qu'en 1993 pour le *Requiem*, de Verdi. Il n'y a plus un mètre carré de libre ; à même le sol, étendus sur des plaids, assis sur des pliants ou des coussins, les Parisiens sont arrivés en métro, en RER pour écouter la *Neuvième symphonie*, de Beethoven par le Chœur de Riga et l'Orchestre de Paris. Concert gratuit organisé par Paris Quartier d'été qui a réussi là un beau coup. Public sage, discipliné, attentif, applaudissant entre les mouvements et après le premier chœur du finale : tout le monde avait reconnu l'ode à la joie composée par Beethoven sur le texte de Schiller. Et l'on n'a pas vu un képi à l'horizon !

Soixante mille personnes, cela fait du monde, beaucoup de monde, et la musique classique en profite, même si la sonorisation, d'excellente qualité au demeurant, manquait de niveau et ramenait la démesure beethovénienne, ce chant d'amour lancé à l'humanité, à une jolie musique sans tensions. Les musiciens, privés de haut-parleurs de retours de scène, ne s'entendaient pas jouer. Ce qui les a contraints à jouer l'œil rivé au chef et à leur partition. Spectacle grandiose quand même, et « remuant » : le Chœur de Riga perché sous la Grande Arche, dominait l'Orchestre de Paris. Semyon Bychkov, petit bonhomme en smoking blanc, commandait les éléments, démiurge des sons et des sentiments.

La soprano allemande Ruth Ziesak (excellentissime dans une partition où tant de ses consœurs trébuchent), la magnifique mezzo Hanna Schaer, le ténor David Rendall et la basse Markos Fink font la nique aux trois ténors dont les singeries ont été montrées récemment à la télévision (absentes de la Grande Arche : les chaînes françaises sont nulles, car filmée dans un tel cadre et devant une telle marée humaine, cette *Neuvième* aurait fait le tour du monde).

Après les applaudissements, les organisateurs et les musiciens se retrouvent pour un pot. Au deuxième verre de vin, un chanteur letton, puis deux, puis trois chantonnent. Il en arrive bientôt de partout. Faisant le cercle autour de leur chef, le chœur au grand complet se lance alors à pleine voix dans quelques chants nationaux.

Les larmes aux yeux

Acoustique parfaite des sous-sols de la Grande Arche, là même où fut organisée l'exposition « La traversée de Paris ». Moment admirable de musique, à faire venir les larmes aux yeux... dont seuls trois musiciens de l'Orchestre de Paris auront profité : les autres se sont sauvés comme d'habitude, la dernière note jouée.

En 1995, c'est sûr, la tutelle donnera un peu plus d'argent à Paris Quartier d'été, qui programmera davantage de musique classique que cette année. Patrice Martinet, le directeur de la manifestation, rêve d'organiser des concerts sur le modèle des Proms londoniens (les meilleurs artistes pour des prix de place modique et une ambiance de kermesse). A Paris, cela manque. De toute façon, il faudra qu'il réinvite le Chœur de la Radio-Télévision de Riga. Seuls dans une église, les Lettons feraient un tabac.

ALAIN LOMPECH

EN BREF

CD PIRATES : les Etats-Unis demandent la fermeture d'usines en Chine. –Au cours de négociations commerciales avec les autorités chinoises qui se sont terminées jeudi 21 juillet, Charlene Barshefsky, qui représentait le département du commerce américain, a demandé à la Chine de fermer ses usines fabriquant des CD pirates, au mépris des textes internationaux sur la propriété intellectuelle. Selon Mme Barshefsky, les vingt-six usines concernées ont une capacité de production annuelle cumulée de 75 millions de disques – audio, vidéo ou informatique –, dont 70 millions sont exportés vers le Sud-Est asiatique, le Canada et l'Europe, où ils déstabilisent les marchés. Mme Barshefsky a affirmé qu'elle avait reçu une réponse *« prudente »* des autorités chinoises. – *(AFP)*.

DISQUE : la reprise du marché français se confirme. –Les ventes de phonogrammes en France ont progressé de 5,9 % en juin, confirmant ainsi une reprise amorcée depuis mars. Sur le premier semestre la progression s'élève à 3,9 %. Les formats courts (essentiellement le CD deux titres) sont en régression alors que les ventes d'albums (CD et cassette) progressent de 8,94 %. La variété française, dopée par la parution des albums de Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel et Patrick Bruel continue de regagner des parts de marché avec 46,7 %, pour le premier semestre 1994 contre 44,7 % à la période correspondante en 1993.

PRISMA PRESSE : Jean-Joël Gurviez nommé rédacteur en chef de *Capital*. – Jean-Joël Gurviez, rédacteur en chef délégué de *Capital*, a été nommé, la semaine dernière, rédacteur en chef à la place de Rémy Dessarts, éditeur délégué du titre et membre du comité de direction de Prisma presse. Rémy Dessarts devrait ainsi se consacrer au lancement du projet « Mercure », le nouveau magazine économique, plus spécialisé que *Capital*, imaginé par le groupe d'Axel Ganz.

COMMUNICATION

Après les perquisitions dans les locaux du premier quotidien français

La querelle judiciaire entre Philippe Amaury et « Ouest-France » s'amplifie

A la suite d'une plainte déposée par Philippe Amaury qui conteste, en tant qu'actionnaire minoritaire, la réforme des statuts de Ouest-France, des perquisitions ont eu lieu le 7 juillet dans les locaux du journal. Aujourd'hui, la « résistance » s'organise : après la protestation du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et l'annonce par *Ouest- France* de sa décision de saisir la justice, c'est au tour de Pierre-Henri Teitgen, président de l'association propriétaire du quotidien, de porter plainte.

C'est, indirectement, un petit combat judiciaire entre deux grands groupes de presse français qui marchent bien : d'un côté, le premier quotidien français, *Ouest-France* (768 102 exemplaires en diffusion totale payée en 1993), de l'autre, Philippe Amaury, président du groupe Amaury, éditeur du *Parisien* et de *l'Équipe*, deux titres en bonne santé, quand l'ensemble de la presse ne se porte pas très bien. Les voici opposés dans un différend judiciaire qui a pris une tournure quelque peu spectaculaire.

Philippe Amaury a déposé, à titre personnel, en mars 1993, une plainte avec constitution de partie civile pour *« abus de pouvoir et de biens sociaux, escroquerie et recel »* contre *Ouest-France*. Le 7 juillet, à la suite de cette plainte, huit perquisitions ont eu lieu au siège du journal et de ses sociétés effectuées par deux juges d'instruction, un substitut et quinze officiers de la police judiciaire (*le Monde* du 9 juillet). Mercredi 20 juillet, *Ouest-France* publiait un texte solennel, en « une » du journal, signé *« Ouest-France » : « Pour défendre l'indépendance du journal »*, et décidait *« de saisir la justice de toutes actions à toutes fins utiles »*.

De son côté, le président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), Jacques Saint-Cricq, a écrit, jeudi 21 juillet, au premier ministre Edouard Balladur et au garde des sceaux Pierre Méhaignerie pour protester contre *« les conditions dans lesquelles se sont déroulées certaines de ces perquisitions. (...) Elles constituent une atteinte grave et délibérée à la liberté de la presse »*. Enfin, dernier rebondissement, samedi 23 juillet, Pierre-Henri Teitgen, président de l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste, structure propriétaire de *Ouest-France*, a annoncé à la première page de toutes les éditions du quotidien qu'il avait prié son avocat de *« mettre en œuvre toutes les actions judiciaires nécessaires au rétablissement de la vérité »*. L'ancien ministre du général de Gaulle écrit qu'il a appris *« avec stupeur »* qu'avait été apposée sur la porte de son bureau, *« au vu du public »*, une inscription indiquant qu'une plainte *« visait des faits d'escroquerie et d'abus de biens sociaux »*.

Insensiblement donc, l'affaire se dramatise. En 1990, *Ouest-France* a procédé à une réforme de ses statuts afin d'*« écarter tout risque d'influence financière sur le plus grand quotidien de France »*. Il s'agissait de mettre le titre à l'abri de la spéculation financière ou d'une prise de contrôle par rachat d'actions. L'ancienne société d'éditions Ouest-France se divise alors en deux. La SOFIOUEST regroupe l'ensemble des activités en dehors du quotidien (suppléments gratuits, édition, télématique, etc.) tandis que le quotidien appartient à une holding qui dépend d'une société à but non lucratif : l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste, présidée par Pierre-Henri Teitgen, ancien garde des sceaux, l'un des fondateurs de *Ouest-France* en 1944.

Une « part symbolique » des bénéfices

Cette transformation a été votée à plus de 90 % des voix, le 9 avril 1990, au cours d'une assemblée générale des actionnaires. Trois d'entre eux s'abstiennent. Parmi eux, Philippe Amaury, qui a hérité d'actions personnelles de son père. Près de trois ans après, il dépose une action en nullité auprès du tribunal de commerce et une plainte pénale contre X : n'étant plus rattachées au quotidien, ses actions, estime-t-il, ont perdu de leur valeur. Entretemps des négociations ont lieu sur une cession des actions de Philippe Amaury, mais *Ouest-France* juge le prix demandé trop élevé et ne veut pas *« accorder un traitement privilégié à un actionnaire »*. Dans son éditorial du 20 juillet, *Ouest-France* commentait : *« Les actionnaires, quant à eux, ont accepté unanimement de ne percevoir de ces bénéfices qu'une part symbolique, excluant ainsi tout enrichissement personnel à partir de* Ouest-France ».

Condamné en novembre 1993 par le tribunal de commerce de Rennes à communiquer la plainte pénale, Philippe Amaury se désiste du recours commercial lors de l'audience du 9 juin. Il s'en explique dans un communiqué diffusé le 8 juillet : *« La communication de la plainte aurait été de nature à entraver le bon déroulement des actes d'instruction et notamment la perquisition qui vient d'avoir lieu »*.

Le recours au tribunal de commerce est abandonnée. Reste l'action au pénal, qui a entraîné cette série de perquisitions contestées dans leur forme par *Ouest-France* et la SPQR. Parmi les documents saisis, figureraient notamment des documents manuscrits préparatoires à l'assemblée générale du 9 avril 1990. Lesquels devraient déterminer si la restructuration juridique de *Ouest-France* peut relever des termes de la plainte : *« abus de pouvoir et de biens sociaux, escroquerie et recel »*.

Dans son communiqué, Philippe Amaury rappelle que *« le groupe Amaury n'est pas engagé dans cette procédure qui a été introduite par lui à titre personnel »*. Mais il est difficile d'oublier que l'actionnaire minoritaire, à titre individuel, de la SOFIOUEST, est aussi patron d'un groupe de presse, qui se trouve être l'ancien propriétaire de deux titres concurrents de *Ouest-France*, *le Maine libre* et *le Courrier de l'Ouest*, vendus depuis au groupe Hersant.

Dans le texte publié le 20 juillet en « une », *Ouest-France* ne mentionne pas une seule fois le nom de Philippe Amaury. Au-delà de la confraternité et des règles déontologiques du journal, il y a aussi une certaine gêne. Car cette affaire oppose deux conceptions de la presse, celle d'une société comme *Ouest-France*, qui tient, d'abord à *« rester indépendante des puissances d'argent »*, et celle du groupe Amaury, qui estime qu'une entreprise de presse en France doit aussi gagner de l'argent et ne pas en avoir peur.

ALAIN SALLES

DANS LA PRESSE

L'internationalisation de la crise du Rwanda

International Herald Tribune : « Le président Bill Clinton, qui a qualifié [la crise du Rwanda] de la pire crise humanitaire depuis une génération, a commencé à répondre avec énergie aux besoins créés par ce désastre considérable. Après quelques hésitations, alors que les Etats-Unis semblaient même incapables de fournir des avions de transport, Bill Clinton a lancé une opération très semblable à l'opération « Provide Comfort » qui a permis à George Bush de sauver près d'un demi-million de Kurdes qui fuyaient l'Irak. »

Libération (Dominique Garraud) : « (...) le projet français de retrait du Rwanda à l'échéance du 22 août apparaît risqué. [...] il ferait aussi mauvais effet que le départ des « casques bleus » du Rwanda en avril dernier. Le bilan largement positif d'un mois de Turquoise, avec ses 2 500 Rwandais directement pris en chage par les médecins français et les dizaines de milliers de réfugiés ayant échappé au massacre en gagnant la zone de sécurité, risquerait d'être effacé par la reprise de la guerre. »

Le Figaro (Xavier Marchetti) : « Ce sont [les carences des organisations internationales désargentées] qui mettent en lumière le paradoxe rwandais : mal jugée parce qu'elle intervenait, la France est de toutes parts sollicitée, pressée, pour qu'elle prolonge sa présence au-delà des délais prévus. Paris maintient, pour l'instant, sa position. (...) La France reste ainsi dans sa logique de départ : d'abord protéger, ensuite aider. Etant entendu qu'elle ne peut tout faire toute seule et indéfiniment. »

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Une petite lueur d'espoir se fait jour au Rwanda, une lueur certes encore bien faible, mais une lueur quand même, et cette lueur porte un nom : le retour. Le peuple rwandais n'a de chance de survie que dans le retour au pays. Même l'aide américaine, dit-on, pourtant la bienvenue, « ne sera qu'une goutte d'eau dans cet univers de misère, de saleté, de faim, de soif et de désespoir. (...) Qui mieux que la France peut enfin favoriser ce retour attendu ? »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « C'est parce que, enfin, la télévision américaine a diffusé l'indicible que l'administration Clinton s'est décidée à sortir de son indifférence. Un pont aérien achemine des vivres, des équipements de secours, des stations de purification d'eau, la machine humanitaire est lancée, elle va déferler sur ce petit morceau d'Afrique où s'entassent et croupissent plus d'un million de réfugiés. La France n'est donc plus tout à fait seule pour affronter le cauchemar. »

RTL (Marc Ullman) : « Après l'écrasement de l'armée rwandaise, [la radio dite des mille collines] a fait craindre aux Hutus la vengeance des Tutsis et les a incités à l'exode en leur faisant sciemment courir le risque de mourir de faim, de soif, d'épuisement, de dysentrie et maintenant de choléra. (...) Il n'est probablement pas exagéré de dire que cette propagande haineuse au service des extrémistes hutus a été dans un premier temps responsable de la mort de centaines de milliers de Tutsis et dans un second temps de centaines de milliers de Hutus qui, sur la foi de discours mensongers, ont abandonné leurs villages et leurs champs. »



La campagne pour la présidence du CNPF

Les convictions de Jean Gandois

Le PDG de Pechiney n'a pas arrêté son programme de candidat mais il s'exprime, dans un entretien au « Monde », sur la place des entreprises, la solidarité et le rôle du patronat

Dernier candidat déclaré à la succession de François Perigot à la présidence du CNPF, Jean Gandois, président démissionnaire de Pechiney, offre une image de force tranquille. *« C'est un nouveau défi »*, lâche-t-il avec sérénité, convaincu de l'heureux tour que va jouer le calendrier, faisant précéder l'élection d'un nouveau président de la République de celle, le 13 décembre prochain, du nouveau président du patronat. *« La politique économique du gouvernement Balladur comporte de nombreux points positifs mais il est regrettable que les grandes réformes restant à réaliser ne puissent être entreprises en période pré-électorale »*, assure-t-il d'emblée dans un entretien au *Monde*. *« Il y aura beaucoup de problèmes à mettre sur la table »*, note-t-il, persuadé que *« les autres pays, comme l'Allemagne, bougent »* et que ceux qui n'avancent pas reculent. *« Il faudra bien qu'un jour nous ouvrions des chemins et que la volonté de transformation entraîne un certain consensus. »*

Encore faut-il s'entendre sur la signification du consensus, l'actuel président du CNPF s'étant souvent vu reprocher de dissimuler un certain immobilisme doctrinal derrière une excessive quête d'unanimité. *« Quand vous avez la responsabilité d'une organisation complexe*, explique M. Gandois, *si vous recherchez le consensus sur tout, vous ne suivez pas le mouvement, vous restez en arrière. Ce n'est pas une question de tiédeur mais de lenteur. Vous ne pouvez pas convaincre sur tout. Le plus important, ce n'est pas le consensus, c'est l'écoute. Il faut d'abord écouter et ensuite il faut y aller. Il y a une part d'impuissance dans la recherche du consensus. »*

A soixante quatre ans, Jean Gandois avoue qu'il ne connaît pas très bien le CNPF, n'ayant jamais appartenu à l'appareil, même s'il a siégé de 1978 à 1981 au sein de sa commission économique. En revanche, il a fréquenté de très près deux importantes fédérations, l'Union des industries chimiques (UIC) lorsqu'il était président de Rhône-Poulenc et l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) comme président – encore en exercice tant qu'il n'a pas de successeur – de Pechiney. Cette dernière ne lui ménage pas aujourd'hui son soutien. Sachant parfaitement qu'il a un handicap à surmonter par rapport à son concurrent, Jean-Louis Giral, ancien vice-président du CNPF dont il a présidé la commission sociale, parti de surcroît en campagne neuf mois avant lui, il a donc pris son bâton de pèlerin pour faire le tour du monde patronal parisien jusqu'à la fin juillet avant de se lancer, dès septembre, à la conquête de la province.

Pour l'heure, M. Gandois n'a pas arrêté de programme électoral en bonne et due forme, contrairement à M. Giral, envisageant cette perspective pour début octobre, à l'issue de son tour de France, avant que les trente-cinq membres du conseil exécutif du CNPF ne donnent, sans doute autour de la mi-novembre, un avis que les cinq cent trente six membres de l'assemblée générale (1) seront invités à suivre, lors de l'élection du 13 décembre.

Une attitude conservatrice conduit à l'échec

Le candidat n'a pas encore de programme mais beaucoup d'idées très précises, certaines ayant déjà été exprimées à travers son rapport sur la *« performance globale »*, rédigé dans le cadre de la préparation du XI[e] Plan, ou encore dans son programme pour l'emploi présenté, en septembre 1993, à l'Institut de l'entreprise. *« La vision de l'économie a changé*, affirme-t-il fortement, *tant sur le plan européen que sur le plan international. En France, les questions que nous nous posions après l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981 – comme, par exemple, la réhabilitation de l'entreprise, l'approfondissement du dialogue social, la maîtrise plus grande des finances publiques – correspondent à une époque qui s'est achevée en 1989, avec l'effondrement du Mur de Berlin puis du monde communiste. Il y a eu, en plus, la réunification de l'Allemagne, pour laquelle nous avons accepté de payer une part trop grande par le biais de la politique monétaire. Nous vivons aujourd'hui dans un monde incertain. Cela a engendré un niveau de chômage considérable. La croissance économique repart mais elle n'est pas suffisante pour venir à bout des déséquilibres fondamentaux qui ont été créés. »*

Le président de Pechiney et du sidérurgiste belge Cockerill-Sambre – présidence qu'il entend conserver en cas d'élection – ne cesse de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la France *« n'a pas su s'adapter aux changements du monde »*. *« Une attitude purement conservatrice conduit fatalement à l'échec*, ajoute-t-il. *La priorité n'est pas de savoir de quelles flexibilités nouvelles nous avons besoin mais quel type de solidarité nous voulons, en voyant ensuite de quelles flexibilités nous aurons besoin pour mettre en œuvre cet objectif de solidarité. »* *« C'est bien un problème de société*, poursuit-il. *La question est sans doute moins de procéder à une augmentation mal comprise du nombre d'instruments fiscaux que de résoudre toute une série de problèmes auxquels nous sommes confrontés, comme la montée de l'exclusion, la politique de la ville, l'aménagement du territoire, le recentrage de la protection sociale. Quelles solidarités voulons-nous ? »*

« Le problème principal, c'est celui de l'emploi », affirme Jean Gandois. Déjà, dans son programme pour l'Institut de l'entreprise, il proclamait : *« L'engagement en faveur de l'emploi doit être prioritaire pour toutes les composantes et tous les acteurs de l'économie et de la société française. Il ne serait pas responsable pour les entreprises de se contenter d'attendre de l'Etat la création d'un climat économique favorable à l'embauche ; mais il serait tout aussi injuste et inefficace de penser que la situation du chômage doit être attribuée à je ne sais quel endormissement des entrepreneurs. »* Homme de solidarités, il s'interroge : *« Qu'est-ce qu'on peut faire pour libérer les créations d'emplois dans les petites entreprises ? Dans la compétition internationale, les grandes entreprises ne sont pas créatrices nettes d'emplois. Une fois que nous aurons défini ce dont nous avons besoin en solidarité – et donc en charges pour la collectivité –, il faut qu'on examine ce que l'on doit faire pour décharger les petites entreprises. Le problème de l'emploi ne peut donc pas être réglé sans remettre totalement à plat la fiscalité. »*

Rien d'étonnant si, dans cette perspective, M. Gandois se retrouve quasiment en harmonie avec M. Giral pour faire du CNPF une force de propositions. *« Il faut*, assène-t-il, *que nous proposions des solutions favorables à l'emploi et à l'économie de ce pays. Le patronat doit prendre sa part de risques. »* Pour autant, il n'élude pas la question de savoir si à un allègement de charges doit correspondre un engagement du patronat en faveur de la création d'emplois : *« Il faut éclaircir ce débat. Dans un système d'économie de marché, l'emploi ne se décrète pas. Si on prend des mesures pour diminuer le coût salarial de certaines catégories d'entreprises, c'est qu'on en escompte un effet de levier favorisant l'initiative des entreprises pour l'emploi. Le patronat ne peut pas contester une certaine réversibilité d'une méthode qui n'aurait pas fait ses preuves. »*

Une obligation morale de résultats

« Il y a une obligation morale de résultats, remarque M. Gandois. *C'est ce que j'appelle une part de risque. Prendre des risques ne signifie pas qu'on va diminuer indéfiniment les charges d'une entreprise qui pour autant ne serait pas plus compétitive et ne créerait pas plus d'emplois. La baisse des charges n'est pas en soi un objectif. L'objectif, c'est la reprise et l'emploi dans un monde ouvert. Il ne s'agit donc pas de baisser les charges de toutes les entreprises de la même manière. Il faut cibler ces allègements. Nous pouvons avoir un impact sur les entreprises de relativement petite taille. Mais quand vous ciblez, vous êtes injuste. »*

« Si vous n'acceptez pas d'être injuste et arbitraire, vous ne faites rien », enchaîne le candidat. Et, ajoute-t-il, *« si le président du CNPF n'est pas un acteur essentiel de la société, cela ne m'intéresse pas. Le président du CNPF doit améliorer l'image des entreprises. Il faut réhabiliter l'entreprise, en montrant qu'elle est un acteur essentiel de la solidarité. Il faut que le patronat sorte d'un discours inverse du discours marxiste, d'un discours de lutte des classes. Il faut redonner sa pleine légitimité au patronat, qui doit être créateur et responsable »*. Et à la question de savoir l'intérêt que peut représenter pour le dirigeant d'un grand groupe la présidence d'un CNPF si affaibli, M. Gandois répond : *« C'est l'image de l'entreprise qui est affaiblie de manière injuste. C'est une tâche exaltante de montrer que l'esprit d'entreprise est la seule source de richesses et d'emplois. »*

« Je suis difficilement classable »

Admirateur de la période de François Ceyrac – qui, comme un autre ancien président, Yvon Gattaz, le soutient –, M. Gandois considère qu'un CNPF force de propositions doit aussi avoir *« une attitude responsable »* vis-à-vis d'un système de protection sociale qui *« est en train de déraper »*. Jusqu'à présent, les déficits ont été comblés à coups de relèvements de cotisations et de révisions à la baisse de prestations. *« Ce sont des corrections*, souligne M. Gandois. *Après l'élection présidentielle, il va falloir retrousser les manches et aller au-delà. »* S'il est favorable au maintien du paritarisme patronat-syndicats dans le système de protection sociale, il souhaite, sans préciser davantage ses intentions, des *« ajustements. »*

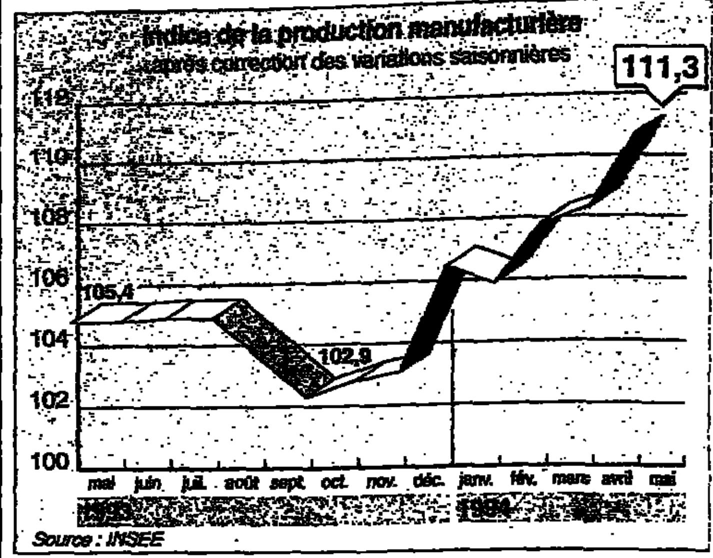
A quelques mois de l'élection présidentielle, les patrons ne risquent-ils pas de voir dans ce duel une éventuelle préfiguration d'un combat Chirac-Balladur et de lui conférer une forte dimension politique ? *« Politiquement*, répond-il, *je suis difficilement classable. J'ai de bonnes relations avec tous les partis, sauf avec le Front national. »* Et, ajoute-t-il avec une pointe de malice à l'encontre de son concurrent que l'on étiquette « chiraquien » : *« Je suis au mieux avec Jacques Chirac. »* Sachant que l'issue de la compétition dépendra tant de son programme que de sa propension à labourer le terrain patronal, Jean Gandois confie : *« Je souhaite un débat haut de gamme. Je voudrais revaloriser l'image de l'entreprise, faire en sorte qu'elle ne s'occupe pas que d'elle-même mais de l'ensemble des problèmes du pays. »* La succession récente d'affaires mettant en cause des grandes entreprises pourrait même le conduire à engager une réflexion sur une nouvelle éthique : *« Oui, l'argent et le profit ne sont pas honteux. Ce sont au contraire les valeurs essentielles sans lesquelles le monde ne peut pas progresser, mais leur réhabilitation suppose que des règles éthiques rigoureuses soient respectées. »*

MICHEL NOBLECOURT

(1) L'assemblée générale du CNPF compte 536 grands électeurs : 380 représentants de fédérations, 150 d'unions patronales, cinq personnalités qualifiées et le président en exercice du CNPF.

CONJONCTURE

Vive hausse de la production industrielle en mai



Source : INSEE

La production industrielle a confirmé son redressement en mai, progressant de 0,3 % par rapport à avril après avoir déjà fait un bond de 2 % entre mars et avril. Mais la progression la plus spectaculaire a été celle da la production manufacturière, qui correspond à celle de la production industrielle sans l'énergie et l'agroalimentaire. On a enregistré là une augmentation de 2,2 % en un mois (mai par rapport à avril) et de 5,6 % en un an (mai 1994 comparé à mai 1993).

La reprise qu'annonçaient depuis la fin de l'été dernier les enquêtes de conjoncture de l'INSEE est donc bien là. Elle est surtout le fait de l'industrie des biens intermédiaires, dont la production a augmenté de 3 % en un mois, ce qui est tout à fait considérable, après déjà des hausses de 2,2 % en mars et de 0,5 % en avril. Des secteurs entiers comme les minerais et métaux, la fonderie, la chimie de base, le papier-carton... sont en effervescence, certains allongeant les horaires de travail, d'autres les délais de livraison. Cette très forte activité s'explique beaucoup par l'arrêt du déstockage : les chefs d'entreprise non seulement n'attendent plus de baisses de prix, comme ils l'ont fait pendant longtemps, mais prévoient et anticipent des hausses. Par rapport à mai 1993, la production de biens intermédiaires est en hausse de 8,5 %.

Fait plus nouveau en mai : la production des biens de consommation a fortement augmenté. La hausse a été de 3 % en un mois et de 6,6 % en un an. Cette accélération est le fait de la parachimie et de la pharmacie, qui exportent beaucoup, mais aussi du travail du bois, ce qui provient directement d'achats importants dans l'ameublement. Seule ombre dans ce tableau ensoleillé : les biens d'équipement, dont la production ne redémarre pas. Tous comptes faits cependant, il est à peu près certain que la progression du PIB de la France, qu'on connaîtra en septembre, aura été très rapide au deuxième trimestre. Cette bonne nouvelle aura des conséquences sur la rentrée et pourrait dégeler pas mal de projets d'investissements.

Al. V.

Dans un entretien à « la Tribune Desfossés »

M. Giraud espère une inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année

Dans un entretien à *la Tribune Desfossés* du lundi 25 juillet, Michel Giraud, ministre du travail, répète que son *« sentiment est que l'on connaîtra le palier stable et, sans doute, un début d'inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année »*. *« Je le dis depuis plusieurs mois. Je continue à le penser »*, poursuit-il, en affirmant que *« jusqu'au mois d'octobre, les demandeurs d'emploi supplémentaires sont à mettre au compte des socialistes, soit deux cent cinquante mille »*.

Le ministre du travail admet que la prime à l'embauche des jeunes, destinée à remplacer le contrat d'insertion professionnelle, est *« une mesure qui n'a pas encore beaucoup décollé »* et il confirme le chiffre de dix mille bénéficiaires, seulement, en deux mois. A la suite de l'accord entre les partenaires sociaux sur la formation professionnelle en alternance, M. Giraud prépare, comme prévu, un projet de loi pour l'automne, mais estime *« que le toilettage des contrats d'orientation n'est pas tout à fait à la hauteur de l'enjeu pour les jeunes non qualifiés »*.

A propos de la préparation du budget 1995, il réaffirme son opposition à une TVA *« dite sociale »* et se déclare *« favorable à une accélération de la baisse des charges sur les bas salaires »* qui pourrait être ciblée. La budgétisation des cotisations d'allocations familiales se poursuivra dans le respect de la loi quinquennale et il espère que *« lors de l'exécution du budget 1995, l'amélioration de la conjoncture devrait nous permettre d'accélérer la baisse des charges »*.

SALAIRES : augmentation du nombre de bénéficiaires de hausses en juin. – En juin, selon une enquête du ministère du travail « Premières informations » n° 418), la proportion d'ouvriers (14,3 %) et d'employés (12,6 %) ayant obtenu une augmentation a été plus importante qu'en mai. Ce nombre progresse pour le troisième mois consécutif. En moyenne, le volume de ces augmentations de salaires est équivalent à celui de mai et a correspondu à 1 % de hausse.

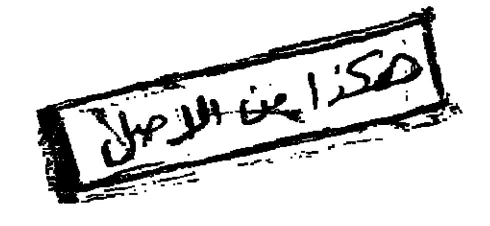
Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



PÊCHE

Avec 22 tonnes de thon pourri dans les cales

« La Gabrielle » a regagné l'île d'Yeu

Après le retour de « la Gabrielle » à Port-Joinville, dans l'île d'Yeu, dimanche 24 juillet, la tension reste vive. Les pêcheurs espagnols ont menacé, samedi 23 juillet, de bloquer « plusieurs ports commerciaux d'intérêt national » à partir du mardi 26 juillet si des mesures ne sont pas prises d'ici là par Madrid pour résoudre le conflit avec la France. Les professionnels espagnols, dont certains se déclarent prêts à « faire couler le sang » si nécessaire, réclament notamment l'interdiction des importations françaises de thon pêché avec des filets maillants dérivants. De leur côté, élus et responsables locaux des pêches devaient participer, lundi 25 juillet, à une réunion à Bruxelles en vue d'obtenir une « remise à plat » d'une législation qu'ils accusent de favoriser les pêcheurs espagnols.

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

La Gabrielle est rentrée à l'île d'Yeu dans l'après-midi du dimanche 24 juillet dans un piteux état. Les Yslais et les vacanciers étaient venus accueillir le bateau symbole de la « résistance » française dans la « guerre du thon » qui a fait rage au large de La Corogne. Après avoir été remorqué depuis samedi par un dragueur de mines de la marine nationale, le thonier a été remis à son équipage dimanche matin au large de l'île.

Arrivés à bord, Fabrice Groizard, le patron de *la Gabrielle*, et son équipage ont pu mesurer l'ampleur des dégâts : le sol était jonché de vitres cassées, d'appareils de navigation démolis... Des cales fermées s'échappaient des odeurs nauséabondes. Les 22 tonnes de thon qui s'y trouvaient étaient irrémédiablement abîmées : « *Les moteurs ne tournent plus depuis sept jours. Il n'y a plus de froid. Nous avons perdu 350 000 francs* », s'est exclamé le patron. M. Groizard a constaté que les filets à bord ne lui appartenaient pas. « *Quelle tristesse*, disait-il. *Comment peut-on faire ça quand on est marin ?* »

Lundi, les experts allaient commencer à inventorier les dégâts. Mardi, *la Gabrielle* devait partir pour Le Croisic, où les réparations débuteront. La veille, les armateurs de l'île seront allés plaider leur cause à Bruxelles. Bernard Groizard, président du comité local des pêcheurs et armateur de *la Gabrielle*, défendra une modification des règlements de la pêche au thon avec filets maillants dérivants : « *Un kilomètre par homme d'équipage permettrait d'éviter la pêche industrielle et de préserver le stock.* » Mais les Espagnols l'entendront-ils de cette oreille ?

GASPARD NORRITO

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre critique le calendrier de l'UEM

« *Il serait vraiment très risqué de se lancer dans l'union économique et monétaire* » tant que persistera « *un environnement de fort chômage structurel* » en Europe, a déclaré, dimanche 24 juillet, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Observer*, le gouverneur de la Banque d'Angleterre. Eddie George a ajouté : « *Je ne pense honnêtement pas que l'union monétaire puisse être sérieusement sur l'agenda.* » « *En fait, il serait vraiment très risqué* » de lancer une monnaie unique tant que les différents pays de l'Union européenne n'ajusteront pas leur politique salariale, et notamment le niveau des salaires réels, souligne M. George. « *Ma grande inquiétude est que les aspirations politiques prennent le dessus sur la réalité économique. Cela pourrait en fait stopper les progrès de la Communauté européenne.* » Il ne faut pas de nouveau « *mettre la charrue avant les bœufs, comme cela s'est passé avec le système monétaire européen* », ajoute le gouverneur en rappelant les crises monétaires de 1992 et 1993.

AGRICULTURE

Dans le but de limiter le financement des excédents

La Commission de Bruxelles veut réformer la réglementation européenne des fruits et légumes

La production augmente, à cause de la progression des rendements, la consommation aussi, mais moins vite. En raison des engagements pris au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'Union va devoir limiter sa protection aux frontières et réduire ses exportations subventionnées. Bref, les risques d'excédents, source de tensions sur les marchés, de baisse des cours et des revenus, de retraits, c'est-à-dire de destruction des produits mal perçue par l'opinion, grandissent et réclament une meilleure maîtrise de la production. Tel est le but de la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) des fruits et légumes que la Commission européenne s'apprête à soumettre aux Etats membres.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

La réforme de l'Organisation commune de marché des fruits et légumes s'établit autour de deux axes : davantage de moyens pour les organisations de producteurs afin de renforcer leur rôle d'opérateur économique et, afin de décourager la production d'excédents, des indemnités de retraits fixées « *à un niveau clairement non rémunérateur* », c'est-à-dire sensiblement inférieur aux prix de retraits actuels.

Dans certaines régions, aujourd'hui, les organisations de producteurs sont principalement conçues pour le retrait : les exploitants produisent pour la décharge publique et leur organisation n'est rien d'autre que l'intermédiaire administratif qui leur permet de toucher le prix de retrait financé par le budget européen. « *Des retraits sont certainement concevables comme mesure conjoncturelle et exceptionnelle, ils ne sont pas justifiables comme mesure habituelle qui se répète tous les ans* », lit-on dans l'argumentaire de la Commission.

Fonds de roulement

Celle-ci, désireuse, souligne-t-elle, non pas de moins dépenser, mais de mieux dépenser, entend donner aux groupements de producteurs les moyens d'améliorer la qualité des produits et d'assurer leur promotion commerciale. Pour ce faire, elle propose la constitution au sein de chaque organisation d'un fonds de roulement, financé partie par des cotisations effectives des adhérents, partie par des contributions publiques (contributions communautaires et nationales) consenties selon le critère « *un écu d'apport public pour chaque écu d'apport privé* ».

Selon Bruxelles, cette réforme ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur le revenu des producteurs, tout au contraire, l'équilibre du marché constituant la meilleure garantie pour obtenir des prix rémunérateurs. « *Les seuls producteurs pénalisés par ce régime seront ceux qui produisent systématiquement pour le retrait. Mais est-ce là une mauvaise chose ?* », concluent sur ce chapitre les experts bruxellois. Cependant, afin de limiter le préjudice dans les zones de production où les retraits sont devenus structurels (c'est apparemment le cas dans certains départements du Midi), la Commission prévoit une période de transition de quatre ans, avec, durant cette période, des programmes d'arrachages ou de reconversion des plantations qui pourront bénéficier de soutien communautaire.

Ph. L.

ÉTRANGER

Après sept ans de négociations

Le gouvernement fédéral et les provinces du Canada signent un accord limité de libre-échange intérieur

Le Canada va supprimer, à partir du 1er juillet 1995, les barrières non tarifaires qui existent encore entre ses dix provinces. Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, et les premiers ministres des dix provinces canadiennes viennent de signer à Ottawa un accord de libre-échange intérieur.

MONTRÉAL

de notre correspondante

La libre circulation des biens et des services à l'intérieur d'un pays comme le Canada, signataire du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique, semble aller de soi. En réalité, les provinces canadiennes ont entre elles des relations marquées par un protectionnisme frileux. La circulation des biens et des services y est souvent plus ardue qu'entre deux pays de l'Union européenne. Selon une étude effectuée pour le compte de l'association des manufacturiers du Canada, les barrières non-tarifaires entre les provinces font subir au commerce canadien un manque à gagner de plus de 6 milliards de dollars canadiens par an (environ 23 milliards de francs).

Il aura fallu sept ans d'âpres discussions pour parvenir à un accord modeste. Amorcés par l'ancien premier ministre conservateur, Brian Mulroney, les pourparlers ont été interrompus et supplantés par deux séries de négociations en vue de réviser la Constitution. Cette révision qui devait redéfinir les liens entre les provinces et le gouvernement fédéral ayant échoué, le nouveau premier ministre libéral, Jean Chrétien, a décidé cette année de reprendre les pourparlers commerciaux interprovinciaux.

Arbitrage des litiges

L'accord porte sur l'accès aux marchés publics, la mobilité de la main-d'œuvre, les transports et les normes de fabrication. Il prévoit en outre un mécanisme d'arbitrage des litiges. Cependant, les provinces ne sont pas parvenues à s'entendre pour libéraliser le commerce dans les secteurs clés de l'énergie, de l'agriculture et des boissons alcoolisées.

Bien qu'il n'élimine qu'une faible partie des barrières commerciales, l'accord a été salué par les milieux d'affaires comme un premier pas vers le démantèlement des règlements pléthoriques qui font obstacle au commerce entre les provinces. La signature de l'accord interprovincial, à quelques semaines d'élections générales au Québec où le parti séparatiste a le vent en poupe, a été l'occasion pour les défenseurs du fédéralisme canadien de renouveler leur foi dans l'unité du pays. Le premier ministre libéral du Québec, Daniel Johnson, a déclaré que l'entente fournissait la preuve que le fédéralisme était capable d'évoluer. M. Johnson, qui vient d'annoncer des élections pour le 12 septembre, veut montrer aux Québécois qu'ils ont intérêt à rester dans la confédération canadienne et dans l'union économique avec le Canada.

Le chef du Parti québécois (séparatiste), Jacques Parizeau, a, lui, jugé « *risible* » l'accord entre les provinces, et bien en deçà des accords commerciaux multilatéraux qu'un Québec indépendant pourrait conclure avec le Canada anglais.

SYLVIANE TRAMIER

SOCIAL

Pendant trois jours

La grève des contrôleurs du ciel a perturbé le trafic européen

La grève des aiguilleurs du ciel du centre de navigation aérienne d'Aix-en-Provence, du vendredi 22 au dimanche 24 juillet, a entraîné des perturbations importantes sur l'ensemble de l'Europe. L'axe entre l'Allemagne et l'Europe du Sud (péninsule Ibérique) ainsi que les aéroports du sud-est de la France ont été particulièrement affectés.

Le trafic aérien en Suisse a été également très perturbé avec des annulations et des retards qui atteignaient, dimanche, trois heures en moyenne, pour les avions à destination ou en provenance de l'Espagne, du Portugal, de l'Afrique du Nord et des îles ibériques (Baléares). Les compagnies européennes avaient dérouté, autant que faire se peut, leurs vols sur les zones de contrôle de Brest, Bordeaux, Paris. L'Italie avait accepté qu'une partie du trafic aérien allemand à destination de l'Espagne soit détournée au-dessus de son territoire.

Seule la moitié des survols internationaux a pu être assurée par le centre d'Aix et globalement le cinquième (250 vols sur 1 200) des vols intérieurs au départ ou à l'arrivée des aéroports d'Ajaccio, Bastia, Calvi, Nice, Fréjus, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Nîmes, Avigon, Béziers, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Lyon... La grève a pénalisé plusieurs compagnies françaises dont Air Inter ou encore TAT qui ont dû annuler des vols et recourir à des avions gros porteurs pour transporter le plus grand nombre de voyageurs.

Les relations entre la Corse et le continent n'ont pas échappé aux perturbations, ce qui a entraîné des protestations de responsables du tourisme. Le président de l'Agence du tourisme de la Corse, Xavier Villanova, a adressé, dimanche 24 juillet, un courrier au ministre des transports, Bernard Bosson, dans lequel il fait appel à son « *autorité* » pour qu'une solution soit trouvée « *dans les meilleurs délais* » dans le conflit des aiguilleurs du ciel qui réclament plus d'effectifs et de meilleures retraites.

REPÈRES

DÉRÉGLEMENTATION

Un G7 sur les télécommunications prévu pour novembre

Les ministres des télécommunications du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) discuteront en novembre à Bruxelles d'une coordination dans le développement des télécommunications internationales, a indiqué, vendredi 22 juillet, un porte-parole de la Commission européenne. Les dates du 23 au 25 novembre ont été avancées, « *mais elles ne sont pour l'instant qu'une hypothèse de travail* », a-t-il souligné. Lors du sommet du G7 à Naples, Bill Clinton avait appelé à une initiative internationale pour abaisser les barrières commerciales dans les domaines de la technologie et des services de l'information et des télécommunications mais la France et l'Allemagne avaient refusé cette proposition. Le G7 réunit les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie.

COMMERCE

Toujours pas d'accord entre les Etats-Unis et le Japon

Les discussions américano-nippones destinées à régler les différends commerciaux entre les deux pays se sont achevées, dimanche 24 juillet à Hongkong, sans qu'un accord ait pu être trouvé entre les deux parties. Les responsables des deux délégations – Charlène Barshefsky, l'adjointe de Mickey Kantor, représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales internationales, et Yichi Hayashi, le vice-ministre des affaires étrangères, chargé des affaires économiques – ont cependant indiqué que les deux parties devraient se réunir à nouveau au cours des prochains jours. M. Kantor avait fixé à la fin juillet la date limite au-delà de laquelle les Etats-Unis appliqueraient au Japon des sanctions commerciales si ce pays s'obstinait à ne pas ouvrir ses marchés publics de télécommunications et d'équipements médicaux.

CAMBODGE

La France accorde 87 millions de francs de dons pour la reconstruction du pays

En visite officielle au Cambodge après un séjour au Vietnam, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a promis, samedi 23 juillet, de verser à Phnom-Penh 87 millions de francs de dons, dans le cadre d'une aide globale de 250 millions de francs pour 1994 visant à « *recréer les conditions du développement économique* » du Cambodge. Le ministre a signé un protocole financier de 62 millions de francs de dons qui devraient permettre à des entreprises françaises de réaliser dix projets au Cambodge, notamment « *dans le secteur des infrastructures où les besoins* » du pays sont « *particulièrement urgents et importants (eau, électricité, transport, télécommunications,...)* ». Par un second accord, la France s'est engagée à fournir une aide alimentaire estimée à 20 millions de francs. Cinq millions de francs de dons iront par ailleurs soutenir les actions de l'ONG Handicap International, qui s'occupe des victimes de guerre.

AUTOMOBILE

Les Douze veulent instaurer des systèmes électroniques de gestion de la circulation

Les ministres des transports des Douze se sont prononcés, samedi 23 juillet à Ludwigsburg (Allemagne), pour l'instauration dans l'Union européenne de systèmes électroniques de gestion et d'assistance afin de mieux maîtriser les problèmes de circulation. Au cours d'une réunion informelle, les ministres ont préconisé la mise en place d'un réseau de navigation civile, *via* des satellites, qui pourrait être utilisé par tous les moyens de transport. Il devrait permettre d'améliorer la sécurité routière, d'éviter les bouchons et de mieux exploiter les réseaux routiers existants. Pour la seule ville de Paris, deux systèmes d'information sur l'état du trafic s'opposent actuellement. L'un est soutenu par Renault, l'autre par PSA.

NOMINATION : un nouveau directeur général au ministère de l'agriculture et de la pêche. – Bernard Pomel a été nommé directeur général de l'administration au ministère de l'agriculture et de la pêche, en remplacement de Denis Prieur.

[Né en 1941, sous-préfet hors classe, diplômé de l'Institut des sciences politiques de Lyon, Bernard Pomel a d'abord été chargé de cours à la faculté de droit d'Alger. A partir de 1973, il occupe différents postes dans l'administration préfectorale, dans la Nièvre, la Sarthe, la région Champagne-Ardenne et dans la Meuse. De 1983 à 1986, il a été directeur général du département de la Sarthe avant de diriger, depuis le 1er mai 1986 et jusqu'à maintenant, les services du conseil régional de Languedoc-Roussillon.]

VIE DES ENTREPRISES

Une campagne gouvernementale à l'intention des consommateurs

Les douanes multiplient les saisies d'articles contrefaits

A l'occasion d'une opération de contrôle des marchands ambulants, 2 400 tee-shirts *« contrefaisant des marques de vêtements de sport renommées »* ont été saisis à Mont-de-Marsan et à Léon, dans les Landes, par les agents de la brigade de recherche de Bayonne, s'est félicité, vendredi 22 juillet, Nicolas Sarkozy. Au total, depuis le 1er juillet, les services des douanes ont ainsi saisi plus de 7 400 faux, a précisé le ministre du budget.

Gérard Longuet, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, a présenté, cette semaine, une grande campagne d'information visant à dissuader les consommateurs d'acheter des articles contrefaits. Cette initiative fait suite à la loi du 5 février 1994 qui alourdit les sanctions pour les entreprises et les particuliers qui, d'une manière ou d'une autre, encouragent les pratiques de copie.

La nouvelle loi pénalise, non seulement les entreprises fabriquant des copies – elles risquent désormais 5 millions de francs d'amende, deux ans de prison ou la fermeture de l'établissement –, mais également les consommateurs qui, au mieux, peuvent se faire confisquer les articles copiés, au pis, sont passibles d'amendes. La majorité des Français ne connaissent pas cette loi, a expliqué M. Longuet et n'ont pas conscience des sanctions encourues.

La campagne d'information ciblée sur la presse écrite, l'affichage urbain et les panneaux d'aéroports, durera tout l'été, avec un but essentiellement préventif. La gendarmerie devra, dans un premier temps, informer les touristes du délit commis avant que la vague de répression ne s'abatte l'année prochaine.

TRANSGAS : le gazoduc entre l'Algérie et le Portugal coûtera 23,2 milliards de francs. – Le gazoduc du Maghreb, entre l'Algérie et le Portugal coûtera 700 milliards d'escudos (23,2 milliards de francs), dont 350 milliards seront investis au Portugal, a annoncé le président de Transgas, l'entreprise chargée du projet. La construction prendra trois ans et sera financée par Transgas à hauteur de 280 milliards d'escudos (9,3 milliards de francs) dont 168 milliards d'escudos (5,56 milliards de francs) sur fonds propres et 112 milliards d'escudos (3,7 milliards de francs) sur fonds européens. La Banque européenne d'investissement fournira 70 milliards d'escudos (2,3 milliards de francs). Le ministre de l'industrie, Mira Amaral, a jugé souhaitable que le Portugal diversifie ses fournisseurs en gaz naturel. Le pays pourrait faire appel au gaz de Norvège en cas de problèmes avec l'Algérie, qui doit commencer à fournir du gaz naturel au Portugal en 1996.

Permettant à Lagardère Groupe de se désendetter

Northern Telecom va porter à 50 % sa participation dans Matra Communication

Le canadien Northern Telecom, qui détient – depuis juillet 1992 – 20 % du capital de Matra Communication, la filiale télécommunications du groupe de Jean-Luc Lagardère, va porter sa participation à 50 % dans le courant de 1995, ont annoncé les deux groupes dans un communiqué commun diffusé à la veille du week-end. Cette opération doit permettre à Lagardère Groupe de se désendetter de 1 milliard de francs. Lagardère Groupe, qui contrôle aujourd'hui 70 % de Matra Communication, ramènerait sa part à 50 %, et l'allemand AEG Telefunken céderait en complément les 10 % qu'il possède au groupe canadien.

A l'issue de l'opération, Matra Communication sera détenue à parts égales par Northern Telecom et Lagardère Groupe. Les deux groupes déposeront un projet d'offre publique de retrait (OPR) suivi d'une procédure de retrait obligatoire de la cote de Matra Communication.

Le groupe de Jean-Luc Lagardère compte visiblement sur l'appui du canadien pour l'aider à renforcer ses positions en téléphonie mobile et faire face aux énormes dépenses de développement requises pour accompagner le boom des radiocommunications. Ainsi, Northern Telecom doit également souscrire à une augmentation de capital de Nortel Matra Cellular, une société commune créée par les deux groupes en 1992, et spécialisée dans les équipements et infrastructures des réseaux GSM. *« Sans remettre en cause la gestion paritaire de cette société »*, cette opération doit permettre *« le recrutement de plus de 150 ingénieurs en son siège de Bois-d'Arcy »*, indique le communiqué.

C. M.

Air France analyse les aides dont a bénéficié British Airways

A la veille de l'autorisation par Bruxelles de la recapitalisation d'Air France à hauteur de 20 milliards de francs, la querelle entre la compagnie française et sa rivale britannique s'intensifie. Dans un document rendu public par *les Echos* du lundi 25 juillet, Air France analyse les aides dont a bénéficié sa concurrente britannique qui s'oppose à sa recapitalisation.

« Sans l'appui inconditionnel du gouvernement britannique, la privatisation de British Airways n'aurait jamais pu avoir lieu », estime-t-on à Air France dans un document de travail établi à partir du prospectus de privatisation de la compagnie britannique et de certains documents officiels. *« Une analyse détaillée des conditions du redressement* [de la compagnie britannique] *à la charnière des années 70-80, de sa privatisation et de sa manière d'opérer au cours de la dernière décennie démontre que le succès de British Airways résulte pour une large part de facteurs totalement étrangers au simple exercice de la libre concurrence d'une société privée »*, note le document. *« Le gouvernement britannique a effectué des apports en fonds propres au titre du public dividend capital totalisant 180 millions de livres »* de l'exercice 1981-1982 à 1983-1984, précise-t-il.

Le commissaire européen aux transports, Marcelino Oreja, a confirmé, vendredi 22 juillet, le feu vert de Bruxelles, attendu mercredi 27 juillet, pour la recapitalisation d'Air France par l'Etat. Il a précisé par ailleurs que cette opération serait assortie de conditions *« très sévères »* en évoquant l'existence d'au moins *« vingt conditions très dures »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

DÉCÈS

GRETE SCHICKEDANZ, qui avait dirigé le groupe Schickedanz, est morte. – La femme d'affaires allemande Grete Schickedanz, qui avait dirigé le groupe d'entreprises Schickedanz de 1977 à mai 1993, à la suite de la mort de son mari, est décédée samedi 23 juillet à l'âge de quatre-vingt-deux ans d'un arrêt cardiaque, a annoncé, dimanche 24 juillet, un porte-parole du groupe. La carrière de cette femme d'affaires a commencé en 1927 lorsqu'elle est engagée comme apprentie, à l'âge de quinze ans, chez le grossiste Gustav Schickedanz à Fuerth, près de Nuremberg. En 1942, Grete, devenue une proche collaboratrice de Gustav Schickedanz, épouse celui-ci. Depuis l'an dernier, elle était présidente d'honneur du conseil de surveillance et du conseil d'administration de Quelle ainsi que de la fondation du groupe Schickedanz. Aujourd'hui, le groupe Schickedanz, qui comprend Quelle, plusieurs chaînes de magasins, des entreprises industrielles et des banques, pèse 17,5 milliards de deutschemarks (59,5 milliards de francs).

PRÉCISION

COCA-COLA : mise au point. – A la suite de l'article sur le « marketing du transparent », publié dans « le Monde-Économie » du 7 juin, la société Coca-Cola Beverages SA précise que les marques Coca-Cola, Fanta et Sprite ont respectivement progressé de 11 %, 21 % et 17 % en 1993 (source Canadean, secteurs grande distribution et hors du domicile) et Coca-Cola light de 4 %. Par ailleurs, le secteur des « soft drinks » n'a progressé que de 2,5 % (même source). Coca-Cola Beverages SA est la première société de boissons rafraîchissantes sans alcool (hors eaux minérales) en France, avec deux des trois premières marques : Coca-Cola et Coca-Cola light.

MANAGEMENT

KIDDER, PEABODY : démission du directeur général. – Edward Cerullo, directeur général de la firme de courtage Kidder, Peabody, filiale de General Electric, a annoncé, vendredi 22 juillet, sa démission à la suite d'un scandale financier dans lequel son subordonné immédiat a été impliqué (*le Monde* du 20 juillet). La démission de M. Cerullo, qui dirigeait également les opérations à revenus fixes de la firme, est effective immédiatement, a précisé Kidder, Peabody. *« Compte tenu des événements de ces derniers mois, je pense qu'une nouvelle gestion sera mieux accomplie par une équipe qui lui soit propre »*, a déclaré M. Cerullo. La firme de courtage a commencé une redistribution des rôles dirigeants après la découverte le 1er juillet de fraudes sur des opérations en bons du Trésor français et espagnols. Le principal courtier en bons du Trésor, basé à Londres, a été licencié et six autres employés suspendus. Le responsable des opérations de courtage, Michael Keehner, a quitté la société le 14 juillet. En juin, General Electric avait pris une charge exceptionnelle de 10 millions de dollars avant impôts sur son résultat du deuxième trimestre.

STRUCTURES

MERCEDES filialise sa division autobus. – Mercedes-Benz va filialiser sa division autobus, en pertes depuis plusieurs années. Cette division emploie 5 500 employés pour une production annuelle de 2 800 véhicules, générant un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de marks (6 milliards de francs). La société créée aura la forme d'un holding. Ce dernier aurait lui-même pour filiale le constructeur de bus Kaessbohrer, si Mercedes gagnait la bataille qui l'oppose à Volvo pour la reprise de cet autre constructeur de bus allemand.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 juillet ▲ Décevante

Pour la première séance du nouveau terme boursier (août), la Bourse de Paris était plutôt décevante lundi 25 juillet. En progression de 0,26 % à l'ouverture, les valeurs françaises progressaient marginalement de 0,15 % une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 45, on constatait une légère amélioration, l'indice CAC 40 gagnant 0,29 % à 2 047,24 points.

Le début du mois est généralement favorable aux prises de positions à l'achat car les opérateurs bénéficient d'un mois pour dénouer leurs positions. Or, ce lundi, le marché était plutôt faible, traduisant selon un boursier l'hésitation des gestionnaires de portefeuilles.

Selon ce boursier, la légère remontée des taux longs français constatée lundi, ainsi qu'une correction technique après les nombreuses séances haussières qui se sont succédé au cours du terme de juillet pesaient sur la tendance.

Pour un autre intervenant, le marché est dans un canal 2 000 – 2 100 points pour l'indice CAC 40 pour les quinze jours à venir. *« Les données du marché français sont bonnes et le retour des Anglo-Saxons se confirme »*, a-t-il ajouté, en soulignant que les investisseurs étrangers regardent de plus près les *« fondamentaux des sociétés »*.

Du côté des valeurs, le titre Euro Disney était en très forte baisse et reculait de 15,4 % pour s'inscrire à 9,90 francs. Ce recul s'expliquait par l'assimilation de la majorité des nouveaux titres après l'augmentation de capital. Eurotunnel était en nette hausse et progressait de 3,5 %. LVMH gagnait 1,7 %.

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 12-07-94	5,10%
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	6,40%
– Taux des avances sur titres	8,25%

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	13-07-94	22-07-94
Indice général-SBF 120	1 358,11	1 404,22
Indice général-SBF 250	1 317,09	1 358,34
Valeurs industrielles	1 496,53	1 546,27
Energie	1 507,49	1 547,17
Produits de base	1 368,35	1 432,17
Construction	1 661,38	1 731,65
Biens d'équipement	1 232,08	1 283,11
Automobile	2 169,73	2 251,93
Autres biens consom.	1 698,73	1 784,25
Industrie agroalim.	1 348,13	1 386,51
Services	1 219,63	1 251,10
Distribution	1 711,02	1 772,91
Autres services	1 005,66	1 024,97
Sociétés financières	1 105,84	1 140,32
Immobilier	882,35	898,09
Services financiers	1 167,78	1 213,63
Sociétés invest.	1 132,77	1 156,59

Accord de coopération entre la Bourse de Riga, la SBF et la SICOVAM

La Société des Bourses françaises-Bourse de Paris (SBF-Bourse de Paris) et la SICOVAM (Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières), réunies dans un consortium, ont signé, jeudi 21 juillet à Riga (Lettonie), un accord de coopération avec la Bourse de la capitale lettone, *« en vue de l'installation d'un marché boursier moderne et réglementé en Lettonie »*.

Les autorités lettones avaient demandé à la Bourse de Riga de réaliser une enquête *« sur les différents modèles de marché pouvant être installés en Lettonie et capables d'assurer la négociation des valeurs issues des sociétés devant être privatisées »*, indique un communiqué. Au terme de ce processus le modèle de marché fourni par la Bourse de Paris, déjà opérationnel notamment à Varsovie et Vilnius, a été choisi. L'Etat français prendra en charge la première phase du projet qui portera sur la définition de l'organisation et les procédures de fonctionnement du futur marché de Riga.

TOKYO, 25 juillet ▼ Nouveau recul

La Bourse de Tokyo de nouveau clôturé en baisse lundi 25 juillet, sous la pression de ventes liées à l'arbitrage et des prises de bénéfices effectuées par des opérateurs étrangers à quelques jours de la fin du mois boursier. L'indice Nikkei a reculé de 165,23 points, soit 0,81 %, à 20 297,66 points. L'indice Topix à plus large base de calcul abaissé de 16,07 points à 1 621,79 points, contre un repli de 14,12 points vendredi. Environ 220 millions d'actions ont été échangées contre quelque 278 millions vendredi. Dans un marché sevré d'éléments directeurs nouveaux, la fermeté du yen a incité les opérateurs à prendre leur bénéfice sur les valeurs liées à l'exportation.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 25 juillet
Bridgestone	1 590	1 590
Canon	1 780	1 730
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 770	1 730
Matsushita Electric	1 710	1 680
Mitsubishi Heavy	784	768
Sony Corp.	5 950	5 790
Toyota Motors	2 170	2 150

CHANGES

Dollar : 5,4390 ▼

Lundi 25 juillet, le dollar reculait à l'ouverture du marché des changes parisiens à 5,4390 francs, contre 5,4560 francs vendredi 22 juillet en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4215 francs, contre 3,4186 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	22 juillet	25 juillet
Dollar (en DM)	1,5945	1,5903

TOKYO	22 juillet	25 juillet
Dollar (en yens)	98,96	98,47

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (25 juillet) ...... 5 1/4 % – 5 3/8 %

New-York (22 juillet) ...... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	21 juillet	22 juillet
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 053,78	2 041,41
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 409,59	1 404,22
Indice SBF 250	1 362,65	1 358,34

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	21 juillet	22 juillet
Industrielles	3 732,45	3 735,04

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	21 juillet	22 juillet
100 valeurs	3 095,30	3 114,70
30 valeurs	2 404,70	2 425,70

FRANCFORT

	21 juillet	22 juillet
Dax	2 113,30	2 150,26

TOKYO

	22 juillet	25 juillet
Nikkei Dow Jones	20 462,89	20 297,66
Indice général	1 637,86	1 621,79

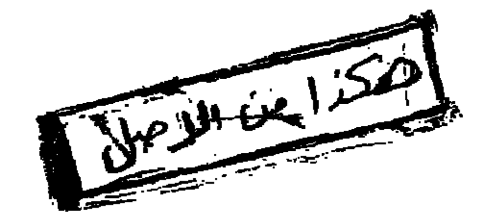
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4320	5,4350	5,4417	5,4462
Yen (100)	5,5092	5,5179	5,5560	5,5665
Ecu	6,5400	6,5453	6,5329	6,5411
Deutschemark	3,4193	3,4224	3,4233	3,4278
Franc suisse	4,0319	4,0372	4,0430	4,0500
Lire italienne (1000)	3,4335	3,4377	3,4090	3,4148
Livre sterling	8,3273	8,3347	8,3223	8,3438
Peseta (100)	4,1450	4,1475	4,1210	4,1255

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 11/16	4 13/16	5 1/8	5 1/4
Yen	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 13/16	8 1/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,36 % (2048,84)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
–	EDF-GDF 3%	8110	–	–
−2,43	B.N.P. (T.P)	1050	1055	+0,48
+0,98	Cr.Lyonnais(T.P.)	1044	1046	+0,19
−2,18	Renault (T.P.)	2306	2320	+0,61
−14,35	Rhone Poulenc(T.P)	2200	2201	+0,05
+0,33	Saint Gobain(T.P.)	1173	1200	+2,30
+6,56	Thomson S.A (T.P)	1119	1120	+0,09
+12,98	Accor 1	875	876	−0,74
−8,12	Air Liquide 1	810	803	−0,86
−25,41	Alcatel Alsthom 1	626	628	+0,32

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
−2,08	Dassault-Aviation1	451	475	+5,32
−3,16	Dassault Electro 1	427	425,10	−0,44
+15,98	De Dietrich 1	2880	2830	−1,97
−11,97	Degremont 1	496	500	+0,81
+79,71	Dev.R.N-P.Cal(L1)2	82,50	82	−0,60
+23,77	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78,50	82	+4,46

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+24	LVMH Moet Vuitton1	837	842	+1,32
−9,12	Lyonnaise Eaux 1	525	528	+0,57
−7,89	Marine Wendel 1	371,30	385	+3,69
−26,98	Matra-Hachette 1	117	116,80	−0,17
+5,03	Metaleurop 1	75,30	75	−0,40
−37,50	Metrologie Intl 1	9	9,50	+5,56

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
−16,11	Sodexho 1	915	916	+0,11
−21,28	Sogenal (Ny) 2	129	130,20	+0,93
+8,42	Sommer-Allibert 1	2200	2200	–
−14,12	Sophia 1	457	455	−0,44
−23,08	Sovac 1	491	503	+2,44
−9,67	Spie Batignolles 1	389	392	+0,23

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
−7,20	Harmony Gold 1	28,80	29	+0,69
−11,71	Hewlett-Packard 1	419	412	−1,67
+27,25	Hitachi 1	54,75	54,40	−0,64
+7,61	Hoechst 1	1137	1139	−0,62
+0,20	I.B.M 1	335	335,80	+0,24
–	I.C.I 1	68,50	69,10	+0,88
−8,50	I.T.T. 1	459,90	456,10	−0,83
+7,89	Ito Yokado 1	287,50	287	−0,17
+17,45	Matsushita 1	93,40	91,50	−2,03

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (la cat) 2	24	23,80
Carbodge	900	891
Carbone Lorraine 2	581	590
Case Poclain 2	2,30	–
CGC 1	315	315
Centenaire Blanzy	349	348,50
Cerajen Holding	21	21,50
Champex (Ny)	12,90	–
CIC Un Euro CIP 1	340	345
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	–
Cpt Lyon Alem 2	355	368
Concorde-Ass Risq2	848	–
Cpe Vallard ex CMP	18	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sovabail	482,60	487,98
Trainager 1	2550	2429
Tour Eiffel	277	–
Ulmer Cofradh	1645	1650
Vicat 2	581	582
Virax	103,50	103,50

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.M.I.M 1	1290	–
Codetour	211	211
Creaks	158	–
Dauphin OTA	302	300
Devanlay 2	1150	–
Labor.Delisos	170	170
Editions Belfond	113	–
Europ Propulsion 2	359,40	343
Finabail	164	165
Finacor	161,10	163
G.L.M. S.A.	1000	1000
Gravograph	217,50	218
I.C.C. 2	200	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Safco (Ly)	186,90	186,90
Sopra	314	314
TF1-1	525	518
Thermador Hold(Ly)	405	403
Unilog	294	294
Union Assur.Fdal	631	639
Viel et Cie 2	230	230
Vilmorin et Cie(2)	377	378

Sicav (sélection) 22 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trésorerie	2856,08	2856,08
Ecur. Trimestriel	2021,44	2001,43
Elancial D.	132,18	128,33
Elicash	831771,19	831771,19 ◇
Emergence Poste D.	108,60	105,44
Energie	374,30	357,33
Eparcic	4288,91	4288,91
Eparcourt-Sicav (1)	203,19	202,88
Epargne-Unie	1518,52	1473,68
Eufi Cash capi	9288,67	9288,67 ◆
Eurco Solidarité	1199,84	1187,96
Eurocic Leaders	1310,90	1272,72
Eurodyn	1485,41	1429,87

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Obliutur	3347,29	3284,88
Oblig. des cath.	208,92	205,83
Oblifion	1641,98	1625,72
Oblisécurité Sicav	15337,18	15337,18
Oblitys D	519,48	511,80
Oraction	1588,57	1549,82
Parrulor	847,89	834,99
Plénitude D	162,41	157,68
Poste Croissance C	3202,34	3199,14
Poste Gestion C	39088,54	39088,54
Première Oblig. C	11537,94	11537,94
Première Oblig. D	10739,37	10731
Prévoy. Ecureuil	100,19	98,28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Winterthur St-Honoré	258,37	244,74

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 22/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3430	5,4580	4,95	5,55
Ecu	6,5415	6,5415	–	–
Allemagne (100 dm)	342,6100	341,8800	330	354
Belgique (100 F)	16,6345	16,6075	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,4600	304,7700	294	316
Italie (1000 lires)	3,4350	3,4470	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,2600	87,2100	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,1815	8,2295	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,2780	8,3275	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2660	2,2815	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,8500	404,3000	393	416
Suède (100 krs)	69,2700	69,4900	64	74
Norvège (100 k)	78,4700	78,4200	74	83
Autriche (100 sch)	48,6920	48,5880	47,30	50,40
Espagne (100 pes)	4,1525	4,1500	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3350	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8634	3,9651	3,60	4,10
Japon (100 yens)	5,4260	5,5100	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 22/07
Or fin (kilo en barre)	66400	67200
Or fin (en lingot)	66450	67200
Napoléon (20f)	385	387
Pièce Fr (10 f)	317	–
Pièce Suisse (20 f)	385	387
Pièce Latine (20 f)	385	380
Souverain	488	498
Pièce 20 dollars	2480	2440
Pièce 10 dollars	1340	1350
Pièce 5 dollars	640	–
Pièce 50 pesos	2465	2545
Pièce 10 florins	387	402

Matif (Marché à terme international de France)

22 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 113 430

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,72	116,76	116,42
Précédent	115,64	117,20	116,36

CAC 40 A TERME
Volume : 30 737

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2053	2063	2069
Précédent	2065	2073,50	2081,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Trop d'espaces sportifs inoccupés dans la capitale

Paris informatise l'utilisation des stades

Dès la rentrée, le système informatique de réservation des stades et des installations sportives de la ville de Paris sera opérationnel. L'utilisation des équipements devrait ainsi être optimisée, une mesure qui va entraîner des économies d'investissement pour la capitale.

« Aujourd'hui, chaque Parisien dispose d'un équipement sportif à 10 ou 15 minutes de chez lui. Dans ce domaine, j'ai le sentiment que nous sommes relativement inattaquables. » Jean-François Béraud, directeur de la jeunesse et des sports de la mairie de Paris, le clame haut et fort. Il est fier du travail accompli par la ville depuis une bonne quinzaine d'années. Chiffres à l'appui, il détaille le chemin parcouru depuis l'élection de Jacques Chirac en 1977.

Le nombre de piscines a augmenté de 50 %, celui des gymnases et des salles de sport de 55 %, celui des stades et des terrains d'éducation physique de 38 %... Des équipements de proximité auxquels sont venus s'ajouter plusieurs réalisations de prestige, comme le Palais omnisports de Bercy, la halle Georges Carpentier, et le nouveau stade Charléty, dont l'ouverture est prévue au mois de septembre. Au total, les Parisiens profitent d'une soixantaine d'équipements récents.

D'autres ont été, ou vont être, rénovés. Aujourd'hui, la municipalité gère quelques 300 sites, censés répondre aux besoins de 1 800 clubs et associations sportives. La demande serait globalement satisfaite, selon la direction de la jeunesse et des sports, qui concède tout juste un déficit pour les jeux de ballon, comme le football et le rugby. La construction d'un terrain de foot nécessitant de dégager un hectare, les créations sont rares, dans une ville ou chaque mètre carré attire de multiples convoitises.

Rénovation des piscines

Pour la mairie, les années 80 ont été celles du « rééquilibrage est-ouest ». *« Près de 80 % des équipements nouveaux sont implantés dans l'est parisien, du nord du dix-septième arrondissement jusqu'au treizième. Le déséquilibre est maintenant compensé »*, affirme M. Béraud.

« Un effort a été consenti », reconnaît Daniel Vaillant, député socialiste des dix-huitième et dix-neuvième arrondissements, *« mais on est parti de tellement bas que l'offre reste très inférieure à la demande. »* Et d'énumérer les lacunes de la politique sportive municipale : *« Les groupes de scolaires doivent se battre pour avoir accès aux installations. Faute de lieux adaptés, de nombreux habitants de ma circonscription vont faire du sport en banlieue, au parc de la Courneuve ou parfois plus loin. »*

La mairie n'a pourtant plus l'intention de construire beaucoup d'équipements nouveaux, notamment parce que les ZAC, propices à leur développement se font rares. En 1994, l'heure est plutôt à la valorisation des installations existantes, à l'image du travail entamé, il y a 7 ans, dans les piscines : huit d'entre elles ont bénéficié de travaux plus ou moins conséquents, allant du simple « lifting » à la complète remise à neuf.

Les prochains efforts de la municipalité vont porter sur la rénovation des centres multisports les plus vétustes. Certains stades peuvent également voir leur capacité d'utilisation démultipliée. Ici, on remplace une pelouse impraticable en cas de mauvais temps par du « stabilisé », là on installe un éclairage.

La grande affaire des prochains mois, c'est l'informatisation complète du système d'attribution et de contrôle des heures d'utilisation des équipements. Avec un million de créneaux horaires à répartir chaque année, la gestion du système actuel constitue un véritable casse-tête et une cause de gachis. *« Certains clubs réservent un terrain et ne respectent pas leurs engagements. C'est comme ça que des stades restent vides, parfois même éclairés »*, regrette M. Béraud.

Avec le contrôle informatique, qui devrait être opérationnel à l'automne, il sera possible de repérer les clubs dilettantes et, si nécessaire, de les priver d'installations. Cette sévérité a été déjà testée à plus petite échelle, avec la carte « Paris tennis », qui permet de réserver les courts municipaux par minitel. Après cinq absences, la carte est bloquée.

Malgré ces problèmes d'intendance, la direction de la jeunesse et des sports de la ville estime que l'objectif principal est atteint. La pratique sportive progresse, de 3 % à 4 % chaque année. Le nombre d'entrées dans les piscines est passée de 1,7 million en 1987 à 2,1 millions en 1993. La carte « Paris-tennis », conçue au départ pour 20 000 utilisateurs, en a séduit 40 000. M. Béraud promet la poursuite du travail entrepris en faveur des équipements de proximité. *« Dans les grandes métropoles américaines,* dit-il, *des joggers doivent parcourir 50 kilomètres en voiture avant de pouvoir courir. Les Parisiens n'ont pas besoin de rouler aussi loin. »*

LAURENT DOULSAN

Dans le Val-de-Marne

Le centre d'apprentissage de Périgny ferme ses portes

En butte à de graves problèmes financiers, l'établissement de formation par alternance, seul en France à préparer le BEP de structures métalliques et le CAP de ferronnerie d'art, suspend ses activités. Son gestionnaire plaide pour une réforme de la taxe d'apprentissage.

Il n'y aura pas de rentrée au centre de formation des apprentis (CFA) du centre des métiers d'art (CMA) de Périgny, l'une des plus petites communes du Val-de-Marne. En butte à de graves problèmes financiers, le centre suspend les activités du CFA, en attendant des jours meilleurs. Il était le seul en France à enseigner la dinanderie et à préparer au BEP de structures métalliques, et le seul en Ile-de-France à préparer au CAP de ferronnerie d'art.

Le CMA a ouvert ses portes en 1981. Deux filières y cohabitent : un centre de formation par l'apprentissage, où des jeunes peuvent devenir, en deux ans, métalliers ou menuisiers, et en trois ans ferronniers ou ébénistes. Un centre de formation professionnelle des adultes propose les mêmes disciplines. Si le centre de formation professionnelle est bénéficiaire, il n'en va pas de même pour le CFA, qui doit affronter un double problème d'effectifs et de finances.

Créé pour accueillir 90 apprentis et 24 pré-apprentis, il n'a jamais dépassé 80 % de taux de remplissage. Cette année, les effectifs étaient de 54 apprentis, contre 72 l'année précédente. Cette situation est difficilement compréhensible. *« Depuis trois ans, en métallerie, il y avait davantage de demandes d'apprentis que de jeunes à fournir,* indique-t-on à Périgny. *Et on frisait les 100 % d'embauche parmi les 85 % de ceux qui avaient obtenu le CAP. »* La menuiserie connaît la situation inverse, avec une demande très importante des jeunes et un nombre de candidatures double de celui de la capacité d'accueil. Un important effort publicitaire, avec l'envoi de 900 000 tracts en trois ans dans les foyers franciliens, n'a pas réussi à inverser la tendance.

Le financement provenant de subventions régionales calculées en fonction des effectifs et de la taxe d'apprentissage, le centre des métiers d'art a toujours été en proie à des difficultés. Cela a même commencé avant son ouverture. Monté par la petite commune de Périgny – 1 600 habitants à l'époque et 1 900 aujourd'hui, – le CMA devait être géré par la chambre des métiers du Val-de-Marne. Peu avant l'ouverture, cependant, celle-ci déclarait forfait, en raison de problèmes internes. La commune étant propriétaire de tout, *« y compris les petites cuillers »*, souligne malicieusement le maire, Michel Lucas (UDF-PR), elle a créé une association dont il est le secrétaire général, pour en assurer la gestion : *« Très vite, l'absence d'un organisme aux épaules assez larges s'est fait sentir. »*

Négociation des découverts avec la région

Depuis l'ouverture du CFA, *« on a passé notre temps,* confie le maire, *à négocier les découverts avec la région »*. Si celle-ci ne peut pas dépasser le taux de financement prévu par la convention du CFA, elle a déjà versé deux subventions exceptionnelles, dont une de 300 000 francs en 1993, et elle ne peut aller au-delà. La taxe d'apprentissage complète le financement. Les versements dépendant des entreprises peuvent varier du simple au double d'une année sur l'autre. Les organisations professionnelles n'ayant pas accepté d'apporter un appui financier au CFA, c'est l'organisme gestionnaire de qui a dû combler ce déficit, à l'aide des bénéfices de la formation professionnelle. Aujourd'hui, le centre présente un solde débiteur de plus de 246 000 francs.

La situation financière des CFA est due principalement au fait que toutes les sommes de la taxe d'apprentisssage ne sont pas reversées à leurs destinataires. *« Lorsque le GIMAC* [un groupement d'industriels du Val-de-Marne] *verse 200 000 francs, il nous en arrive 100 000. Cela paraît légal, mais ce n'est pas légitime. L'éducation nationale nous pille au niveau de la perception de la taxe d'apprentissage »*, se plaint-on. M. Lucas réclame donc une réforme profonde de cette taxe, comme les présidents de chambre des métiers franciliens, qui envisagent de remettre symboliquement les clés des CFA, en 1995, à la région Ile-de-France, pour que le produit de la taxe *« ne tombe pas dans l'escarcelle des lycées mais dans celle des CFA »*.

Le CMA avait le choix entre tout arrêter ou essayer de survivre avec le seul centre de formation professionnelle des adultes. Et avec le secret espoir de reprendre dès la réforme faite. C'est la seconde solution qui a été choisie, ce qui fait dire à M. Lucas que *« l'aventure n'est pas terminée »*. Mais il ajoute aussitôt : *« Nous vivons une étape scandaleuse. »*

FRANCIS GOUGE

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ABSOLOM 2022. (*) Film américain de Martin Campbell, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

EXCESSIVE FORCE. (*) Film américain de Jon Hess, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JACK L'ECLAIR. Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME. (*) Film américain de John Lafia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

THE FLINTSTONES. Film américain de Brian Levant, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA VIE SOUS SILENCE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

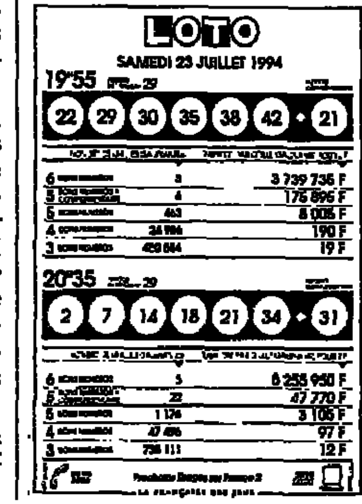
Décelant une recrudescence de la délinquance

Des conseillers PS réclament un « plan d'urgence » pour le vingtième arrondissement

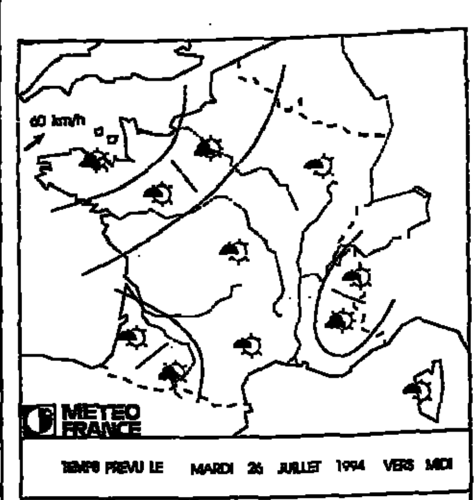
Inquiétude dans certains secteurs du vingtième arrondissement de la capitale. Les vols de véhicules et d'autos radios sont en recrudescence et, après une éclipse, le commerce de la drogue redevient alarmant du coté de Belleville et de Charonne. Un climat de violence jusqu'ici inégalé semble régner dans les ensembles de logements sociaux de la ZAC Saint-Blaise, de la ZAC des Amandiers, de la cité Télégraphe-Saint-Fargeau et des hauts de Belleville. Des bandes rivales s'affrontent, parfois par chiens d'attaque interposés, ou directement avec des armes à feu.

Tel est le constat fait par Michel Charzat et par Bertrand Bret. Ces deux conseillers socialistes de l'arrondissement ont écrit au préfet de police pour lui signaler l'ensemble de ces faits et pour lui demander *« un plan d'urgence pour le vingtième »*. Philippe Massoni a répondu que d'importants effectifs de police ont effectué récemment des contrôles dans les cafés et les cités de l'arrondissement. Trois cent trente-cinq personnes ont été interpellées et quatre d'entre elles retenues.

RMI : Le manque de prévisions du Val-d'Oise. – Au mois de janvier, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France épinglait le département du Val-d'Oise pour l'aide jugée excessive qu'il accordait, depuis 1986, à l'Institut catholique de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui, un rapport de la même institution émet de nouvelles observations sur la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion (RMI) par le département. Les magistrats de la chambre régionale soulignent le manque de *« prévisions budgétaires fiables »*, compte tenu de l'augmentation de la population des RMIstes dans le département, et ils préconisent *« une meilleure coopération avec la caisse d'allocations familiales et la caisse primaire d'assurance-maladie »*.



MÉTÉOROLOGIE

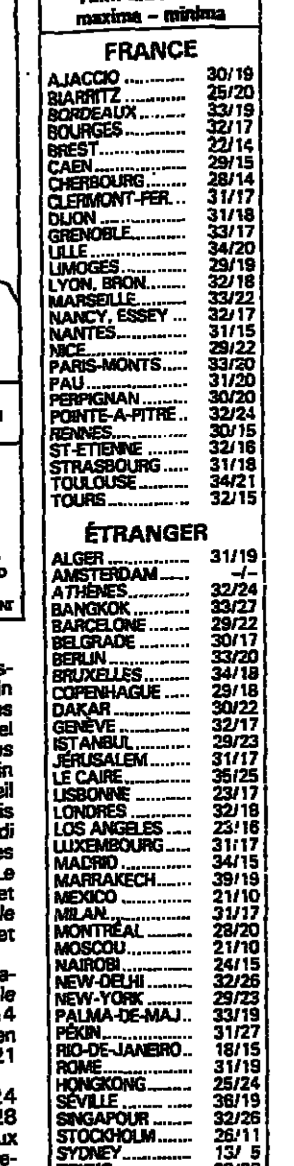


METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 26 JUILLET 1994 VERS MIDI

LEGENDES

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT



TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	30/19
BIARRITZ	25/20
BORDEAUX	33/19
BOURGES	32/17
BREST	22/14
CAEN	29/15
CHERBOURG	28/14
CLERMONT-FER.	31/17
DIJON	31/18
GRENOBLE	33/17
LILLE	34/20
LIMOGES	29/19
LYON, BRON	32/18
MARSEILLE	33/22
NANCY, ESSEY	32/17
NANTES	31/15
NICE	29/22
PARIS-MONTS	33/20
PAU	31/20
PERPIGNAN	30/20
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	30/15
ST-ETIENNE	32/16
STRASBOURG	31/18
TOULOUSE	34/21
TOURS	32/15
ÉTRANGER	
ALGER	31/19
AMSTERDAM	–/–
ATHÈNES	32/24
BANGKOK	33/27
BARCELONE	29/22
BELGRADE	30/17
BERLIN	33/20
BRUXELLES	34/18
COPENHAGUE	29/18
DAKAR	30/22
GENÈVE	32/17
ISTANBUL	29/23
JÉRUSALEM	31/17
LE CAIRE	35/25
LISBONNE	23/17
LONDRES	32/18
LOS ANGELES	23/16
LUXEMBOURG	31/17
MADRID	34/15
MARRAKECH	39/19
MEXICO	21/10
MILAN	31/17
MONTRÉAL	28/20
MOSCOU	21/10
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	32/26
NEW-YORK	29/23
PALMA-DE-MAJ.	33/19
PÉKIN	31/27
RIO-DE-JANEIRO	18/15
ROME	31/19
HONGKONG	25/24
SÉVILLE	36/19
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	26/11
SYDNEY	13/5
TOKYO	33/26
TUNIS	35/22
VARSOVIE	30/15
VENISE	32/20
VIENNE	31/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-07-1994 à 6 heures TUC et le 25-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

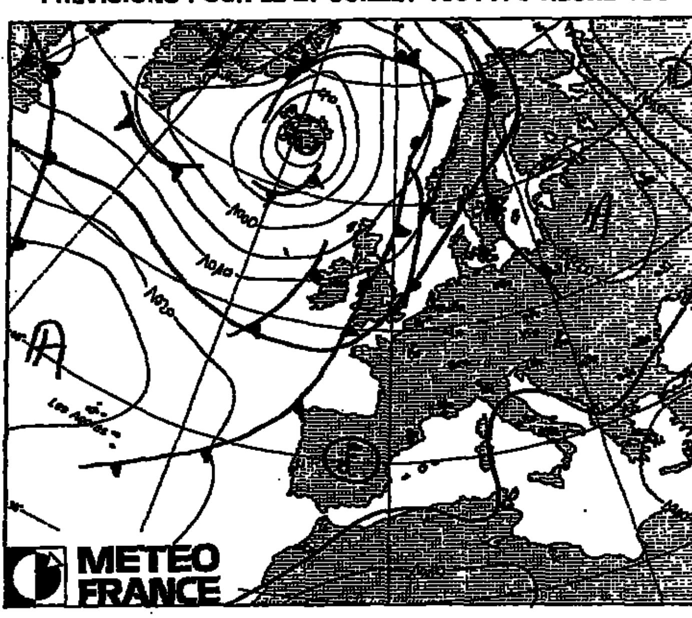
Mardi : retour du beau temps. – Le temps restera très nuageux de la Bretagne au Cotentin avec un peu de bruine le long des côtes. Des pays de Loire à la Normandie et au Nord, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Des résidus nuageux et parfois orageux intéresseront le matin les reliefs de l'Est et la Corse. Ensuite, le soleil sera de retour sur ces régions, avec toutefois des développements orageux en fin d'après-midi sur les Alpes. Sur le bassin aquitain, les nuages du matin ne se dissiperont que lentement. Le pourtour méditerranéen aura un temps chaud et bien ensoleillé. Enfin, sur les autres régions, le soleil brillera après la dissipation des brumes et des nuages bas matinaux.

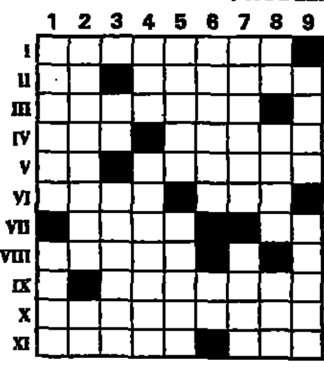
Les températures au lever du jour seront généralement comprises entre 15 et 18 degrés, sur le Nord-Ouest elles pourront descendre jusqu'à 14 degrés et sur le pourtour méditerranéen et en Corse elles seront comprises entre 17 et 21 degrés.

L'après-midi, elles varieront entre 20 et 24 degrés le long des côtes de la Manche, entre 28 et 31 degrés des Charentes au Centre et aux Ardennes, entre 30 et 32 degrés ailleurs, localement 35 degrés en Provence.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6351

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II			■						
III								■	
IV				■					
V			■						
VI					■				■
VII	■					■	■		
VIII						■		■	
IX		■							
X									
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Il pousse pour ne pas être semé. – II. Adverbe. Se mettent en boule dès qu'on les pelote. – III. Peut qualifier une écriture. – IV. Nid de taupes. Fait carrière dans les huiles. – V. Fin de participe. Une femme peut y faire ses courses en tenue légère. – VI. Enduit. Démonstratif. – VII. La proximité de la rampe ne peut rien contre ce manque d'aplomb. Lettres d'amour. – VIII. Lancera un appel dans la forêt. – IX. Auteur célèbre. – X. Concourent à un embellissement. – XI. Il suffit de courir pour les attraper. Fleuve.

VERTICALEMENT

1. Evoquent une époque où l'on fait sortir les rossignols de leurs cachettes. Leur politique est nettement plus conservatrice que libérale. – 2. Prend l'eau. Conjonction. – 3. Abréviation. Est fatale à bien des personnes âgées. – 4. Coule à l'étranger. A le cœur assez tendre. – 5. Un vrai garçon manqué. Dessous de table non dissimulés. – 6. Pont. Un peu de pitié. – 7. Un des premiers romans d'aventures. Filets. – 8. Degré. L'enfant chéri de l'opposition. Crie. – 9. En France. Ramène sa fraise.

Solution du problème n° 6350

Horizontalement

I. Faux-monnayeur. – II. Art. Aveu. Espion. – III. Ce. Pruneau. Aar. – IV. Réélu. Axes. Ir. – V. Unes. Epar. Foi. – VI. Râler. Hiatus. N.D. – VII. El. Paru. Dot. – VIII. Sinécure. Aînée. – IX. Attar. Lamas. Ta. – X. CM. Trublion. Son. – XI. Aber. Lie. Utopie. – XII. Hébétée. Oreille. – XIII. Osa. Année. Née. – XIV. Truc. Sirote. – XV. Sexes. Licence.

Verticalement

1. Factures. Cahots. – 2. Are. Na. Iambes. – 3. Ut. Relent. Ebats. – 4. Pèse-lettre. Ré. – 5. Mare. Car. Taux. – 6. Ovule. Purulence. – 7. Nénuphar. Bien. – 8. Nue. Airelle. Es. – 9. Aarau. Aï. Œil. – 10. Yeux. Amour. Ri. – 11. Es. Etudiante. Oc. – 12. Upas. Sons. Ointe. – 13. Ria. Te. Spleen. – 14. Orion. Etoile. – 15. An. Ride. Anée. Ré.

GUY BROUTY

LUNDI 25 JUILLET

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Téléfilm : Palomino. De Michael Miller.
22.25 Série : Agence tous risques.
23.20 Documentaire : Les Archives fabuleuses de l'armée française. 3. Soldats d'Indochine.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.20 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Lyonnais. L'argent flambé, de Michel Favart.
15.15 Série : Riptide.
16.10 Variétés : La Chance aux chansons.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Feuilleton : Jalna. De Philippe Monnier.
22.25 Documentaire : Km 0, jusqu'au bout de la route. La Route de Marylin, de Martine Laroche-Joubert.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Feuilleton : Heimat.
0.45 Concert : Musiques au cœur de l'été.

FRANCE 3

13.30 Série : Fruits et légumes. De Christophe Andrei, Christophe Grégeois, Sylvie Durepaire (1er épisode).
14.00 Documentaire : Un continent à part. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. En direct d'Hendaye.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Fréquence meurtre. ■ Film français d'Elisabeth Rappeneau (1988).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Cinéma : La Lectrice. ■■■ Film français de Michel Deville (1988).
0.40 Feuilleton : Capitaine Furillo.
1.30 Musique : Cadran lunaire.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Assassinat sur commande. De David Greene.
15.00 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. Lucky Luciano et la Mafia.
15.30 Cinéma : Le Père de la mariée. □ Film américain de Charles Shyer (1991).
17.10 Sport : Beach volley. Troisième journée, en différé du Lavandou.
17.35 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mlle Agnès.
20.35 Cinéma : Ballroom Dancing. ■■ Film australien de Baz Luhrmann (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Documentaire : De Lumière à El Cordobes. De Léon Desclozeaux et Jacques Durand.
23.05 Cinéma : Proof. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991).
0.30 Cinéma : Cold Front. □ Film canadien de Paul Bnarbic (1989, v.o.).
2.00 Sport : Pétanque. Finale du Trophée Canal Plus.
2.54 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : La Métamorphose du monde en musique. De Werner Herzog (rediff.).
18.30 Magazine : Snark (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire : Les glaces, mémoire du temps. L'histoire du climat depuis 250 000 ans, d'Ivars Silis.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Les Noces rouges. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1973).
22.10 ▶ Magazine : Macadam. Bossa Nova. Documentaire de Walter Salles.
23.10 Documentaire : Au rendez-vous des chasseurs. Une passion d'hommes, de Pim Richter.
0.30 Court métrage : La Valse aux adieux. De Dagmar Brendecke et Berhnard Frey (25 min).

M 6

14.40 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Les Aventuriers du cobra d'or. □ Film italien d'Antony Dawson (1982).
22.40 Téléfilm : A l'ouest rien de nouveau. De Delbert Mann.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Jazz 6. Keith Jarrett Trio.
1.45 Magazine : Culture pub.
2.10 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand débat. Comment transmettre l'histoire. Avec Alain Decaux, Marc Ferro, Jeanne Bourin, Paul Veyne et Dominique Borne.
21.30 Fiction. Ma chère Rose, de Josette Boulva et Marie Gatard.
22.40 La Radio dans les yeux. Paysages.
0.05 Du jour au lendemain. Œuvres de Jean Tortel.
0.50 Coda. Cinq îles des quatre coins du monde. 1. L'Irlande.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Cirque d'hiver à Paris) : Symphonie no 8 en sol majeur op. 88, de Dvorak ; Concerto pour piano et orchestre no 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven, par le Gustav Mahler Jugend Orchester, dir. Claudio Abbado.
22.00 Concert (donné le 26 juillet lors du Festival de Lanaudière) : Sonate pour violon et piano, de Mathieu ; Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Papineau-Couture ; Sonate pour violon et piano, de Vallerand ; Improvisation pour violon seul, de Prévost ; Rondo varie pour violon seul, d'Hetu ; Les Diableries, de Dompierre ; Sonate pour violon et piano, de Laurin.
0.05 Musiques du monde. Par Daniel Caux. Inde du Sud.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : « Emission spéciale sommet historique Rabin-Hussein ».
France-Inter, 19 h 20 : « Ressusciter les vieilles pierres » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

Crieurs

TIENS ! l'Abbé Pierre a vraiment disparu du paysage. On n'aperçoit pas sa soutane au chevet du Rwanda. Faut-il s'en réjouir ? Ses coups de béret seraient-ils devenus inutiles ? Ce diable de saint homme tenterait-il de nous donner mauvaise conscience en nous laissant face à nous-mêmes ?

Tiens ! revoilà Bernard Kouchner. Celui-là n'est jamais absent très longtemps du champ des caméras. Sans doute abuse-t-il parfois des zooms sur ses propres effets de mise en scène. Nul n'excelle mieux que lui dans l'expression en direct des effusions humanitaristes. Mais peut-on lui faire grief d'avoir appris à communiquer ? Autant lui reprocher d'être un homme de son temps... Tant que ses colères sonneront juste, il méritera toute notre reconnaissance. Sans le spectacle roboratif de ses admonestations, avouons que nos repas seraient franchement indigestes au vu des horreurs télévisées qui s'invitent désormais à notre table. La planétarisation de l'information deviendrait vite insupportable si elle ne s'accompagnait pas d'un dispositif permanent d'assistance aux téléspectateurs en péril de surconsommation de famines, massacres et autres épidémies universelles. Nous ne pouvons tout de même pas accueillir à demeure toute la misère du monde sans un minimum d'assistance ! Cela soulage bougrement d'avoir un Kouchner dans son écran protecteur... Vas-y donc Bernard ! Continue ! On est avec toi ! Tu étais très bien, l'autre soir, quand tu as apostrophé ces messieurs du gouvernement. Ce qu'ils font en notre nom au Rwanda est digne d'éloge, mais, tu as raison, c'est trop peu ! Pourquoi n'envoient-ils pas nos pompiers aider nos soldats ?

Tiens ! revoici Philippe Douste-Blazy. Ce jeune ministre délégué à la santé marche brillamment sur les traces de Bernard Kouchner. Il le fait sur un autre registre, moins flamboyant, plus larmoyant, mais, s'il n'est pas moins calculateur, il est plus sobre et il n'est pas, lui non plus, du bois dont on fait les flûtes. Il n'a pas attendu le Rwanda pour mettre discrètement sa vie privée en conformité avec son discours public dans l'aide à l'enfance souffrante. Il fait maintenant partie des utiles crieurs de solidarité. Il y avait forcément une certaine fausse naïveté dans la solennité apprêtée de l'appel qu'il lançait, dimanche soir, sur TF 1, en direct de Goma, où le premier ministre lui avait demandé de faire acte de présence. Mais la question qu'il formulait, à propos du sort des Rwandais, n'en était pas moins fondamentale : *« Que la communauté internationale s'interroge : ces gens sont-ils des hommes ? Si oui, qu'attend-elle pour réagir ? »* L'important était bien que cette question fût posée.

Même si, à cet instant, les images de France 2 montraient en gros plans les visages de deux enfants fascinés par le remue-ménage médiatique ambiant. Deux gamins dont un envoyé spécial précisait qu'ils n'avaient *« rien mangé du tout »* de tout ce dimanche. Et qui se disaient peut-être que la meilleure des tartines ministérielles ne vaudrait jamais le plus mauvais des casse-croûtes.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 26 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Série : Intrigues.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Cuisine ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailor Moon ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo. Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Gendarme et les extraterrestres. ■ Film français de Jean Girault (1978). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Maurice Risch.
22.25 Magazine : Les Films dans les salles.
22.35 Série : Commissaire Moulin. Le diable aussi a des ailes, de Guy-André Lefranc, avec Yves Rénier, Guy Montagné.
0.10 Histoires naturelles (et à 2.50, 5.05). Insolite ; Côte-d'Ivoire : l'empereur et les dauphins ; Survivances.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.10 TF1 nuit (et à 2.40, 3.40, 4.40).
2.15 Magazine : Reportages. 80 ans à fond la forme, de Jean-Michel Bellot et Christian Barthes (rediff.).
3.50 Documentaire : Histoire de la vie. Enfin le sexe vint.
4.45 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Série : Un couvert pour deux.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
9.45 Hanna Barbera Dingue Dong. Don Juan ; Les Jetsons ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Numbly.
10.45 Magazine : Eclats de rue (et à 5.35). Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm, en direct de Minerve (Languedoc).
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.15).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 3.25).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Lyonnais. Le Massacre de la Saint-Thomas.
15.10 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.20 Série : Riptide.
16.15 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission. Avec Annie Cordy, Florence Farel, Marjol Flore, Cécile Deville, Francis Linel, Maria Vincent, Jean-Luc Lahaye.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.35 Série : Goal.
18.05 Série : Génération musique.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Angélique et le Roi. □ Film français de Bernard Borderie (1965). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Sami Frey.
22.40 Théâtre : La Jalousie. Pièce de Sacha Guitry, mise en scène de Jean-Claude Brialy, avec Jean-Claude Brialy, Caroline Sihol, Cristian Bujeau. *Quand le doute devient certitude...*
0.35 Journal, Météo et Journal des courses.
1.00 Feuilleton : Heimat.
1.55 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).
3.55 Dessin animé (et à 4.40).
4.00 24 heures d'info.
4.50 Série : Celia (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin.
7.45 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Mission top secret.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments de l'année des émissions en allemand.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. La Loire.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire : Naissance de la brousse. De David Parer et Diane Gilmour.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot en direct d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Seizième festival du cirque de Monte-Carlo. *Seize numéros et un entretien avec le prince Rainier III de Monaco sur le travail des animaux en piste.*
22.05 Documentaire : 1944, la France libérée. 6. Résistants dans le Périgord, de Joseph Drimal.
23.00 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Schubert et Compagnie. Enregistré dans l'église de Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne) lors du Festival du Périgord noir en 1993. *Le Pâtre sur le rocher*, par Paul Badura Skoda, piano, Pascal Moraguès, clarinette, Donna Brown, soprano ; *Quatuor pour cordes, la Truite*, par Régis Pasquier, violon, Bruno Pasquier, alto, Anne Gastinel, violoncelle, Gabin Laridon, contrebasse.
0.35 Série : Capitaine Furillo.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *Quatuor D 810*, de Schubert, par l'Orchestre national de chambre de Toulouse.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.54).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir ; Il était une fois les découvreurs ; Chipie & Clyde.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
9.00 Téléfilm : Promesses d'amour. De Larry Elikann, avec Treat Williams, Kelly McGillis.
10.30 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. Lucky Luciano et la Mafia.
10.55 Surprises.
11.05 Cinéma : Lettres du Vietnam. ■■■ Film américain de Bill Couturie (1987). Avec les voix de Robert De Niro, Kathleen Turner. *Film admirable. Le plus authentique qui soit sur la guerre du Vietnam.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Documentaire : La Décharge au Brésil. D'Eduardo Coutinho.
13.30 Cinéma : Proof. ■■ Film australien de Jocelyn Moorhouse (1991). Avec Hugo Weaving, Genevieve Picot, Russell Crowe. *Film intimiste à trois personnages, tout en pudeur et en émotion.*
15.00 Moyen métrage : Almés des dieux. De Johannes Holzhausen.
15.35 Surprises.
15.45 Cinéma : Dernière limite. ■ Film américain de Bill Duke (1992). Avec Larry Fishburne, Jeff Goldblum, Victoria Dillard. *Les maux de l'Amérique contemporaine. Très pessimiste.*
17.30 Surprises.
17.35 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Mlle Agnès.
20.35 Cinéma : Obsession fatale. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992). Avec Kurt Russell, Madeleine Stowe, Ray Liotta. *Thriller.*
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Apocalypse Now. ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1979). Avec Martin Sheen, Marlon Brando, Robert Duvall (v.o.). *Dans le genre mégalo, un monument !*
0.55 Cinéma : Au cœur des ténèbres. ■■ Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.).
2.30 Court métrage : Quest. De Saul Bass.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : La Fête à Henriette. ■■ Film français de Julien Duvivier (1952, rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 ▶ Documentaire : Le Front du Nord. De Hugues Le Paige.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Faites vos jeux... Rien ne va plus ! Reportages : Le jeu d'entreprise, de Hélène Risacher et Bernard Cazedepats ; Wargames, d'Eric Pierrot et Patrick Boileau ; Le NIP du jeu boursier, de Khaled Melhaa et Vladimir Vasak ; Les Ludos Patios, de Patrick Dedol et Patrick Wack ; La roulette belge, d'Albert Knechtel. Invités : Darry Cowl, comédien ; Sybille Brandl, cascadeuse.
21.45 Soirée thématique : La Biennale de théâtre de Bonn. Soirée proposée par Peter Furhmann et Barbara-Ann Rieck.
21.46 Théâtre : El Nacional. Pièce d'Albert Boadella, mise en scène de l'auteur, avec Jesus Agelet, Begona Alberdi, Josep Ma Fontsere. *Créée en 1962, la troupe catalane Els Joglars se veut théâtre politique et populaire. La pièce* la Torna *avait valu la prison à Boadella sous le franquisme.* El Nacional *parle de la mort et du théâtre.*
23.50 Documentaire : Tout ça, c'est du théâtre. De Christine Eichel et Michael Kluth (70 min.). *Les pièces de la Biennale de théâtre de Bonn témoignent d'une Europe multiculturelle. Les grandes tendances du théâtre européen aujourd'hui. La situation des théâtres nationaux. Les enjeux, à Avignon.*

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat (et à 14.30).
9.30 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00, 6.00).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Le Saint.
14.40 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club. Jean-Jacques Goldman.
20.45 Série : Highlander. Le retour d'Amanda. La vengeance. Avec Adrian Paul. *La suite des aventures de Duncan McLeod, l'Ecossais immortel.*
22.30 Cinéma : Le Géant de Métropolis. ■ Film italien d'Umberto Scapelli (1962). Avec Gordon Mitchell, Bella Cortez, Roldano Lupi.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Magazine : Mode 6. Emmanuel Ungaro.
0.35 Magazine : Mes années clip. Rock and love ; Jacques Higelin, Stephan Eicher, Eurythmics, Les Innocents, Les Portemanteaux.
2.00 Rediffusions. Culture pub ; La Ferté-Alais 1991 ; Salsa Opus 3 (Puerto-Rico) ; Mattei Noney ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Le secourisme.
21.32 Avignon 94. Débat autour d'Antoine Vitez (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. « Et l'amour, comment va ? » (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gil Jouanard (l'Œil de la terre, le Goût des choses, Bonjour, Mr Chardin !).
0.50 Coda. Cinq îles des quatre coins du monde. 2. Madagascar.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert (donné le 23 juillet à Aix-en-Provence) : Litaniae Lauretanae K 195, Requiem K 626, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre Les Arts Florissants, dir. William Christie.
21.30 Concert (donné le 23 juillet à Aix-en-Provence) : récital Thomas Moser, ténor, Helmut Deutsch, piano.
0.05 Blues Land. Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

L'Angélus de Blériot

« *MON fils est devenu complètement fou, il veut traverser la Manche à bord d'un cerf-volant.* » Son fils était bien fou. Et le 25 juillet 1909 Louis Blériot fit le grand saut, Calais-Douvres. Quatre-vingt-quinze ans avant le tunnel, donc, il devenait *« l'homme-volant »*. Paris lui fit quatre jours après une fête dont on n'a même plus idée. Avec salut au drapeau, garde républicaine et hommage de la nation entière au vainqueur du Tour de Manche.

Dans la famille Blériot, *c'est un principe : l'aîné des* fils reçoit en héritage le prénom de Louis. On naît, on est Louis Blériot *de père en fils*. Et même de grand-père en petit-fils. Filiation pronominale oblige. *Voilà pourquoi* Louis Blériot l'actuel vient de publier, chez Maeght, un gros et beau livre sur Louis Blériot l'ancien. Cela tient de l'album de famille et de la saga de grand-papa, merveilleux fou volant sur ses drôles de machines. L'auteur n'est pas neutre, pas tout à fait impartial. Il le sait et le dit. Admiration avouée, à demi pardonnée.

Mais si l'on parle ici de ce livre, c'est pour une autre raison : avec ses dizaines d'illustrations, de croquis façon Léonard de Vinci, et ses centaines de photographies d'appareils géniaux, tarasbiscotés *ou futuristes*, l'ouvrage a un petit côté machine à remonter les airs délicieux et *instructif*.

Louis Blériot, s'il était fou, l'était inventivement. Son *Blériot-I, né très exactement* avec le siècle, était un *« Ornithoptère à ailes battantes »*. *Du pur Icare*. Et son *Blériot-XI*, celui de la traversée de la Manche, déjà un avion. *Du pré-banal*. En *neuf ans le* siècle avait vieilli. Louis Blériot était un fou comme il en manque probablement un peu, un homme à cheval sur deux époques, ce qu'en langage convenu on appelle un pionnier. Il ne faisait pas que vivre dangereusement sur ses bécanes à ailes. Il pensait dangereusement : aller plus vite, plus haut, plus fort. Il était un adepte du progrès *scientifique*, un partisan du grand saut en avant. Par ambition, bien sûr. Et il l'écrit *à sa mère* : *« Oui, je vois bien combien la science est nécessaire à l'homme pour se créer une position quelque peu honorable. Eh bien, cette science, je l'acquerrai par mon travail. »* Mais aussi par *passion*. Louis Blériot avait un moteur dans la tête. Motos, autos, avions, hydra*vions, hélicoptères même, il* aura tout imaginé, tout voulu, presque tout fabriqué.

Louis Blériot était d'une *génération qui ne doutait pas* de l'avenir. Et tout tient dans cette photographie extraordinaire prise le 13 juillet 1909 *en plaine* d'Etampes. *Un* laboureur a arrêté ses chevaux, sa charrue, et lève la *tête. A 15 mètres au-dessus* passe le *Blériot-XI*. Et le photographe a réussi à en faire, ni plus ni moins, l'Angélus de Blériot, l'envol du siècle.

Europe 1 augmente son capital

Le groupe Europe 1 Communication (2,44 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 76,3 mil*lions de francs de* résultat consolidé pour l'exercice 1992-1993) va lever une souscription de 300 millions de francs auprès de ses actionnaires à partir du mois de septembre. Cette décision a été prise, jeudi 21 juillet, à Monaco.

Selon Jacques Lehn, président-délégué d'Europe 1 Communication, cette soustrition est destinée à financer le développement des trois principales activités du groupe : *la radio, l'affichage* et *« les images »*. C'est dans ce dernier secteur que les investissements *seront les plus importants*. Le groupe entend notamment développer ses catalogues de droits : Europe Images, première société française de distribution de programmes de télévision avec 4 500 heures de programmes et qui regroupe les activités d'UGC – l'une des trois « majors » françaises – et d'Europe 1 Communication dans le secteur de la distribution, de l'achat et de la *coproduction* de programmes de télévision, vient d'étendre son catalogue à la suite d'accords *conclus* avec *plusieurs* sociétés de production dont IDDH, Films d'Ici, Gédéon, Images et Compagnie.

Le groupe continue en revanche à garder le secret sur ses développements *télévisés*, et notamment sur son engagement dans Euronews, la chaîne publique européenne.

Côté radio, Europe 1 Communication (Europe 1, Europe Développement, Europe 2, Europe Régies) *« entend profiter de la loi Carignon »* sur les concentrations pour acquérir, à la faveur d'une *augmentation* de capital, le réseau musical RFM dont il contrôle déjà la régie.

Ar. Ch.

M. Borloo, le procureur de Valenciennes et un titre malencontreux...

Un erreur, que rien ne justifie, nous a fait précéder l'article consacré, dans nos éditions datées 24-25 *juillet*, à l'ouverture d'une information contre X... à Valenciennes d'un titre erroné. Le titre qui convenait était celui annoncé au sommaire du journal page 18 : *« Le procureur de Valenciennes s'interroge sur le « mécénat » de Jean-Louis Borloo »*. Nous prions Jean-Louis Borloo, le procureur de la République de Valenciennes et nos lecteurs d'accepter nos excuses.

Nous publions ci-dessous de larges extraits de l'article, dont l'auteur n'est pas responsable du *titre erroné*.

Si l'information judiciaire pour « faux et usage de faux » ordonnée le 19 juillet par *le* procureur Eric de *Montgolfier* – et révélée par le *Figaro* du 22 juillet – a été ouverte contre X... *(le Monde* du 23 juillet), le *maire de Valenciennes ne fait* donc pas mystère de son sentiment d'être le *« premier visé »* par cette procédure. *« Je suis totalement tranquille*, nous a-t-il néanmoins déclaré, *je n'ai pas gagné un centime sur le dos du club. Au contraire, j'ai même perdu beaucoup d'argent, simplement parce que j'aime ma ville et que j'aime le football. Je crois que c'est ce que certains n'arrivent pas à comprendre. »*

(...) A son arrivée à Valenciennes, en novembre 1992, le procureur Eric de Montgolfier *avait ainsi trouvé* sur son bureau *« un maigre dossier »* – selon ses propres termes – sur *les finances de* l'USVA. Même si le magistrat ne le dit pas, il est probable que les clairs-obs*curs de l'affaire* OM-VA lui ont donné l'envie d'en savoir plus sur le club présidé, de 1986 à 1991, par M. Borloo.

Aussi M. de *Montgolfier* a-t-il décidé, le 4 juin 1993, de confier une enquête préliminaire à la PJ de Lille, *qui examinera* la comptabilité du club.

Achevées au mois de mai 1994, les recherches policières ont *établi qu'à compter de son* accession à la tête de l'USVA, alors que celui-ci était en liquidation judiciaire, M. Borloo – qui a été interrogé à titre de témoin au début du mois de mai – a souvent puisé dans *ses ressources pour suppléer* le club, signant des chèques à l'URSSAF ou à d'autres clubs pour *recruter des joueurs*, sans que les autres dirigeants valenciennois en soient informés. Au total, M. Borloo semble avoir aidé l'US Valenciennes à hauteur de 32 millions de francs, et n'avoir récupéré que *7 millions. Ce que le maire de* Valenciennes qualifie aujourd'hui d'*« engagement personnel fort »* et de *« mécénat »*.

A-t-il trouvé d'autres contreparties? Les enquêteurs s'interrogent notamment sur le rôle de la société Athènes Promotion, spécialisée dans la promotion des spectacles et des manifestations sportives, que Jean-Louis Borloo admet avoir *« impulsée »* (...)

Autre sujet d'interrogation, l'achat puis la vente par l'US Valenciennes d'un complexe hôtelier à Tignes (Savoie), qui devait être transformé en *« centre de remise en forme »*.

Une expertise comptable

Acquis par le club en janvier 1990, l'hôtel sera revendu à la fin de la même année, après sa fermeture. *« On pensait que c'était une idée géniale*, explique M. Borloo, *et ça a été un bide total. Mais je ne voulais pas faire payer cette erreur à mon successeur. Je me suis donc débrouillé pour faire racheter l'immeuble avec une forte plus-value pour le club. »*

(...) Le procureur Eric de Montgolfier évoque à ce propos une *« opération financière qui a grand besoin d'être éclaircie »*.

« L'enquête préliminaire n'a pas apporté de réponses précises aux questions précises que je me posais », ajoute le *magistrat*. Confiée le 19 juillet au juge d'instruction Olivier Géron, l'information judiciaire devrait débuter par une expertise comptable afin de déterminer les conditions de l'« appauvrissement personnel » de Jean-*Louis* Borloo, *auquel* le procureur de Valenciennes, à l'évidence, a du mal à croire.

L'ESSENTIEL

LA TRÈS GRANDE GUERRE

Tannenberg, la revanche et le mythe

Août 1914 : des contingents *de la cavalerie russe font irruption* en Prusse orientale. Pour la première fois, les Allemands *connaissent* les *« désastres de la guerre »*. La réaction sera à la hauteur de l'offense. *Mythifiée*, l'écrasante victoire allemande à la bataille de Tannenberg déclenchera le culte du héros de la victoire, le général Hidenburg *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La Thaïlande s'engage à aider le Cambogde contre les Khmers rouges

Bangkok a *promis* à Pnom-Penh son « entière coopération » pour l'aider à isoler les Khmers rouges, déclarés hors-la-loi depuis le 7 juillet *(page 4)*.

Le coup d'Etat militaire en Gambie

Au lendemain du putsch réalisé sans effusion de sang par de jeunes officiers, *un « Conseil* provisoire des forces armées » a été mis en place, alors que le président Dawda trouvait refuge au Sénégal *(page 4)*.

Elections au Québec en septembre

Le premier *ministre libéral* du Québec, Daniel Johnson, a annoncé la tenue d'élections *générales* le 12 *septembre prochain* dans la province. Donnée favorite dans les sondages, l'*opposition* – le *Parti québécois* de Jacques Parizeau – se fixe pour objectif de réaliser l'indépendance du Québec dans l'année suivant son *accession* au pouvoir *(page 4)*.

POLITIQUE

Paul Quilès tente de faire revivre Jaurès

A l'initiative du député PS du Tarn, un spectacle retraçant la vie de Jaurès *est en* préparation dans une ancienne mine de Carmaux. Les militants socialistes *sont mobilisés (page 8)*.

SOCIÉTÉ

Comment se protéger de la foudre en montagne ?

Certains spécialistes préconisent, pour se prémunir contre la foudre, le port d'objets métalliques et de vêtements mouillés *(page 10)*.

SPORTS

Athlétisme : Jean Galfione ou la vie devant soi

A *vingt-trois ans, le chef* de file de la perche française, qui sait que l'*« exploit ne se programme pas »*, affirme: *« Je ne suis pas pressé » (page 11)*.

CULTURE

« Le Journal de Nijinski » à Avignon

L'enfance du danseur, son affection pour sa mère polonaise, sa rencontre terrible avec Diaghilev – *« Je l'ai haï du premier jour que je l'ai connu »* –, des pages irradiées par le talent de l'acteur Redjep Mitrovitsa *(page 12)*.

ÉCONOMIE

Bruxelles veut réformer la réglementation des fruits et légumes

En raison des accords du GATT, l'Union européenne va devoir limiter sa protection aux frontières et réduire ses exportations subventionnées de *fruits et légumes*. Les *risques* d'excédents grandissent et réclament une meilleure maîtrise de la *production (page 15)*.

SERVICES

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juillet 1994 a été tiré à 502 429 exemplaires

L'Arabie saoudite aurait financé le programme nucléaire irakien

Ryad a aidé le régime irakien de Saddam Hussein à financer le développement d'armes nucléaires, a affirmé, dimanche 24 juillet, le *Sunday Times*, qui dit tenir ses informations de Mohamad Abdallah El Khilewi, un diplomate saoudien qui a récemment demandé l'asile politique aux Etats-Unis. Un porte-parole de l'ambassade d'Arabie saoudite à Londres s'est refusé à tout commentaire, et les responsables du Foreign Office ont affirmé ne pas être au courant de cette affaire.

Selon le *Sunday Times*, l'Arabie saoudite a fourni à Bagdad une aide financière de 5 milliards de dollars, en vertu d'un accord secret par lequel l'Irak s'engageait à partager sa technologie nucléaire avec elle. Les négociations avec les Irakiens ont commencé en 1985 et le versement de fonds a seulement cessé avec la guerre du Golfe, précise le journal.

M. El Khilewi avait dénoncé, en juin dernier, de graves violations des droits de l'homme en Arabie saoudite. Le *Sunday Times* affirme que les services secrets américains l'ont averti de préparatifs saoudiens pour son enlèvement et son rapatriement. Le diplomate, selon le *Sunday Times*, est en possession de documents prouvant que les Saoudiens avaient déjà financé le programme nucléaire du Pakistan dans les années 70. – *(AFP, Reuter.)*

TCHÉTCHÉNIE : affrontements entre partisans et adversaires du président Doudaïev. – Les combats se sont poursuivis, samedi 23 juillet, dans la république russe de Tchétchénie (Caucase du Nord), où le chef de l'*opposition armée*, Rouslan Labazanov, a réclamé la démission du gouvernement, a indiqué l'agence Itar-Tass. Partisans et opposants armés du président de Tchétchénie, Djokhar Doudaïev, s'affrontent depuis mercredi dans *la capitale, Grozny*.

Le président Doudaïev, qui a proclamé unilatéralement l'indépendance de la République en 1991, est vivement contesté depuis qu'il a *dissous le Parlement local* il y a plus d'un an. – *(AFP.)*